







Université du Québec  
à Rimouski

# **LA PARTICIPATION DE LA DIASPORA HAÏTIENNE DU QUÉBEC AU DÉVELOPPEMENT LOCAL EN HAÏTI**

Mémoire présenté

dans le cadre du programme de maîtrise en développement régional

en vue de l'obtention du grade de maître ès arts

PAR

© **MACKENDY NAZAIRE**

**Décembre 2018**

**Composition du jury :**

**Bernard Gagnon, président du jury, Université du Québec à Rimouski**

**Nathalie Lewis, codirectrice de recherche, Université du Québec à Rimouski**

**Marc Boily, codirecteur de recherche, Université du Québec à Rimouski**

**Andréanne Martel, examinatrice externe, Conseil canadien pour la coopération internationale (CCCI)**

Dépôt initial le 2 octobre 2018

Dépôt final le 18 décembre 2018

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À RIMOUSKI  
Service de la bibliothèque

Avertissement

La diffusion de ce mémoire ou de cette thèse se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire « *Autorisation de reproduire et de diffuser un rapport, un mémoire ou une thèse* ». En signant ce formulaire, l'auteur concède à l'Université du Québec à Rimouski une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de son travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, l'auteur autorise l'Université du Québec à Rimouski à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de son travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de la part de l'auteur à ses droits moraux ni à ses droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, l'auteur conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont il possède un exemplaire.

Ce mémoire est dédié à tous les  
Haïtiens de la diaspora qui contribuent  
à l'amélioration des conditions de leurs  
compatriotes au pays d'origine.

## REMERCIEMENTS

La production de ce travail de recherche n'aurait pas été possible sans la contribution de certaines personnes que je tiens à remercier ici.

Je tiens d'abord à remercier mes directeurs de mémoire, Mme Nathalie Lewis, professeure au département de sociétés, territoires et développement à l'UQAR, et M. Marc Boily, professeur au département de travail social et psychosociologie à l'UQAR. Ils m'ont suivi et accompagné durant toutes les étapes de la recherche et de la rédaction. Leurs conseils et leurs suggestions m'ont permis de mieux cerner ma réflexion sur mon sujet de recherche. Je leur serai toujours reconnaissant pour leur patience et leur disponibilité.

Je remercie la Fondation de l'UQAR via le fonds Margaret et Basile Bénéteau, qui m'a permis d'obtenir une bourse pour la durée de ma scolarité à l'UQAR. Sans cet apport financier, la réalisation de cette recherche n'aurait pas été possible.

Étant donné que la recherche qualitative se base sur la collecte des informations par entrevue, je remercie tous les membres de la diaspora qui ont participé à mes entrevues, particulièrement les membres des trois associations suivantes : Association des rivanordais unis de Montréal (ARUM), Association solidarité aquinoise (ASA), Association pour le développement de Fort-Liberté et de ses environs (ADFE). Sans vous je n'aurais pu trouver des informations me permettant de répondre à mes questions de recherche. Merci aussi pour votre conciliation, car vous étiez toujours prêts à vous arranger pour me faciliter les déplacements à Montréal lors des entretiens.

Un merci spécial aux professeurs que j'ai rencontrés durant toute ma scolarité à l'université et qui m'ont encouragé à continuer la recherche, ou en me conseillant des articles qui avaient un rapport avec mon sujet. Je remercie également toutes les personnes de l'université qui ont contribué d'une manière ou d'une autre à la rédaction de ce travail :

la bibliothèque, le Centre d'aide à la réussite, le Groupe de recherche interdisciplinaire sur le développement régional de l'Est du Québec (GRIDEQ), le Service aux étudiants, etc.

Un autre grand merci va à tous les membres ma famille qui m'encouragent même s'ils ne sont pas avec moi au Canada. Merci à tous ceux qui ont facilité mon intégration à Rimouski, et m'ont aidé au besoin. Merci à tous mes ami(e)s étudiant(e)s de Rimouski venant de partout, qui ont eux aussi contribué à l'achèvement de ce travail. Malgré vos propres préoccupations à l'université, vous avez eu le temps d'échanger et de discuter avec moi sur mon sujet de recherche. Dans ces discussions, j'ai découvert différentes manières d'aborder le sujet. Et enfin un très grand merci à la communauté haïtienne de Rimouski. Même si nous ne sommes pas nombreux, vous avez toujours fait en sorte qu'on s'entraide les uns les autres.

Merci à toutes et à tous !



## RÉSUMÉ

Cette recherche s'inscrit dans le cadre de notre maîtrise en développement régional autour du sujet : La participation de la diaspora haïtienne au développement local en Haïti. L'objectif principal poursuivi à travers la recherche était de déterminer la motivation des Haïtiens de la diaspora à s'organiser en associations par localité d'origine pour promouvoir le développement de cette localité. Nous inscrivant dans une perspective qualitative, nous avons choisi notre échantillon de recherche parmi trois associations à Montréal regroupant les Haïtiens par localité d'origine. Les résultats montrent que les membres de la diaspora ont des motivations différentes en adhérant à une association, ce qui rend leur engagement et leur contribution différents les uns des autres. Bien que les associations investissent avec beaucoup d'énergie dans les localités en Haïti, nous avons repéré quelques contraintes empêchant leurs interventions de s'inscrire dans une perspective globale de développement local. De plus, la recherche ouvre la voie à d'autres pistes de recherche pertinentes autour de la question de la participation de la diaspora haïtienne au développement en Haïti.

Mots clés : participation, développement local, diaspora, associations, sentiment d'appartenance

## **ABSTRACT**

The central subject of research addressed in this master's thesis in regional development concerns the Haitian diaspora's participation in local development in Haiti. The principal objective of this research was to determine the motivation for Haitians of the diaspora to establish associations organized by place of origin to promote the development of their former places of residence. A qualitative approach was used in the collation and analysis of the data, and our research sample was chosen among three Montreal associations regrouping Haitian expatriates by place of origin. Our results show that the members of the diaspora have diverse motivations for joining an association which in turn lead to varying individual engagements and contributions. Albeit that these associations invest energetically in their Haitian places of origin, we have distinguished several factors that inhibit their interventions from being deployed in a global perspective of local development. In addition, this research paves the way for further study of other pertinent questions concerning the participation of the Haitian diaspora in the development of Haiti.

Key words: participation, local development, diaspora, associations, sense of belonging

## TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS.....	v
RÉSUMÉ.....	vii
ABSTRACT.....	viii
TABLE DES MATIÈRES.....	ix
LISTE DES FIGURES.....	xiii
LISTE DES ABRÉVIATIONS, DES SIGLES ET DES ACRONYMES.....	xiv
INTRODUCTION GÉNÉRALE.....	1
CHAPITRE 1 PROBLÉMATIQUE.....	4
1.1 MIGRATION : UN PHENOMENE MONDIAL.....	4
1.1.1 État de la migration dans le monde.....	4
1.1.2 Migration et développement.....	7
1.2 MIGRATION : CAS D'HAÏTI.....	11
1.2.1 Contexte d'Haïti.....	11
1.2.2 Migration des Haïtiens dans le monde.....	13
1.2.3 Migration des Haïtiens au Canada (Québec).....	16
1.2.4 Contribution des migrants haïtiens au développement en Haïti.....	18
1.3 LES MOUVEMENTS ASSOCIATIFS DE LA DIASPORA HAÏTIENNE À L'ÉTRANGER.....	21
1.4 QUESTION DE RECHERCHE, HYPOTHESES DE RECHERCHE.....	22
1.5 PERTINENCE DE LA RECHERCHE.....	24
1.6 INTENTION ET CONTRIBUTION DE LA RECHERCHE.....	27
CHAPITRE 2 CADRE THÉORIQUE.....	29
2.1 DEFINITION DES CONCEPTS.....	29

2.1.1	Participation.....	29
2.1.2	Diaspora.....	38
2.1.3	Développement local.....	43
2.2	EXPLICATION DES THEORIES.....	48
2.2.1	Approche de <i>l'empowerment</i> .....	48
2.2.2	L'approche participative de développement local.....	50
2.2.3	L'approche de l'innovation sociale.....	51
CHAPITRE 3 MÉTHODOLOGIE.....		54
3.1	POPULATION A L'ETUDE.....	54
3.1.1	Présentation des localités.....	56
3.2	TERRAIN A L'ETUDE.....	59
3.2.1	Présentation des associations.....	59
3.3	ÉCHANTILLONNAGE.....	63
3.4	COLLECTE DES DONNEES.....	64
3.4.1	Recherche documentaire.....	65
3.4.2	Entretien semi-directif.....	65
3.5	ANALYSE DES DONNEES.....	67
3.6	ÉTHIQUE DE LA RECHERCHE.....	68
CHAPITRE 4 PRÉSENTATION DES RÉSULTATS.....		70
4.1	LE SENTIMENT D'APPARTENANCE DES MEMBRES A LEUR LOCALITE D'ORIGINE.....	70
4.2	ENGAGEMENT ET MOTIVATION DES MEMBRES DES ASSOCIATIONS.....	73
4.2.1	Engagement basé sur le lien avec une personne de l'association.....	73
4.2.2	Engagement basé sur les besoins de la localité.....	74
4.2.3	Engagement basé sur la reconnaissance envers la localité.....	75
4.2.4	Engagement basé sur l'identité locale.....	75
4.2.5	Engagement basé sur le bon exemple de développement d'autres localités.....	76
4.2.6	Engagement basé sur l'accord avec les valeurs de l'association.....	76
4.2.7	Engagement basé sur la préparation du retour.....	77

4.2.8	Contraintes liées à l'engagement et la motivation des membres .....	77
4.3	PARTICIPATION DES MEMBRES .....	79
4.4	LES LIENS TISSES GRACE A L'ASSOCIATION .....	83
4.5	LES PERCEPTIONS DES ASSOCIATIONS DE LA DIASPORA.....	90
CHAPITRE 5 DISCUSSION DES RÉSULTATS .....		94
5.1	RAPPEL DE NOS QUESTIONS DE RECHERCHE .....	94
5.2	CONFRONTATION DE NOS RESULTATS AVEC LES QUESTIONS DE RECHERCHE DE L'ETUDE .....	97
5.2.1	Le sentiment d'appartenance des membres de la diaspora .....	97
5.2.2	Mécanismes mis en place par les membres de la diaspora à travers les associations pour promouvoir le développement local .....	99
5.2.3	Le choix des domaines prioritaires des associations pour le développement dans les localités .....	102
5.2.4	L'apport des membres de la diaspora dans les associations .....	105
5.3	ÉLÉMENTS CONFRONTES AVEC L'APPROCHE FONCTIONNALISTE .....	106
5.4	VERIFICATION DES HYPOTHESES .....	108
5.5	CONCLUSION DE L'ETAPE DE LA DISCUSSION .....	109
CONCLUSION GÉNÉRALE.....		114
ANNEXES.....		117
ANNEXE I : SIGNIFICATION DE QUELQUES SIGLES ET ACRONYMES .....		118
ANNEXE II : GUIDE D'ENTRETIEN À L'INTENTION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION.....		119
ANNEXE III : GUIDE D'ENTRETIEN À L'INTENTION DES MEMBRES RÉGULIERS DE L'ASSOCIATION.....		122
ANNEXE IV : CERTIFICAT D'ÉTHIQUE.....		124
ANNEXE V : LETTRE DE PRÉSENTATION DU PROJET POUR DEMANDE D'AUTORISATION .....		125

ANNEXE VI : FORMULAIRE DE CONSENTEMENT.....	127
RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES .....	131

## LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Les vingt premiers receveurs de TFM en 2010 en % de PIB.....	9
Figure 2 : Carte d'Haïti.....	11
Figure 3 : Envois de fonds des travailleurs et rémunérations des salariés, reçus (% du PIB).....	19
Figure 4 : Évolution croissante des transferts de fonds issus de la diaspora haïtienne.....	20
Figure 5 : Positionnement d'Aquin sur la carte d'Haïti.....	56
Figure 6 : Positionnement de Fort-liberté sur la carte d'Haïti.....	57
Figure 7 : Positionnement de Grande rivière du nord sur la carte d'Haïti.....	58

## **LISTE DES ABRÉVIATIONS, DES SIGLES ET DES ACRONYMES**

**ADFE** Association pour le développement de Fort-Liberté et de ses environs

**AJAQ** Association des Jacméliens et des Jacméliennes du Québec

**AQOCI** Association québécoise des organismes de coopération internationale

**ARCAM** Association régionale des Cayes à Montréal

**ARUM** Association des rivanordais unis de Montréal

**ASA** Association solidarité aquinoise

**CARICOM** *Caribbean Community/ Communauté caribéenne*

**CNUCED** Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement

**DAES** Département des affaires économiques et sociales des Nations unies

**ENM** Enquête nationale auprès des ménages

**FMMD** Forum mondial sur la migration et le développement

**GARR** Groupe d'Appui aux Rapatriés et Réfugiés

**HCDH** Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme

**HCR** Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés

**HPN** *Haiti Press Network*

**HTAs** *Home town associations*

**IDH** Indice de développement humain



**IHSI** Institut haïtien de statistique et d'informatique

**LDH** La diaspora haïtienne

**MPI** Migration Policy Institute

**OCDE** Organisation de coopération et de développement économiques

**OIM** Organisation internationale pour les migrations

**ONG** Organisation non gouvernementale

**PIB** Produit intérieur brut

**PNUD** Programme des Nations unies pour le développement

**ROCAHD** Regroupement des organismes canado-haïtiens pour le développement

**STR** Suspension temporaire des renvois

**TFM** Transferts de fonds des migrants

**TPS** *Temporary Protected Status*/ Statut de Protection Temporaire

**UNICEF** Fonds des Nations unies pour l'enfance

**UQAR** Université du Québec à Rimouski



## INTRODUCTION GÉNÉRALE

À l'ère de l'évolution technologique et des nouveaux moyens facilitant le déplacement, la migration est devenue un phénomène mondial. D'autant les pays du sud que les pays du nord sont touchés par les flux migratoires, soit en tant que pays de départ, soit en pays d'accueil ou soit en tant que pays de transit. Dès lors, plusieurs chercheurs s'intéressent à l'étude de ce phénomène en voulant comprendre ses causes et ses conséquences pour les pays d'accueil ou de départ, ou encore du lien entre la migration et le développement. En ce qui concerne Haïti, ce phénomène a débuté au XIX<sup>e</sup> siècle et a considérablement augmenté ces dernières années. Quoique Fagen (2009) estime qu'il serait difficile de quantifier le nombre de migrants Haïtiens à cause que certains sont en situation clandestine, certains articles ont estimé à environ deux millions le nombre d'Haïtiens en terre étrangère. Gardant dans la majorité des cas un lien affectif fort avec la terre d'origine, cette catégorie de personnes est communément appelée « diaspora ».

La diaspora haïtienne représente une force économique importante pour beaucoup de familles haïtiennes qui en sont entièrement dépendantes. Toutefois, en dehors de la sphère familiale, les membres de la diaspora haïtienne entreprennent certaines initiatives pour répondre aux besoins de base de leur localité d'origine. À cet effet, dans les grands pôles urbains tels que New York, Boston, Miami, Montréal où s'installe la majorité des Haïtiens à l'étranger, il se trouve des associations les regroupant par localités d'origine. Ces associations ont pour mission de soutenir ou d'initier des projets de développement dans les localités pour l'amélioration des conditions de vie des populations.

Dès lors, l'objectif général poursuivi dans ce mémoire est de déterminer ce qui motive les membres de la diaspora à s'ériger en associations par localités d'origine car, d'un autre côté, il existe aussi des associations socioprofessionnelles de la diaspora haïtienne ou celles offrant des services exclusivement aux migrants haïtiens sur la terre

d'accueil. À l'instar de Buénoz (2009) et Collin (2016), pour ne citer que ceux-là, nous avançons l'hypothèse que le sentiment d'appartenance de cette diaspora à leur localité d'origine serait l'une des raisons de cette motivation à vouloir participer au développement des localités en Haïti.

Considérant que notre recherche s'inscrit dans une perspective qualitative, nous avons constitué un échantillon de treize répondants, sélectionnés dans trois associations à Montréal regroupant la diaspora haïtienne par localités d'origine : Aquin, Fort-Liberté et Grande rivière du nord. Ces personnes ont été interviewées sur des thèmes tels que leur sentiment d'appartenance, le contexte de création de leur association, leur type de contribution, leur engagement à leur association, etc.

Ce travail a été divisé en cinq chapitres. Le premier chapitre présente la problématique de la recherche. Nous avons d'abord abordé la migration à l'échelle mondiale, pour ensuite approcher le phénomène dans un contexte haïtien, et aussi le rapport entre les mouvements migratoires et le développement des pays d'origine des migrants. À la fin de ce chapitre, nous avons élaboré les questions de recherche, les objectifs et les potentielles retombées.

Le deuxième chapitre porte sur le cadre théorique de la recherche. De là nous avons défini nos concepts d'étude, à savoir : la participation, la diaspora et le développement local. Nous avons également présenté quelques théories et approches ayant rapport à notre problématique, pour finalement préciser celle qui sera retenue dans le cadre de notre travail.

Dans le troisième chapitre qui constitue la méthodologie, nous avons décrit en détail notre processus de collecte des données auprès de nos répondants, la démarche adoptée pour l'analyse et l'interprétation des résultats, ainsi que l'éthique de la recherche.

Dans le quatrième chapitre, nous avons présenté les résultats de notre recherche. Pour ce faire, nous avons regroupé les informations recueillies dans nos entretiens sous forme de thèmes généraux issus de codifications.

Le cinquième chapitre présente la discussion et l'interprétation de nos résultats. Ceux-ci sont discutés et interprétés en fonction des questions élaborées dans la problématique, tout en tenant compte du modèle théorique retenu pour ce travail. Enfin, la conclusion vient clore notre travail en rappelant les différentes étapes de la rédaction, en dégageant dans quelle mesure les questions de recherche ont trouvé réponse. Nous laissons aussi dans cette étape quelques pistes ouvertes pour d'autres études, et nous proposons quelques pistes de recommandations pour l'amélioration de la participation des membres de la diaspora haïtienne au développement local en Haïti.

# **CHAPITRE 1**

## **PROBLÉMATIQUE**

### **1.1 MIGRATION : UN PHENOMENE MONDIAL**

Dans ce premier chapitre, nous abordons le phénomène de la migration d'abord à l'échelle mondiale avant de le situer dans un contexte haïtien. Nous présenterons des données sur les conditions socioéconomiques d'Haïti qui ont occasionné le départ de nombreuses personnes à l'étranger, mais plus particulièrement vers la province du Québec au Canada. Ensuite, nous aborderons la question de la contribution financière de la diaspora haïtienne à la satisfaction des besoins des membres de leur famille et les mouvements associatifs de la diaspora visant à promouvoir le développement dans certaines localités en Haïti. Enfin, nous énumérerons les objectifs de notre recherche, sa pertinence et ses principales retombées.

#### **1.1.1 État de la migration dans le monde**

Les mouvements migratoires constituent une caractéristique essentielle dans l'histoire de l'humanité. Dès le début de l'humanité, les hommes migraient dans le but d'élargir leur territoire, ou en fonctions des variantes environnementales, climatiques ou physiologiques. Dans le sens contemporain, la migration humaine a pris un autre sens et elle est influencée par des facteurs tels que : la recherche de mieux-être, la fuite d'un système politique, etc. Ce phénomène qu'est le flux migratoire prend une ampleur de plus en plus considérable dans le monde. Il peut être observé chez un peuple qui se déplace à l'intérieur de son propre pays (migration interne), ou chez ceux qui dépassent des frontières pour s'établir à l'étranger (migration internationale). Pour notre part, nous allons aborder la migration dans

le deuxième contexte : la migration internationale. Ainsi, Tandonnet (2007) définit la migration internationale comme :

Un mouvement de population à des fins de résidence, d'un pays d'origine vers un pays de destination. Cette notion est distincte de celle de circulation, qui n'implique qu'un passage ou un bref séjour, de moins de trois mois. Est généralement considérée comme migrant toute personne originaire d'un État et établie à des fins durables sur le territoire d'un autre État, même si elle a acquis la nationalité de ce dernier (Tandonnet, 2007 : 8).

Le département des affaires économiques et sociales des Nations unies (DAES, 2013) a dénombré 232 millions de migrants internationaux dans le monde pour l'année 2013. De plus, ce chiffre est en constante augmentation. Selon les données préliminaires de l'étude de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE, 2016) les flux des migrations permanentes en 2015 ont nettement augmenté pour la deuxième année consécutive dans la zone OCDE. Environ 4,8 millions de personnes ont immigré dans les pays de l'OCDE en 2015, soit 10 % de plus qu'en 2014. Toutefois, une publication de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM, 2016) a montré que les migrations peuvent suivre différentes trajectoires : les migrations du Sud (pays à revenus faibles ou moyens en développement) vers le Nord (pays à revenus élevés développés) représentent de 35 % à 45 % de l'ensemble des migrations dans le monde, alors que les migrations selon l'axe Sud-Sud représentent de 34 % à 41 % du mouvement et celles selon l'axe Nord-Nord, de 15 % à 25 %. De 3 % à 6 % des migrants suivent le corridor du Nord vers le Sud, une tendance émergente (dans Castonguay, 2015 : 2). Dans notre travail, l'accent sera mis sur la trajectoire des migrations du Sud vers le Nord.

Selon la trajectoire en question, Noreau (1997) cité par Leblanc *et al.* (2002) fait état de trois profils de migrants : d'abord, ceux dont la situation est caractérisée par la dépendance économique et qui doivent répondre aux impératifs changeants de l'emploi par la migration; ensuite ceux qui sont plus sensibles à l'état des rapports sociaux contemporains et soucieux de faire correspondre leur destinée personnelle à un certain style de vie, qui ne peut être développé qu'en dehors de chez lui, et enfin ceux qui bénéficient d'un fort sentiment d'individualité et pour lesquels la migration constitue à la fois une occasion d'affirmation de leur autonomie personnelle, mais également l'accès à

un espace social où cette affirmation est possible. Quoique Noreau ne mentionne que la ville comme élément attractif de la migration, ses idées nous permettent néanmoins de comprendre que la migration n'est pas seulement déterminée par des facteurs économiques comme on le voit généralement mais, d'autres facteurs sociaux, environnementaux et culturels peuvent déclencher le phénomène. À titre d'exemple, De Wenden (2009, 2016), a démontré dans ses travaux que la migration n'a jamais été une question de départ des pays du Sud vers ceux du Nord, mais que, selon les conditions qui la motivent, elle pourrait se faire du Sud vers le Sud, du Nord vers le Nord ou encore du Nord vers le Sud. Pour expliquer ce fait, Meyer (2008) met l'accent sur ce qu'on appelle l'exode des compétences, c'est-à-dire la mobilité des cadres hautement qualifiés d'un pays à un autre, quel que soit leur rang sur l'échelle de développement. Tandis que Tandonnet (2007) a mentionné dans ses travaux que ce sont entre autres la mondialisation, le progrès des communications et des transports qui facilitent le départ en masse de ceux qui ont le désir ou qui sont contraints de s'installer ailleurs, ce qui entraîne l'apparition ou la recomposition d'autres réseaux multipolaires, transnationaux, transcontinentaux ou régionaux, parmi lesquels se retrouve la diaspora. Dans ce contexte, toutes les régions du monde ou presque sont aujourd'hui concernées par le départ, par l'accueil, ou encore par le transit des populations, ou par les trois à la fois (De Wenden, 2009 : 3).

Vu son ampleur, le phénomène de la migration a soulevé pas mal de débats controversés dans les pays de départ et dans ceux d'accueil. Dans la première catégorie, des dirigeants de certains pays du Tiers-monde voient dans ce phénomène une « fuite de cerveaux » ou « fuite de bras », lorsque ce sont de jeunes familles ou des personnes qualifiées qui laissent le pays, car ils n'en tirent aucun bénéfice à l'échelle nationale. Pourtant, ceux qui fuient sont aspirés par les avantages sociaux et économiques que leur offre un pays étranger. Dans la deuxième catégorie, les pays d'accueil s'appuient sur la migration pour parer au problème de déclin démographique ou, au manque de main-d'œuvre. Pourtant, l'arrivée subite des migrants occasionne parfois un choc chez les natifs du pays d'accueil, qui voient leur intégrité culturelle menacée. C'est ce double enjeu retrouvé à la fois dans les pays de départ et ceux d'accueil que rapporte De Wenden :



Les migrations désirées par les pays d'accueil pour des raisons économiques (pénuries de main-d'œuvre et de qualifiés) et démographiques (facteur de croissance de la population) sont souvent politiquement indésirables par l'opinion publique qui y voit une concurrence, une difficulté à vivre ensemble, voire une atteinte à l'identité nationale et de mise en péril de l'État providence... Dans le même temps, la migration se poursuit, dans un mouvement lent et continu, dans les pays de départ qui dénoncent les violations des droits de leurs ressortissants, les morts et l'exode des cerveaux, tout en tirant des transferts de fonds de ressources essentielles au mieux-être de ceux qui sont restés sur place, à défaut de contribuer à un développement plus durable (De Wenden 2009 : 6).

Malgré tout, beaucoup sont d'avis que la migration pourrait être gagnante dans une triple dimension : pour le pays d'accueil, pour le pays de départ et pour les migrants eux-mêmes. Étant donné que chacune de ces dimensions peut faire l'objet d'une recherche particulière, nous mettrons davantage l'accent sur l'aspect de la migration comme un bénéfice pour le pays d'origine des migrants. Dès lors, ce qui nous intéresse à travers cette recherche pourrait se formuler dans cette question générale, à savoir : comment des gens qui ont laissé leur chez-eux pour s'établir dans un autre pays, peuvent-ils contribuer au développement de leur pays d'origine ?

### **1.1.2 Migration et développement**

Plusieurs auteurs et spécialistes (Breton-Jokl 1959, Guérassimoff 2004, Assogba 2002, Meyer 2008, Rannveig et Newland 2012, etc.) partagent l'idée qu'il existe un lien entre la migration et le développement, plus particulièrement pour les pays en développement. Quoique cette volonté de s'intéresser au phénomène de la migration et à son impact sur le développement apparaisse dès le XIX<sup>e</sup> et le XX<sup>e</sup> siècle (la Déclaration des droits de l'homme en 1948 reconnaît le « droit pour toute personne de quitter un pays y compris le sien »), ce n'est qu'avec la première réunion du forum mondial sur la migration et le développement (FMMD) en 2007, qu'une attention particulière fut accordée à la migration comme facteur de développement. De là, les États participants se tournent vers un acteur clé du phénomène migratoire, la diaspora, et ils s'intéressent à la manière dont cette dernière concourt au développement de son pays d'origine ou de celui de leurs

parents. En effet, nombreuses sont les publications qui traitent la thématique croisée de la migration (diaspora) et du développement.

Le premier apport des migrants au développement de leur pays d'origine soulevé dans les discussions porte sur les « Transferts de fonds des migrants (TFM) ». La Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED), affirme que les TFM sont devenus en quelques années une composante importante des flux internationaux de capitaux et, pour de nombreux pays en développement, une des premières sources de devises et de financement de l'économie (CNUCED, 2011). Ainsi, dans le graphique qui suit, la CNUCED présente les vingt premiers pays receveurs de TFM en % du Produit Intérieur brut, durant l'année 2010. Pour chacun d'entre eux, les TFM équivalent à plus de 10 % de leur production intérieure.

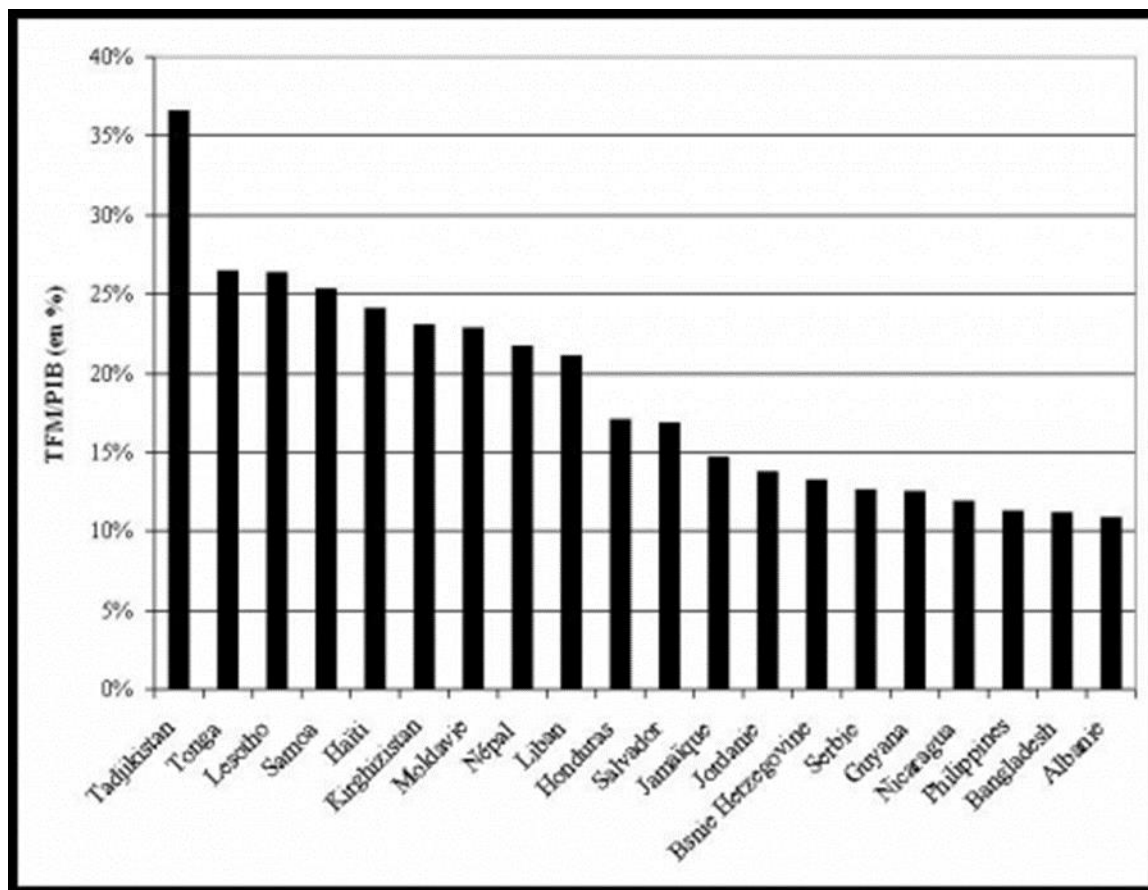


Figure 1 : Les vingt premiers receveurs de TFM en 2010 en % de PIB

Source : CNUCED 2011, dans Coiffard (2012)

Selon la dernière édition de la note d'information de la Banque mondiale sur les migrations et le développement, les envois de fonds vers les pays en développement ont atteint un niveau record en 2017, en s'établissant à 466 milliards de dollars, soit une hausse de 8,5 % par rapport à l'année précédente. En plus, les prévisions montrent que les envois de fonds en direction des pays en développement devraient continuer d'augmenter en 2018, de 4,1 %, pour atteindre 485 milliards de dollars (Banque mondiale, 2018).

Rannveig et Newland (2012) du *Migration Policy Institute* (MPI) ont publié le document : « Comment associer les diasporas au développement ? ». L'objectif des

auteurs a été de reprendre la mission dérogée depuis la première réunion du Forum mondial sur la migration et le développement (FMMD) en 2007.

Meyer (2008) de l'Institut de recherche pour le développement (IRD) de l'Université de Montpellier voit dans la migration une sorte de mobilité des savoirs et des compétences qui pourrait être bénéfique et pour le pays d'accueil et pour le pays d'origine. Sur cette même lancée, Tejada (2015) a identifié que les scientifiques et les professionnels exilés entretiennent des liens de coopération avec la communauté scientifique restée sur place.

Dans le contexte de la migration, l'apport des Africains de la diaspora peut prendre une signification bien particulière pour le développement de l'Afrique. Des pays du continent africain tels le Togo et le Burundi se sont dotés d'une politique nationale de la diaspora, afin d'encourager et de prendre des mesures favorisant l'implication et la participation de leur diaspora au développement du pays d'origine (Assogba, 2002).

Une synthèse de ces principales connaissances sur la diaspora concorde pour affirmer qu'effectivement un lien existe entre la diaspora et le développement du pays d'origine de cette diaspora. Les exemples de la diaspora africaine, entre autres, puisés dans les travaux de Assogba (2002) nous montrent que les gens de la diaspora jouent un rôle majeur dans le développement de leurs localités, régions et pays d'origine, en leur fournissant l'appui technique et financier pour les doter d'infrastructures. Mais qu'en est-il dans le cas de la migration en Haïti ? La diaspora pourrait-elle aussi être considérée comme une source de contribution pour le pays ?

Avant d'entrer dans les détails concernant le rapport entre la migration et le développement en Haïti, il serait important de nous arrêter un peu sur le contexte d'Haïti, qui pourrait non seulement expliquer les causes du départ des Haïtiens à l'étranger et aussi la signification des actions posées par la diaspora haïtienne dans son pays d'origine.

## 1.2 MIGRATION : CAS D'HAÏTI

### 1.2.1 Contexte d'Haïti



Figure 2 : Carte d'Haïti

Source : <https://goo.gl/images/cfJD13>, consulté le 27 juillet 2017

Haïti est l'un des pays des Grandes Antilles baigné par la mer des Caraïbes. Port-au-Prince est à la fois la capitale et la plus grande ville du pays, où se concentrent la majorité des services. Selon l'Institut haïtien de Statistique et d'Informatique (IHSI, 2016), le pays compte 11 078 033 habitants pour une superficie totale de 27 750 km<sup>2</sup>, ce qui fait une densité de 399,24 habitants par km<sup>2</sup>.

Plusieurs publications montrent que de nombreux Haïtiens vivent encore dans des conditions très précaires. D'ailleurs, une publication de la Banque mondiale (2017) affirme qu'Haïti reste le pays le plus pauvre du continent américain et l'un des plus déshérités du monde (avec un PNB par habitant de 846 dollars en 2014), et souffre de carences importantes dans les services essentiels. Selon un rapport du Programme des Nations unies pour le développement PNUD (2017), dans les années 2016 Haïti se classe 163<sup>e</sup> sur 183 pays avec un indice de développement humain (IDH) faible, alors que dans le rapport publié en novembre 2011, Haïti occupait la 158<sup>e</sup> place :

L'indice de développement humain (IDH) est un indice composite regroupant trois dimensions fondamentales du développement humain. L'espérance de vie à la naissance exprime la capacité à vivre longtemps et en bonne santé. La durée moyenne de la scolarisation et la durée attendue de scolarisation expriment la capacité d'acquérir des connaissances. Le revenu national brut par habitant exprime la capacité d'avoir un niveau de vie décent (PNUD 2017).

L'UNICEF (2017) fait une présentation des conditions générales de la pauvreté en Haïti sous forme de statistiques. Ainsi selon ses données : environ 80 % de la population haïtienne vit dans une très grande pauvreté. Près de 70 % des Haïtiens dépendent du secteur agricole, qui pratique principalement une agriculture de subsistance et emploie les deux tiers de la main-d'œuvre active. De plus, de fortes disparités sont remarquées entre les zones urbaines et rurales : 84 % des enfants des campagnes vivent dans une situation de grave privation (contre 45 % pour ceux des zones urbaines).

Se superposant à des conditions socioéconomiques précaires, Haïti est un pays extrêmement vulnérable aux aléas naturels, auxquels sont exposés plus de 90 % de sa population. Le pays a connu un séisme dévastateur le 12 janvier 2010 qui a fait plus de 300 000 morts et des millions de déplacés selon certaines estimations. Et le 4 octobre 2016, la péninsule du sud a été ravagée par l'ouragan Matthew, la catastrophe la plus dévastatrice depuis le séisme de 2010. Le coût des dommages a représenté 32 % du PIB. Dans la péninsule Sud d'Haïti, un tiers des hôpitaux ont été touchés, plus de 500 écoles ont été détruites et les pertes dans le secteur de l'agriculture, de la pêche et de l'élevage ont eu des conséquences délétères durables sur les moyens de subsistance des populations concernées (Banque mondiale, 2017).

Ces situations obligent beaucoup d'Haïtiens à rechercher un mieux-être, en adoptant la migration comme recours. Compte tenu des disparités villes/campagnes qui existent, certains quittent les zones rurales pour s'établir dans la capitale, et d'autres émigrent dans des pays étrangers. De ce fait, la migration en Haïti peut se présenter sous deux formes traditionnelles : soit à l'interne avec l'exode rural, soit à l'externe, avec la migration internationale. En regard de notre objet de recherche, à savoir les associations de la diaspora haïtienne, nous aborderons ici la migration des Haïtiens sous l'angle international.

### **1.2.2 Migration des Haïtiens dans le monde**

Le régime dictatorial des Duvalier (1957-1986) a occasionné l'exil de nombreux citoyens vers des terres étrangères. De 1986 à nos jours, loin de s'améliorer, le pays vit dans une instabilité politique, économique et sociale sans précédent ayant favorisé et favorisant encore une volonté manifeste d'un grand nombre d'Haïtiens, de laisser le pays et de partir à la recherche d'un environnement de vie plus sécuritaire (Saint-Louis, 2014). Toutefois, les données concernant le nombre d'Haïtiens qui vivent à l'extérieur du pays ne sont pas toutes exactes et varient d'une publication à l'autre. En effet Audebert (2011) mentionne que :

La présence haïtienne à l'étranger reste difficile à évaluer du fait de l'importance de la clandestinité et de l'hétérogénéité des sources statistiques des pays d'installation. Le recoupement des diverses sources officielles (recensements, estimations consulaires) permet néanmoins d'identifier trois pôles géographiques majeurs structurant cet espace migratoire international dynamisé par plus d'un million et demi d'individus : la Caraïbe, l'Amérique du Nord et l'Europe de l'Ouest. (Audebert, 2011 : 199)

Des sources, telles Immigration Canada, OIM, etc., estiment à environ deux millions la diaspora haïtienne à l'échelle mondiale. Même si le nombre d'Haïtiens vivant à l'étranger varie d'une source à l'autre, nous sommes d'avis que le nombre est considérable. Toutefois, il existe des faits particuliers qui ont joué un rôle important dans la migration de la population haïtienne pendant le XXI<sup>e</sup> siècle.

Le séisme du 12 janvier 2010 a entraîné des mesures dans les pays de l'OCDE (voir annexe p. 116) concernant les populations haïtiennes. Du fait de cette crise humanitaire, plusieurs agences des Nations unies ont lancé ensemble des appels d'urgence aux États pour qu'ils suspendent les retours forcés vers Haïti (Conseil des droits de l'homme, 2012), notamment l'Expert indépendant sur la situation des droits de l'homme en Haïti, Michel Forst, le Haut-Commissaire des Nations unies aux droits de l'homme (HCDH) et le Haut-commissaire des Nations unies pour les réfugiés (HCR), jusqu'à ce que les personnes puissent rentrer en sécurité et de manière durable. Des pays tels que la France, les États-Unis, le Mexique et le Canada, qui accueillent traditionnellement la plupart des émigrés d'Haïti, ont suspendu tous les retours forcés. Les États-Unis ont reconnu pour les Haïtiens un statut de protection temporaire (TPS). Au Canada, les Haïtiens bénéficiaient depuis 2004 d'une suspension temporaire des renvois (STR) à cause des conditions générales qui mettaient en péril la vie de la population. Après le séisme, le Canada a suspendu tous les retours vers Haïti, une mesure qui s'appliquera même à ceux qui ne remplissent pas les conditions pour bénéficier de la STR (Rapport du Système d'observation permanente des migrations internationales de l'OCDE, 2016).

Outre les flux traditionnels vers les États-Unis, le Canada, la France et la République dominicaine, une nouvelle destination a été observée au cours de ces dernières années : l'Amérique du Sud, notamment, le Brésil, le Chili et l'Argentine. Pour le Brésil, cette



migration massive a été le résultat des politiques du Brésil mises en marche à partir du 12 janvier 2011 concernant les visas et la régulation normative 97 du Conseil national brésilien d'immigration autorisant les services consulaires du Brésil à émettre 100 visas mensuels de travail pour cinq ans, qui permettent le regroupement familial et ne relevant pas du statut d'emploi du migrant. Toutefois, en janvier 2012 la régulation initiale a été remplacée par une nouvelle norme qui a éliminé les quotas établis (OIM, 2014 : 15). Cette nouvelle décision n'a fait qu'augmenter le flux d'émigration vers cette nouvelle destination. Dans un article paru au journal électronique *Haiti Press Network* (HPN) en date du 9 septembre 2015, le nombre de ressortissants haïtiens à s'établir au Brésil après le séisme du 12 janvier 2010 passe de 35 à environ 70 mille dans l'espace de cinq ans, selon le Groupe d'Appui aux Rapatriés et Réfugiés (GARR).

À côté du Brésil, le Chili constitue une autre destination rêvée par nombre d'Haïtiens. S'il faut un visa pour se rendre au Brésil, tel n'est pas le cas pour le Chili. Dans un article paru dans le journal haïtien *Le Nouvelliste* en date du 22 juillet 2016, sont détaillées les conditions imposées à ceux qui veulent s'y rendre : une lettre d'invitation, une pièce d'identité valide, le billet d'avion et près de 1500 \$ US d'argent de poche. Selon Josué Michel du GARR, le nombre de migrants haïtiens au Chili s'élevait à près de 5 000 personnes. Cependant, durant la fin de l'année 2016 la Banque centrale chilienne dénote une croissance exponentielle des migrants haïtiens vers le Chili, avec un rythme de 300 arrivées par jour.

Quoique la diaspora haïtienne en Amérique latine commence à gagner de l'ampleur en chiffres, notre recherche prendra plutôt en compte celle du Canada, notamment celle de la province du Québec. Deux raisons nous permettent d'expliquer ce choix : d'un côté, la migration haïtienne vers le Canada, contrairement à celle vers l'Amérique latine, est un phénomène qui date de la deuxième moitié du vingtième siècle. De ce fait, plusieurs générations de cette diaspora haïtienne ont déjà vécu au Canada. D'un autre côté, la grande majorité des Haïtiens qui émigrent vers l'Amérique latine ont comme objectif de rejoindre

un jour les États-Unis ou le Canada, ce qui ne rend que passagère leur présence au Brésil ou au Chili.

### **1.2.3 Migration des Haïtiens au Canada (Québec)**

La présence d'Haïtiens au Canada et au Québec est un phénomène qui ne date pas d'hier. Dès le début du phénomène, Déjean (1978) porta une attention particulière à l'augmentation graduelle du nombre d'Haïtiens au Canada, aux causes de leur départ, ainsi qu'aux difficultés issues de leur adaptation sur la terre d'accueil. Si dans les années 1950, on comptait à peine une quarantaine d'Haïtiens au Canada, et principalement au Québec, la tendance va se modifier dans les deux décennies qui suivent. En effet : Haïti qui ne faisait pas partie, en 1968, des quinze principaux pays sources d'immigration au Québec, a pris le deuxième rang en 1969 pour se maintenir, en 1974, 1975 et 1976 au premier rang, devant la France, les États-Unis et le Liban (Déjean, 1978).

Les résultats de recherches concernant l'histoire de l'émigration des Haïtiens au Québec font état de trois grandes vagues, avec des profils de migrants différents les uns des autres. Berthiaume, Corbo et Montreuil (2012) retracent ces trois vagues : la première vague débute avec l'arrivée au pouvoir de François Duvalier en 1957, et a été qualifiée de « fuite de cerveaux ». En effet, plusieurs professionnels qualifiés quittent Haïti pour fuir le régime dictatorial de Duvalier avec l'espoir d'y retourner un jour. Ces professionnels francophones arrivés au Québec pouvaient directement exercer leur profession en terre d'accueil. En 1972, on dénombrait à plus de 3 500 professionnels haïtiens vivant au Québec. La deuxième vague quant à elle débuta en 1971, et elle fut qualifiée « d'exode de bras ». Dès lors, ce n'était plus l'élite haïtienne, mais plutôt de milliers d'ouvriers et travailleurs qui arrivaient en masse. Ils sont peu scolarisés et moins qualifiés que la première vague. Ils occupent surtout des emplois dans les secteurs faibles de l'économie, manufactures ou services. Tels sont les besoins du Québec d'alors. À partir de 1980, survient la troisième vague d'Haïtiens au Québec. Elle concerne une nouvelle catégorie

d'immigrants : les parents aidés. Ces derniers disposent d'un capital social moins élevé que ceux de la vague de 1960-1970 ; majoritairement de culture rurale, ne parlant pas français et non scolarisés, ces personnes étaient déjà en situation d'exclusion dans leur propre pays sur les plans économique, culturel, linguistique et social, donc leur intégration sur la terre d'accueil a été plus difficile. Avec ces différentes vagues, la communauté haïtienne au Québec verra ses membres passer de 25 000 en 1981 à 38 000 en 1986. Par ailleurs, même si les auteurs ne mentionnent que les trois vagues d'immigration observées durant sa recherche, cela ne veut pas dire que la vague d'immigration des Haïtiens au Canada s'est ralentie durant les années qui suivent. En effet, d'autres programmes ont facilité l'immigration d'Haïtiens au Canada pour des raisons d'études ou autres. Citons par exemple : le programme des travailleurs qualifiés du Québec qui permet à des professionnels de s'installer et de travailler au Québec, ou encore les programmes de bourses (leadership) Canada-CARICOM qui permettent aux étudiants des pays de la Communauté des Caraïbes (CARICOM) de venir au Canada pour étudier ou faire de la recherche au niveau collégial, au premier cycle et aux cycles supérieurs universitaires.

Un peu plus récemment, les recensements de l'immigration du Canada (2006, 2011) dénotent encore une augmentation de la communauté haïtienne au Canada et principalement au Québec. L'analyste pour Statistiques Canada, Hélène Maheux (2013) attribue, pour sa part, cette augmentation à la vague d'immigration humanitaire des Haïtiens après le tremblement de terre de 2010, lors duquel la grande communauté de cette diaspora vivant à Montréal aurait influencé la trajectoire des victimes. Du coup, l'Italie cède la place à Haïti comme premier pays de naissance des immigrants établis à Montréal, rang qu'elle occupait pourtant depuis des décennies. Cela permet à Haïti de passer de la 26<sup>e</sup> à la 7<sup>e</sup> position des pays de provenance des immigrants au Canada (Journal de Montréal, 2013). Quoiqu'il en soit, il serait difficile de mettre un chiffre exact sur la communauté des Haïtiens à Montréal, au Québec ou au Canada en général. Des faits récents (été 2017) nous montrent que la frontière entre le Québec et les États-Unis (Lacolle) a été le théâtre d'une grande vague d'immigrants qui demandaient l'asile au Canada, et parmi eux figuraient beaucoup d'Haïtiens qui fuyaient la politique de déportation adoptée par les États-Unis à

l'endroit des détenteurs de TPS (voir annexe I). L'enquête nationale des ménages (ENM, 2011) donne des caractéristiques de la communauté haïtienne au Canada, dont la taille s'élève à 119 185 personnes : pour la majorité (80,0 %) des personnes de cette communauté, il s'agit d'une origine unique, tandis que 20,0 % de cette population a déclaré une origine haïtienne avec au moins une autre origine ethnique. D'un autre côté, plus de la moitié (57,3 %) des membres de cette communauté sont de la première génération, c'est-à-dire qu'ils sont nés à l'étranger et 38,2 % sont de la deuxième génération, c'est-à-dire qu'ils sont nés au Canada, mais au moins un de leurs parents est né à l'étranger. Quoique les revenus moyens des personnes d'origine ethnique haïtienne soient inférieurs à ceux observés dans l'ensemble de la population du Québec (27 495 \$ contre 36 352 \$), on compte 58 780 personnes d'origine haïtienne au sein de la population active québécoise. Elles affichent un taux d'activité supérieur à celui de l'ensemble de la population du Québec (67,5 % contre 64,6 %). D'une certaine manière, ces dernières données nous montrent que les membres de la diaspora haïtienne du Québec sont actifs économiquement. Maintenant qu'en est-il de leur contribution au développement du pays d'origine ?

#### **1.2.4 Contribution des migrants haïtiens au développement en Haïti**

Beaucoup reconnaissent la contribution financière de la diaspora haïtienne dans la satisfaction des besoins de plusieurs familles en Haïti. Lors d'une conférence organisée en 2014 en Haïti sous le titre : « Quarante ans de mutations économiques en Haïti », l'économiste Boisson a mis en évidence le rôle et la contribution de la diaspora à l'économie d'Haïti. Plus de 30 % des familles haïtiennes reçoivent mensuellement de la diaspora des transferts financiers. Ces transferts représentent depuis l'an 2000, trois fois la valeur des exportations du pays, et en 2012 ils ont atteint près de deux milliards de dollars américains. Selon des données tirées du site de la Banque mondiale (2017), ces transferts de fonds sont passés de 8,8 % en 1998 à 29,2 % du PIB haïtien, soit l'un des ratios le plus élevé dans la région Amérique latine et Caraïbes.



Figure 3 : Envois de fonds des travailleurs et rémunérations des salariés, reçus (% du PIB)

Source : Estimations de la Banque mondiale 2017 disponible sur leur site

La figure ci-dessus nous permet de comprendre que, d'une autre part, les envois de fonds de la diaspora haïtienne en termes de dollars augmentent considérablement d'année en année. Dans un article paru dans *Le Nouvelliste* en août 2017, Saint-Pré (2017) présente un classement de la diaspora haïtienne selon les envois de fonds. En première position se trouve la diaspora américaine qui, elle, a atteint 126 millions de dollars. Les migrants haïtiens vivant au Chili ont envoyé à leurs proches en Haïti des transferts de l'ordre de 7,5 millions de dollars américains. Cela fait désormais du Chili la deuxième principale source d'envois de fonds vers Haïti en mai 2017. En troisième et quatrième position, se trouvent le Canada et la France qui ont tous deux contribué à hauteur de 7,42 millions, suivis de la République dominicaine et du Brésil qui ont contribué respectivement à hauteur de 5,5 millions et 4,8 millions de dollars pendant la même période (Saint-Pré, 2017).

Considérant ce classement de Saint-Pré, l'apport financier de la diaspora haïtienne serait considérable pour l'économie nationale en Haïti. De ce fait, la diaspora est un acteur à ne pas négliger dans toute relance de développement socioéconomique du pays. Ces envois de fonds de la diaspora haïtienne servent à des investissements aux pays d'origine, ou encore ils permettent à des familles de répondre à leurs besoins de base non satisfaits : les frais de scolarité et de visites médicales, l'achat des aliments, etc. Dans les prochaines lignes, nous présenterons une figure de l'évolution des transferts de fonds de la diaspora de 1988 à 2012. Selon la figure, l'évolution est plutôt croissante.

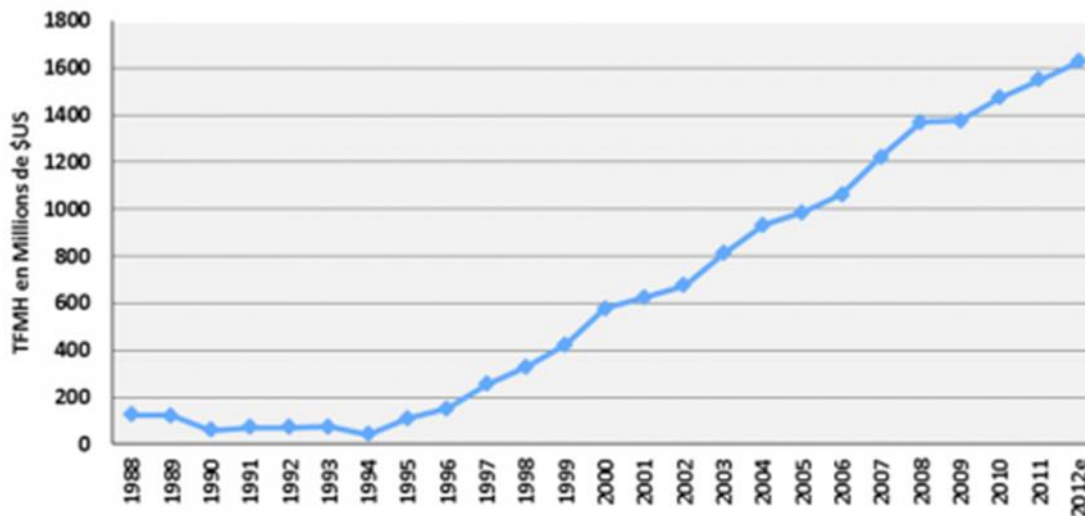


Figure 4 : Évolution croissante des transferts de fonds issus de la diaspora haïtienne

Source : Graphe de la Banque mondiale, dans Paul et Séraphin (2014)

Bien que l'apport financier de la diaspora haïtienne soit considérable, plusieurs auteurs s'accordent à dire que la contribution de la diaspora n'est pas que financière, elle va bien au-delà de l'aspect financier pour toucher aussi le développement de nouveaux marchés, le transfert de technologie, la philanthropie, le tourisme, la politique, le savoir, les nouvelles attitudes, mais aussi le changement culturel (De Haan, 2000 ; Meyer et Brown, 1999, dans Paul, 2014). En effet, l'auteur soutient aussi l'idée qu'une réelle implication de la diaspora haïtienne dans le développement en Haïti est possible par le fait que cette

catégorie partage une identité commune : l'Haïtianité, qu'il définit comme une expression de l'identité collective haïtienne. À cet effet, de nombreux projets de développement territorialement localisés ont été mis en œuvre sur l'initiative des individus ou des nombreuses organisations de la diaspora. Ces projets sont d'envergure soit collective (écoles, routes, centres de santé, etc.) ou individuelle (constructions de maison, microentreprises, etc.) (Paul, 2014). Mais pour notre part, nous nous intéresserons aux initiatives d'envergure collective, à travers les mouvements associatifs de la diaspora haïtienne à l'étranger.

### **1.3 LES MOUVEMENTS ASSOCIATIFS DE LA DIASPORA HAÏTIENNE À L'ÉTRANGER**

Les résultats de nos recherches sur l'organisation de la communauté haïtienne dans le monde nous montrent qu'il existe un bon nombre de fédérations, d'associations et de plates-formes de la diaspora haïtienne, notamment là où il y a une forte présence haïtienne. Quoique les chiffres varient selon la source consultée, ces associations ou organisations sont évaluées à plus d'une centaine dans le monde. Fagen (2009) distingue quelques grands types d'associations de la diaspora haïtienne parmi tant d'autres, par exemple : les associations par localités d'origine que l'auteur appelle *Home town associations* (HTAs), les associations professionnelles et les organisations religieuses. Étant donné que notre recherche ne prendra en compte que la diaspora haïtienne du Québec, nous porterons dès lors notre attention sur les associations de la diaspora haïtienne du Québec.

En effet, le besoin d'organiser la vie de la communauté haïtienne au Québec s'est fait sentir dès le début de l'explosion démographique de cette communauté dans la province. D'ailleurs, Déjean (1978) a précisé que c'est à partir de l'année 1972 que commence la naissance de l'organisation communautaire des Haïtiens au Canada. Toujours selon le même auteur, l'augmentation des migrants arrivant d'Haïti a suscité chez ces derniers le désir de doter la nouvelle communauté de moyens et d'organismes capables de la représenter, de la défendre et surtout de maintenir un lien avec Haïti. Ces conditions ont conduit à la création des centres d'entraide, tels que le Bureau de la communauté chrétienne

des Haïtiens de Montréal et la Maison d'Haïti. En dehors de ceux-ci, la tendance au mouvement associatif a aussi engendré la création d'autres associations de type professionnel, culturel ou même d'appartenance locale ou régionale. Dans notre travail, nous ne prendrons pas en compte tous les types d'associations de la diaspora haïtienne au Québec, mais seulement celles qui regroupent les gens par localité d'origine ou d'appartenance.

En consultant les sites de l'Association québécoise des organismes de coopération internationale (AQOCI) et de La Diaspora Haïtienne (LDH), nous avons découvert l'existence de plusieurs associations de la diaspora haïtienne à Montréal en fonction de la localité d'origine des membres. Citons par exemple : l'Association des Jacméliens et des Jacméliennes du Québec (AJAQ) pour la région de Jacmel, l'Association solidarité aquinoise (ASA) pour la région d'Aquin, l'Association des Rivanordais unis de Montréal (ARUM) pour la Grande Rivière du nord, l'Association régionale des Cayes à Montréal (ARCAM), l'Association pour le Développement de Fort-liberté et ses environs (ADFE) pour la région de Fort-liberté, et bien d'autres encore représentants des localités telles que : Gonaïves, les Anglais, Desdunes, Menard, Bonne-fin, pour ne citer que celles-là. À travers ces types d'associations, les originaires des différentes localités contribuent au développement de celles-ci, soit en apportant un projet quelconque, soit en appuyant financièrement et techniquement des initiatives locales.

#### **1.4 QUESTION DE RECHERCHE, HYPOTHESES DE RECHERCHE**

Comme nous l'avons vu plus haut, la contribution de la diaspora haïtienne, plus précisément celle du Québec n'est pas uniquement financière, mais elle vise des actions et des mouvements associatifs faisant la promotion du développement socioéconomique de sa région d'origine ou d'une localité spécifique en Haïti. Étant donné qu'au Québec il existe plusieurs dizaine d'associations (formelles ou informelles) de la diaspora représentant diverses localités et régions en Haïti, notre recherche s'intéresse dès lors à la motivation de cette diaspora à vouloir s'organiser par localité d'origine ou d'appartenance pour



promouvoir le développement dans les localités en Haïti. D'où, notre question de recherche formulée en ces termes : *qu'est-ce qui motive la diaspora haïtienne du Québec à s'organiser en certaines associations pour participer au développement local en Haïti ?*

De cette question, il en découle quatre autres qui sont plus spécifiques :

- A- Qu'en est-il du sentiment d'appartenance des membres de la diaspora haïtienne à leur localité d'origine ?
- B- Quels sont les mécanismes mis en place par les membres de la diaspora à travers les associations pour promouvoir le développement dans les localités ?
- C- Comment se déterminent les choix de projets des associations dans les localités en Haïti ?
- D- De quelle manière est-ce que les membres de la diaspora haïtienne participent au sein des associations dans lesquelles ils se sont engagés ?

Tenant compte de tous les facteurs prémentionnés, particulièrement à propos des associations régionales de la diaspora haïtienne au Québec et leur participation au développement des localités d'origine, nous avons formulé notre hypothèse de recherche comme suit : *Restant attaché à leur localité d'origine, les membres de la diaspora haïtienne du Québec s'organisant en associations par localités d'origine participent au développement local en Haïti en soutenant des projets visant à rehausser l'image de leur localité respective.*

Et comme hypothèses spécifiques, nous pouvons retenir celles-ci :

- Les associations régionales sont des lieux d'expression de l'identité commune des membres de la diaspora haïtienne du Québec.
- À travers les associations, les membres de la diaspora haïtienne du Québec réalisent des actions collectives pour rendre leur localité plus vivable à leurs yeux.

## 1.5 PERTINENCE DE LA RECHERCHE

Pour ce qui est d'abord de la pertinence de la recherche, nous l'aborderons sous deux angles : social et scientifique.

Du côté de la pertinence sociale, ce qui capte d'abord notre intérêt pour un tel sujet, c'est l'augmentation continue du nombre d'Haïtiens en terre étrangère d'année en année. Selon certaines estimations, deux millions d'Haïtiens (sans compter leurs enfants nés à l'étranger) seraient à l'extérieur du pays d'origine. Et beaucoup d'entre eux ont acquis des connaissances pendant qu'ils sont à l'extérieur d'Haïti. Pourtant, en Haïti il y a un besoin urgent de mettre en place des infrastructures et d'assurer des services sociaux de base à la population. Des publications sur la relation entre la migration et le développement nous montrent que certains pays du continent africain tels que le Rwanda et le Burundi se sont appuyés sur le soutien de leur diaspora pour favoriser leur développement socioéconomique. Dans le cas de la diaspora haïtienne, il existe plusieurs associations et organismes dont le but est de travailler au développement du pays d'origine. Mais ces initiatives sont peut-être méconnues par l'État haïtien ou d'autres organismes internationaux qui financent des projets de développement en Haïti. En d'autres termes, cette motivation des membres de la diaspora à s'ériger en associations pour promouvoir le développement dans les localités du pays d'origine pourrait être interprétée comme une responsabilité sociale envers Haïti dont ils gardent encore des liens affectifs.

D'ailleurs des auteurs tels que Collin (2016), Klein (2008) et Vachon (1993) partagent tous l'idée qu'un fort sentiment d'appartenance amène une conscience collective qui peut déboucher par la suite sur des actions collectives visant le développement durable des territoires. Lorsque nous considérons que beaucoup de gens de la diaspora ont acquis des connaissances en terre étrangère, nous pensons qu'ils pourraient mettre ces connaissances à la disposition de leur pays d'origine. Par exemple, après le séisme de janvier 2010, beaucoup de médecins et d'autres personnels de la santé d'origine haïtienne se sont rendus en Haïti sur une base volontaire pour prodiguer des soins de santé à la

population. Ces types d'initiatives de la diaspora doivent être encouragés non pas seulement dans les situations d'urgence, mais régulièrement et de manière coordonnée pour des résultats plus durables.

C'est dans ce contexte que nous pensons que cette étude sur la participation de la diaspora au développement local en Haïti à travers des associations a toute son importance. L'étude met l'accent sur un groupe d'acteurs qu'est la diaspora, qui a des aspirations pour le changement en Haïti, et qui dispose de quelques ressources matérielles et humaines pouvant être utilisées pour le bien des localités d'Haïti. En d'autres termes, le développement d'Haïti devrait passer par une prise de conscience et l'implication de tous les secteurs de la société haïtienne y compris la grande majorité des personnes de la diaspora qui continue d'exprimer leur identité haïtienne quoique à l'étranger.

Pour ce qui a trait à la pertinence scientifique, nous avons pu constater le manque de documents traitant du lien entre la diaspora haïtienne et le développement local en Haïti. Quelques articles disponibles sur le sujet mettent l'accent sur la contribution financière des Haïtiens de l'étranger dans la prise en charge des membres de leurs familles demeurant en Haïti, ou sur l'impact des actions de la diaspora haïtienne dans le pays en général. Pour notre part, nous comptons creuser un peu le sujet en nous intéressant particulièrement aux associations de la diaspora haïtienne du Québec qui s'investissent dans des localités spécifiques en Haïti. À cet effet, ce que nous visons c'est la motivation des membres de la diaspora haïtienne à s'ériger en associations par localités d'origine. Elisdort (2006) dans son mémoire de maîtrise s'est intéressé aux motivations des membres de la diaspora haïtienne à soutenir le regroupement des organismes canado-haïtiens pour le développement (ROCAHD). Nos recherches présentent des similitudes dans le fait que nos principaux répondants ont abordé le sentiment d'appartenance comme facteur les poussant à s'impliquer dans des organisations ou associations pour le développement d'Haïti. Mais la différence est que le ROCAHD est un regroupement de plusieurs organismes et associations canadiens ou haïtiens au Canada, alors que nous nous intéresserons à des regroupements de gens de la diaspora ayant plutôt une même localité d'origine. Étant

donné que ces formes d'associations commencent à gagner du terrain à Montréal, nous pensons que la diaspora haïtienne perçoit sa localité d'origine d'une manière qui la pousse à agir en sa faveur. Et c'est toute la raison de notre intérêt pour cette recherche.

Fagen (2009) dans ses travaux s'intéresse à la manière dont les grands réseaux diasporiques haïtiens en Amérique du Nord, particulièrement à New York, Boston, Miami et Montréal contribuent à la satisfaction des services de base en Haïti. Pour cette auteure, l'impact des actions des associations de la diaspora est frappant dans les localités rurales d'Haïti. De plus, elle reconnaît que l'une des formes de regroupement privilégiée par la diaspora haïtienne dans ses grands centres urbains est le regroupement par localités d'origine. Toutefois, notre travail diffère de la sienne, car elle met l'accent plutôt sur les différents projets de ces associations en santé, en éducation ou en microfinance. Tandis que de notre côté, même si nous prenons en compte les projets des associations, nous nous intéresserons davantage à ce qui motive les membres de la diaspora à se regrouper par localités d'origine. Ainsi, nous comprendrons mieux pourquoi leurs actions visent tel type de projet mais pas d'autres, ou encore telle localité en particulier.

Si les écrits scientifiques sur la contribution des associations de la diaspora haïtienne sont rares, nous avons répertorié par ailleurs, plusieurs auteurs dont Assogba (2002), Meyer (2008), Mujawiyera (2011), Rannveig et Newland (2012), qui ont écrit sur la contribution des membres de la diaspora africaine au développement de leur pays d'origine. Quoiqu'elles ne visent pas la même réalité géographique que la nôtre, ces recherches nous ont quand même permis de mieux situer le contexte de notre recherche.

Ainsi, par cette recherche nous comptons apporter une contribution scientifique aux écrits sur le lien entre la diaspora haïtienne et les initiatives de développement dans les localités en Haïti, à travers la création d'associations regroupant cette diaspora par localités d'origine au Québec.

## 1.6 INTENTION ET CONTRIBUTION DE LA RECHERCHE

Dans cette section de notre travail, nous présenterons les objectifs (général et spécifiques) visés par notre recherche, ainsi que ses principales retombées.

Objectif général : déterminer la motivation de la diaspora haïtienne du Québec à s'organiser en association par localités d'origine pour promouvoir le développement dans ces localités en Haïti.

De cet objectif général, nous en retenons d'autres qui sont plus spécifiques :

Répertorier les organismes de regroupement d'Haïtiens d'une même région d'origine qui vivent au Québec ainsi que les projets de développement qu'ils mettent en place ;

Enquêter sur les conditions qui ont favorisé la création des associations régionales de la diaspora haïtienne au Québec ;

Comprendre le rôle du sentiment d'appartenance dans la motivation de la diaspora à s'ériger en associations régionales ;

Analyser l'engagement et la participation des membres dans les associations de la diaspora haïtienne ;

Identifier les moyens mis en place par les associations pour répondre à leur mission dans les localités d'origine, ainsi que le type de développement privilégié ;

Documenter les résultats concrets découlant des projets de développement de la diaspora qui s'inscrivent dans ce spectre.

Dans le cas d'une quelconque retombée, nous pensons que les résultats de notre étude pourraient contribuer à :

Informar les membres de la diaspora haïtienne en général sur leur contribution au développement local en Haïti, ainsi elle serait plus motivée à prendre part à de telles initiatives.

Faire reconnaître par les organismes de financement et de développement international, le rôle des associations de la diaspora haïtienne du Québec comme alternative dans le développement local en Haïti.

Conscientiser et encourager la diaspora haïtienne à prendre part au développement local en Haïti, à travers les associations de regroupement par localités d'origine ou d'appartenance.

Attirer l'attention de l'État haïtien sur les actions de la diaspora, assurer un rôle de soutien et de coordination afin que ces actions entrent dans le plan de développement durable du cadre national.

## **CHAPITRE 2**

### **CADRE THÉORIQUE**

#### **2.1 DEFINITION DES CONCEPTS**

Avant de présenter les différentes théories qui expliquent notre problématique, il importe avant tout de définir les concepts de la recherche. Trois principaux concepts ont été retenus dans notre problématique, à savoir : participation, diaspora et développement local. Ces concepts seront définis pour préciser le sens qu'ils prendront dans le cadre de notre recherche.

##### **2.1.1 Participation**

Selon Meister (1979), le terme « participation » est construit à partir de la racine « part », sur laquelle est également construit le terme « partager ». Participer signifie donc prendre part, posséder une part de quelque chose. Depuis quelques décennies, le concept participation est de plus en plus utilisé par des intervenants en développement. Bessette (2004) affirme que le concept est souvent mal utilisé. Et dans la pratique, plusieurs approches de la participation sont pourtant non participatives. Faute d'une définition exacte, l'auteur évoque des pistes pour pouvoir reconnaître la participation :

Qu'est-ce que la « participation » alors ? Un bon indicateur est donné lorsque les gens prennent la responsabilité de mener à bien une initiative de développement. C'est-à-dire que les membres de la communauté prennent non seulement part aux activités, mais sont engagés directement dans le processus décisionnel et dans la planification de l'initiative de développement. (Bessette, 2004 : 19)

En d'autres termes, la participation serait la somme de la prise de décision d'une initiative de développement, de sa planification, et aussi des actions pour sa réalisation. Pour ce faire, les membres interagissent à ces trois stades du processus. Dans ce contexte,

Saint-Arnaud (1978) a vu dans la participation une interaction de chacun des membres du groupe ou de la communauté avec une cible commune. L'auteur utilise cinq positions spécifiques appelées axes de participation pour évaluer le degré d'engagement d'un membre du groupe par rapport à la cible commune :

- 1) La position du centre, dont le membre oriente le groupe dans la recherche, la définition ou la poursuite d'une cible commune.
- 2) La position de l'émetteur, lorsque le membre participe activement et directement à la définition ou à la poursuite de la cible commune.
- 3) La position du récepteur, lorsque le membre est dans un état d'attention et de réceptivité par rapport à ce qui se passe dans le groupe en fonction de la cible commune.
- 4) La position de satellite, lorsque le membre s'écarte de la cible commune à cause d'une préoccupation personnelle ou d'un autre aspect de la vie du groupe.
- 5) La position de l'absent, lorsque physiquement il ne se présente pas dans les réunions du groupe.

Dans un groupe, il y a toutes ces positions qui interagissent comme des forces autour de la cible commune, ce qui pourrait influencer les prises de décisions. C'est ce qu'a reconnu Bessette en nous rappelant qu'une communauté locale ou un groupe ne sont pas homogènes, mais qu'ils sont plutôt un regroupement d'individus et de sous-groupes ayant tous leurs propres caractéristiques et intérêts. De son côté, Tremblay (2015) a priorisé l'expression « participation citoyenne » utilisée par certains intervenants, vu que le concept de participation apparaît dans les pratiques de groupes de citoyens ou de communautés à l'échelon local. Ainsi : « la participation citoyenne fait appel aux citoyens engagés dans l'arène publique et dans le processus délibératif et participatif » (Tremblay, 2015 : 31). D'autant plus que la participation citoyenne peut se réaliser sous différentes formes qui sont interreliées et se complètent telles que : manifestation, vote,



représentation à des audiences publiques, militantisme dans une association ou implication dans des expériences de concertation (Guillemot 2012). Ces dernières formes sont catégorisées sous trois dimensions selon la définition de Thibault (2000), dans ses travaux pour l'ex-Conseil de santé et de bien-être où la participation citoyenne se définit étant :

L'exercice et l'expression de la citoyenneté active et engagée sous 3 dimensions : la participation politique au processus électoral ; la participation démocratique (publique) aux débats dans l'espace public ; la participation sociale ou civique aux instances de base de la société civile, par l'action des mouvements sociaux et associatifs au plan macro-social ou des communautés locales. (Dans Mercier, Bourque et Saint Germain, 2009 : 3)

Nous allons d'abord nous attarder sur ces trois dimensions, afin de mieux préciser le sens que le concept participation prendra dans le cadre de notre travail.

En effet, depuis ces dernières années, les répercussions de la mondialisation se font sentir sur les rapports sociaux ainsi que sur les institutions traditionnelles forgées dans les sociétés à une époque donnée (Roche et Tremblay, 2015). En parallèle aux instances étatiques, de nouveaux acteurs sont alors apparus à l'échelle locale, nationale et internationale, d'où l'émergence de nouvelles formes de participation, ou du moins, un nouvel intérêt qu'on porte à ce concept. Dans sa forme traditionnelle, la participation citoyenne était avant tout orientée dans la participation des citoyens aux affaires publiques d'une façon indirecte. Cette forme se concrétisait par le droit des citoyens de voter pour choisir leurs représentants, mais aussi le droit de se porter candidat (Collin 2016). En d'autres termes, cette participation était plutôt électorale. D'autant plus :

La participation électorale constitue l'une des formes les plus importantes de la participation politique, compte tenu du rôle décisif qu'elle joue, en dehors des périodes révolutionnaires, dans le choix des gouvernants. Plus elle est élevée, plus les élus peuvent prétendre à une certaine légitimité. (Michel Roche 2015, dans Michel Roche et Suzanne Tremblay, 2015 : 3)

Toutefois, cette forme démocratique que vient de prendre le concept sous cette première dimension ne devrait pas être vu seulement sous l'angle de représentativité politique. Des critiques se dressent déjà contre cette forme de participation, qui prétend donner du pouvoir aux citoyens, mais les soustrait sur le plan décisionnel. À cet effet :

On assiste à une perte de pouvoir des citoyens au profit d'un pouvoir consultatif plus faible, par le déplacement de leur intervention vers le stade de l'élaboration de la décision par opposition au stade de la prise de décision elle-même ou de sa mise en œuvre. Un double déplacement conduit d'une part à un accroissement du pouvoir des producteurs et, plus globalement, à une diminution du pouvoir des citoyens, à une concentration des pouvoirs [...]. (Godbout, 1991 : 12)

Pour leur part, les partisans de la théorie participationniste s'opposent à cette forme de participation dite politique ou représentative, qui selon eux est trop restrictive. Dès lors, les élitistes reprochent à la population de ne pas être assez intelligente pour participer aux décisions qui les concernent. Cette vision de la participation est tout à fait l'opposé de l'idéal auquel la démocratie doit tendre selon les théoriciens participationnistes, à savoir que dans une société tous prennent part à toutes les décisions qui les concernent, sous toutes les formes possibles (Godbout, 1991). Le participationniste, Mendès-France a très bien appuyé cette position en affirmant :

La démocratie ne consiste pas à mettre périodiquement un bulletin de vote dans une urne, à déléguer les pouvoirs à un ou à plusieurs élus, puis à se désintéresser, s'abstenir, se taire, pendant 5 ans, pendant 7 ans. Elle est action continuelle du citoyen, non seulement sur les affaires de l'État, mais sur celle de la région, de la commune [...] La démocratie n'est efficace que si elle existe partout et en tout temps. Le citoyen est un homme qui ne laisse pas à d'autres le soin de décider de son sort. Il n'y a pas de démocratie si le peuple n'est pas constitué de véritables citoyens, agissant constamment en tant que tel. (Godbout, 1991 : 14)

Considérant les critiques et les restrictions de la participation sous sa forme politique, nous sommes amenés vers la deuxième forme dite participation démocratique, au sens large du terme. L'objet d'une telle participation est de permettre aux citoyens de prendre part aux débats publics de diverses manières, comme :

Participer à une consultation, exprimer son opinion dans un média, lors d'une assemblée ou dans une salle de classe sont autant d'activités citoyennes. Signer une pétition et participer à une manifestation sont aussi de même catégorie. La participation citoyenne implique donc que l'on peut discuter, donner son opinion sur la vie politique ou manifester son opposition ou son appui à une cause, pour autant que cela ait lieu dans l'espace public. (Lemieux, 2004 : 19, cité par Mercier, Bourque et Saint-Germain, 2009 : 27)

Cette deuxième forme n'est pas l'opposée de la première, mais plutôt un ajout, tel que Godbout l'a mentionné dans ses travaux. Des auteurs tels que Sintomer (2011), Patsias (2011) et Hamel (2006) cités par Roche et Tremblay (2015), utilisent les appellations « gouvernance participation » et « démocratie participative » pour qualifier cette forme de participation qui met l'accent sur l'implication des citoyens à travers la

création d'espaces publics divers. En d'autres termes, cette forme de participation appelle la consultation et des actions citoyennes. Ainsi, avant même d'initier un projet dans une communauté, les élus, les agents de développement et la population, par le biais d'assemblées publiques, se concertent pour réaliser, mais aussi mettre en œuvre le plan de développement. C'est dans ce contexte que Bessette (2004) parle de pratique de communication participative. En effet, la communication est très importante dans cette démarche où divers acteurs, agents de développement, membres de la communauté et élus, apprennent à travailler ensemble. L'auteur propose dix étapes pour planifier et mettre en œuvre la communication participative pour le développement :

- 1) Établir une relation avec une communauté et approfondir sa compréhension du contexte local
- 2) Faire participer la communauté : cerner un problème ; trouver des solutions potentielles ; décider de la mise en œuvre d'une initiative concrète
- 3) Identifier les groupes communautaires et les autres intervenants concernés par le problème et l'initiative de développement
- 4) Déterminer les besoins établis et établir les objectifs et activités de communication
- 5) Choisir les outils de communication appropriés
- 6) Préparer et prétester les contenus et le matériel de communication
- 7) Faciliter la mise en place de partenariats et réviser la planification
- 8) Établir un plan de suivi et de mise en œuvre
- 9) Assurer le suivi et l'évaluation de la stratégie de communication et documenter le processus de recherche ou de développement
- 10) Mettre au point une stratégie d'utilisation des résultats

Par ailleurs, en dehors de sa participation dans les décisions politiques qui concernent l'avenir de sa communauté, le citoyen peut aussi volontairement agir pour une cause au sein de sa communauté. D'où la troisième forme de participation retenue dans ce travail : la participation sociale. Selon le conseil de la santé et du bien-être :

[...] la participation sociale implique un échange réciproque entre l'individu et la collectivité ; elle met en cause, d'une part, la responsabilité collective de permettre à tous de participer activement à la vie en société, et d'autre part, la responsabilité individuelle d'agir en citoyen responsable [...]. (Ministère de la Santé et des Services sociaux, 2001 : 43)

Comme l'a reconnu Delisle (2009), la participation sociale consiste avant tout dans des actes à portée sociale posés par des groupes ou par des individus ; toutefois, elle se limite à l'engagement dans les mouvements sociopolitiques, religieux, communautaires, de loisirs, etc. Contrairement aux deux autres formes de participation, la participation sociale part de l'échelle locale, et non pas de la volonté des instances politiques.

L'objet de la participation sociale pour sa part vise à transformer et agir sur les politiques, les structures sociales et les normes sociales, ce qui la relie à la société civile par l'implication « [...] non dans les partis politiques ou les instances paragouvernementales, mais plutôt dans les associations et les mouvements plus ou moins organisés qui cherchent à défendre et à faire reconnaître des droits sociaux, tant à l'échelle locale qu'à l'échelle internationale ». (Lemieux, 2004 : 21, cité par Mercier, Bourque et Saint-Germain, 2009 : 27)

Comme l'a fait savoir Develtere (1998), la participation sociale serait une réponse populaire à des difficultés d'ordres économiques ou sociaux. De plus, elle serait également une alternative au mode de pensée dominant. Dans ce contexte, pour qualifier toutes les formes de solidarité, d'entreprises communautaires et d'organisations relevant de ladite pratique sociale, l'auteur parle de : développement d'un mouvement d'économie sociale. Selon leur nom et forme légale, elles sont appelées couramment : « coopératives », « mutuelles », « syndicat », « association ». Dans ce travail, nous ne comptons pas aborder la participation sociale dans toutes les formes citées précédemment. Nous ne mettrons l'accent que sur la participation sociale dans le cadre

des associations, comme la participation associative. Mais avant même de définir ce qu'on entend par participation associative, il serait important de définir la notion d'association. Car comme l'a mentionné Collin (2016 :43) : « La participation prend une forme et un sens selon le lieu où elle s'exerce ».

#### 2.1.1.1 Association

Selon les travaux de Caillé (1998) et Develtere (1998), deux approches opposées permettent d'aborder l'association. D'un côté, l'association peut être vue comme le fruit d'un mouvement collectif volontaire qui génère des changements économiques et sociaux positifs dans un milieu donné. Tandis que d'un autre côté, l'association peut être aussi vue comme un prolongement des instances de l'État, dans le cas où elle a été prônée par des agences extérieures. À cet effet, Develtere (1998) parle d'associations relevant du *secteur coopératif*, lorsqu'elles ont été imposées, et d'associations relevant de *mouvement coopératif* lorsqu'elles proviennent de l'initiative collective. Collin (2016) a cité Caillé (1998) qui pour sa part a fait la même distinction, mais en se basant sur deux paradigmes des sciences sociales : l'individualisme méthodologique et les théories holistes :

[...] D'un côté, l'individualisme méthodologique explique le fait associatif de façon utilitariste, c'est-à-dire que des individus décident de s'associer, car ils ont intérêt à le faire, ils en arrivent à ce choix rationnel basé sur un calcul : l'association est alors un moyen permettant d'arriver à une fin, soit la production de biens ou services. D'un autre côté, les théories holistes vont plutôt expliquer la réunion des membres au sein d'une association par obligation, c'est-à-dire que les citoyens sont d'une certaine façon contraints par des forces externes (structures, systèmes, cultures, etc.) à s'associer, donc il n'y a rien de volontariste dans cet acte (Collin, 2016 : 44)

Toutefois, la Déclaration universelle des droits de l'Homme de 1948 reconnaît, en son article 20, la liberté de s'associer librement et sans obligation, car si tel n'est pas le cas, ce serait une violation de la personne. Ainsi, Caillé (1998) a parlé de l'existence d'une troisième approche des associations qui ne se base ni sur l'association comme un acte volontaire, ni sur l'association comme un acte obligé, mais plutôt sur une synthèse de ces deux dernières : le paradigme du don. Continuant dans le même sens, Havard Duclos et Nicourd (2005) reconnaissent que c'est à travers les associations qu'on pourra donner lieu à des pratiques bénévoles concrètes.

D'un point de vue historique, les initiatives associatives ont d'abord débuté dans les pays occidentaux pour être ensuite introduites dans les pays en développement à la fin du 19<sup>e</sup> siècle (Develtere 1998). Dans le cadre de notre travail, nous retenons la définition de la notion d'association, proposée par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901 qui garantit et encadre le statut associatif en France. L'article premier de cette loi définit l'association comme :

La convention, tacite ou explicite, conforme ou non à une loi, écrite ou non écrite, par laquelle deux ou plusieurs personnes mettent en commun, d'une façon plus ou moins permanente, leurs ressources matérielles, leurs connaissances ou leur activité dans un but qui n'est pas principalement celui de partager des bénéfices. (Dans Dauphin, 2012)

Intéressée dans ses travaux par le développement associatif en France, Dauphin (2012) dresse un portrait de quelques types d'associations existant dans le champ social : action sociale, action humanitaire, défense des droits, éducation, sport, loisirs, culture, économie et développement local, etc. Et selon ces différents types, on peut distinguer les associations de militantisme lorsque ces activités visent un changement social, et les associations de sociabilité, qui visent la réunion d'individus autour d'un intérêt commun : par exemple une association sportive. Mais quoi qu'il en soit, il y a une interaction entre ces deux modes de fonctionnement de l'association. Dans ce contexte, Collin (2016) reconnaît que même à l'intérieur d'une association de type militante, une certaine sociabilité entre les membres peut aussi être créée :

L'association n'est pas uniquement le cadre d'une activité. Elle est aussi le lieu où l'on passe du temps avec d'autres personnes. [...] L'activité, notamment lorsqu'elle est accomplie dans une association, est l'occasion de pratiques de sociabilité. Le fait d'être ensemble compte autant que l'activité conduite en commun. (Roudet, 2004 : 20)

Nous avons développé le concept de participation et la notion d'association, qui sont les deux composants de la participation associative, forme de participation qui nous intéresse dans notre étude. Dans les prochaines lignes, nous allons la définir en fonction des auteurs qui ont déjà abordé la question dans leurs travaux.

#### *2.1.1.2 Participation associative*

Comme nous venons de le voir avec Delisle (2009) et Develtere (1998), la participation peut aussi prendre forme dans une association ou une organisation. Beaucoup

de chercheurs en sciences sociales se sont penchés sur le sujet dans leurs travaux, notamment des sociologues qui s'intéressent aux réseaux sociaux développés par les individus dans les associations, des politologues qui s'intéressent à l'espace public dont les associations font mention, et des économistes qui prennent un comportement orienté vers la consommation, car la participation associative est aussi un moyen d'accéder à certains services (Prouteau et Wolff, 2010). Dans ses travaux, Comeau (1994) propose une définition de la participation associative :

[...] une activité sociale et organisationnelle, favorisée par un ensemble complexe de phénomènes, permettant aux acteurs sociaux de se joindre à des actions collectives et de les soutenir. La notion de participation recouvre à la fois des attitudes favorables à l'action d'un groupe ou d'une organisation, et les activités qui traduisent concrètement ces sentiments positifs. (Comeau 1994, p.1, cité par Collin, 2016 p.55).

De cette définition de la participation plusieurs éléments peuvent ressortir. D'abord, *la participation est favorisée par un ensemble complexe de phénomènes*. Ce qui revient à dire que la participation à une association se réalise en fonction d'un but déterminé ou d'un besoin particulier. Ensuite, nous retenons *acteurs sociaux*. Dans ce sens, la participation associative appelle l'interaction de plusieurs acteurs, qui peuvent être l'État, les membres de la collectivité, etc. Un dernier élément retenu dans cette définition serait *actions collectives*. À ce propos, la participation ne réside pas seulement dans le fait de proposer des actions, mais aussi dans celui d'agir pour l'atteinte de ses objectifs. Pour sa part, Barthélemy (2000) considère la participation associative sous trois autres angles : d'une part, comme un processus volontaire et libre de la part des individus ; d'autre part, elle est durable ; et enfin c'est une voie intermédiaire entre l'État et la collectivité. Si ces deux derniers auteurs ont mentionné dans leurs travaux les dimensions nécessaires pour reconnaître la participation associative, Prouteau et Wolff (2010) s'intéressent, quant à eux, aux différents comportements qu'un individu peut adopter dans cette forme de participation. Ainsi distinguent-ils trois comportements possibles : le participant peut être bénévole et consacrer un temps plus ou moins important pour la cause de son association ; les participants peuvent compter dans leurs rangs des usagers de services offerts par les

associations ; et le participant, dans son engagement entend promouvoir une cause ou défendre des droits.

Ces différentes manières d'aborder la notion de participation associative, peuvent être complémentaires. En effet, dans toutes les approches de cette notion, il y a plusieurs éléments qui reviennent : un espace de décision, une adhérence volontaire, la poursuite d'un but en commun, différents acteurs, l'engagement bénévole des adhérents, des offres de services et des actions collectives. Dans le cas de notre recherche, nous nous intéresserons à cette forme de participation qu'est la participation associative. Et en ce qui concerne nos adhérents, nous visons la diaspora haïtienne du Québec. Dans cette optique, il serait nécessaire d'aborder la diaspora, comme deuxième concept retenu dans la problématique.

### **2.1.2 Diaspora**

Étymologiquement, « diaspora » est un mot grec ancien, désignant précisément la migration des savants grecs expatriés et diffusant à travers le monde la culture hellénique (Assogba, 2002, in Mujawiyera, 2011 : 4). Mais par la suite, l'usage de la notion s'est élargi pour décrire l'ensemble d'une même population dispersée dans plusieurs autres États appelés pays d'accueil. Nos recherches documentaires montrent qu'il y eu beaucoup de discussions théoriques sur le concept de diaspora, qui ont joué sur sa signification au cours des ans. Les premiers efforts de théorisation ont été réalisés par Amstrong en 1976 (Anteby-Yemini, 2005). L'objectif était de rompre avec la perspective historique qui considérait la diaspora à l'exemple de celle des Juifs ou des Grecs. En effet, plusieurs autres groupes de diaspora ont eu les mêmes similitudes que les deux groupes étymologiques. Chivallon (2004) distingue deux courants théoriques pour parler de diaspora : les classiques et les post-modernes. Selon les classiques, ce qui est essentiel à la diaspora, c'est le maintien d'une conscience communautaire, même lorsqu'une partie d'un même peuple se trouve à l'étranger. Tandis que les post modernes, dans une conception hybride et dynamique, font référence au mouvement et au brassage. Ce qui renvoie à ce que



Cohen (1997), cité par Anteby-Yemini (2003), qualifie de diasporas culturelles, comme le cas des Caraïbes.

De plus, des auteurs tels que Anteby-Yemini et Berthomière (2005), Hettlage (2012), Matondo Nkenda (2014), ont dans leurs travaux retracé deux grandes périodes dans l'approche du concept de diaspora. Ainsi, avant les années 1970, alors que les théories assimilationnistes et intégrationnistes étaient en vigueur, les recherches sur la diaspora considéraient le concept sous une seule dimension, à savoir le pays d'accueil. De ce fait, l'essentiel c'était de découvrir comment intégrer les migrants sur la terre d'accueil. Mais à partir des années 1980, l'intérêt s'est orienté vers une double dimension de la question, en raison de la faillibilité des théories assimilationnistes pour aborder la diaspora. C'est dans cette perspective que Hettlage (2012) parle de tripartisme, dans une nouvelle approche sociologique de la diaspora. Toutes les réflexions sur le sujet prendront dès lors en compte trois éléments : les membres diasporiques, le pays d'accueil, ainsi que le pays d'origine. Pour cela, les définitions de la diaspora retenues dans les travaux de Dufois (2003), Sheffer (2003), Assogba (2009), Rannveig et Newland (2012) sont plus englobantes et renferment généralement les éléments suivants : la migration, l'existence d'une communauté culturelle, une origine commune, des liens affectifs marqués par des « idées de retour », des liens matériels avec le pays d'origine.

En plus des différentes approches théoriques du concept de diaspora, la littérature autour de la question montre qu'il existe également deux grandes perceptions dans la façon d'aborder la diaspora : *Brain Drain* et *Brain Gain*. Les différents auteurs que nous avons consultés (Meyer 2004, Quarter 2007, Docquier 2007, Abdi Mahamoud 2017) révèlent tous ces deux aspects dans la manière d'aborder la question de la diaspora. Pour Abdi Mahamoud (2017) : « la fuite des cerveaux est un phénomène dont les effets ne nous permettent pas fondamentalement de déterminer s'il est bon ou mauvais pour les pays en développement » (Abdi Mahamoud, 2017 : 50). Dans la première catégorie, la diaspora est considérée comme une perte, particulièrement pour son pays d'origine, à cause de la fuite des cerveaux. Le terme *Brain Drain* a été utilisé pour la première fois au Royaume Uni en

1963 dans un document de la Royal Society, pour faire référence au départ massif des médecins, physiciens et biologistes britanniques vers les États-Unis après la Seconde Guerre mondiale. Au départ, ce terme ne concernait que des personnels hautement qualifiés intellectuellement. Par la suite, il a été utilisé pour désigner les étudiants du tiers-monde partis se former dans les pays industrialisés, ainsi que les personnes qui partaient du Sud avec une qualification professionnelle reconnue (Van Straeten, 2009).

Dans ses travaux, Meyer (2004) met l'accent sur quatre facteurs qui influenceraient la migration des personnels qualifiés, en l'occurrence la fuite de cerveaux :

Les mouvements migratoires de personnels très qualifiés se sont accrus durant la dernière décennie du XX<sup>e</sup> siècle sous l'impulsion de quatre facteurs. Tout d'abord, l'effondrement des pays de la Communauté des États indépendants (CEI), réservoirs de professionnels de la science et de la technologie constitués de façon volontariste par les plans de l'époque stalinienne et brejnévienne. Ensuite, l'expansion de l'éducation scolaire et de l'enseignement supérieur dans les grands pays en développement (PED), fournissant des bataillons d'étudiants de qualité au moment où l'expatriation estudiantine se banalisait. Troisième facteur, la demande de compétences – pour une part spéculative – générée par la « nouvelle économie », la bulle Internet de la deuxième moitié de la décennie 1990, ainsi que par des problèmes d'ajustement entre formation et marché du travail, créant des goulets d'étranglement et des pénuries sectorielles de main-d'œuvre (informatique et santé, par exemple). Enfin, la multiplication des dispositifs propres à assurer la mobilité des personnes : permis de travail temporaires, homologation des diplômes, diffusion globalisée d'offres de postes, prolifération des agences spécialisées dans le recrutement à l'international, etc. (Meyer, 2004 : 71)

En plus de laisser un vide de compétences, la diaspora vue sous l'angle de la fuite de cerveau a d'autres répercussions sur l'ensemble de la société d'origine. Docquier (2007) voit dans la diaspora, une privation des ressources les plus rares des pays en développement, à savoir le capital humain. En effet, comme l'a mentionné Quarter (2007), ce sont généralement ceux qui ont les moyens de se payer le voyage qui émigrent. Ainsi, les professionnels de la santé sont classés parmi ceux qui émigrent le plus, à cause des faibles salaires ou des mauvaises conditions de travail auxquelles ils sont soumis. L'émigration de ces professionnels conduit à laisser des postes vacants, et ceux qui restent sont surchargés de travail pour répondre à la demande en services de santé. Ainsi ces derniers deviennent-ils eux-mêmes stressés et opteraient pour l'émigration comme réponse à la situation. Cela aboutira à la fermeture des centres de santé dans bien des cas, faute de ressources professionnelles (Van Straeten, 2009). En essayant de classer les coûts du

*Brain Drain* pour les pays émetteurs, Abdi Mahamoud (2017) distingue les coûts économiques qui influent sur la productivité et les revenus fiscaux de ces pays, et les coûts sociaux, tels que la perte des externalités non marchandes (sens du civisme, la qualité de l'environnement, etc.). Par ailleurs, presque tous ces mêmes auteurs reconnaissent que ce ne sont pas toujours ceux qui en ont les moyens qui émigrent. En effet, ne considérer la diaspora que sous l'angle *Brain Drain* exclut d'autres types de migration tels le parrainage d'un membre de la famille ou les réfugiés humanitaires.

Les auteurs mentionnés précédemment affirment que si certaines conditions sont réunies, les migrations peuvent aussi conduire à un gain (*Brain Gain*). Dans ce contexte, la diaspora pourrait être perçue comme une ressource importante pour son pays d'origine. Se basant sur la diaspora africaine, Assogba (2009) distingue quatre types de ressources diasporiques. Il s'agit de : *homo donator* d'État social informel ou populaire, *homo oeconomicus*, *homo scientificus* et *homo technicus*, *homo politicus (democratus)*. Le premier type est caractéristique des pays où l'État social est faible ou complètement inexistant, et correspond aux transferts de fonds destinés à la consommation familiale des bénéficiaires. Les dépenses sont surtout consacrées à l'alimentation, la santé, l'éducation et aux cérémonies religieuses et collectives. Dans le deuxième type, les membres de la diaspora investissent individuellement ou en partenariat dans leur pays d'origine. Ce type prend aussi en compte l'engagement des diasporas dans des mouvements associatifs dans le pays d'accueil pour faciliter des initiatives de développement économique, social et culturel de leurs localités ou régions d'origine. Le troisième type concerne les savants et chercheurs parmi les diasporas qui agissent de sorte à faire bénéficier leur pays d'origine de leurs publications par deux options : d'une part, par la création de réseaux de mobilisation avec les chercheurs sur place dans les pays d'origine ; et d'autre part, quand ils décident de retourner dans leur pays d'origine. Le quatrième type concerne les liens des associations de la diaspora avec des organismes internationaux pour appuyer les mouvements de défense des droits de la personne et de la démocratie dans les pays en émergence, lieux d'où ils proviennent majoritairement. Quoique ces quatre types de ressources de la diaspora aient été observés chez les Africains à l'étranger, Mujawiyera (2011) soutient qu'ils peuvent être

également observés dans d'autres diasporas, que ce soit grâce à des individus, des associations ou des communautés régionales.

Comme nous venons de le voir, il y a plusieurs angles selon lesquels nous pourrions aborder le concept de « diaspora ». Mais dans le cadre de notre travail, nous considérons la diaspora sous l'angle de son apport au développement de son pays d'origine. Ainsi la définition de la diaspora que nous retenons est celle puisée dans les travaux de Rannveig et Newland (2012) :

Les émigrants et leur descendance qui vivent hors de leur pays natal ou du pays de leurs parents, sur une base temporaire ou permanente, tout en conservant des liens affectifs et matériels avec leur pays d'origine. Les immigrants récents et les membres de communautés anciennes sont unis par le fait qu'ils s'identifient à leur pays d'origine ou au pays de leurs ancêtres et souhaitent préserver des liens avec celui-ci, ce qui peut être bénéfique pour le développement. (Rannveig et Newland, 2012 : 15)

Selon les éléments retenus dans cette définition, la diaspora est non seulement constituée d'immigrants et de leur descendance dans le pays d'accueil, mais aussi du lien affectif ou matériel qu'ils gardent avec leur pays d'origine. Et selon Buga (2011), ce lien passe à travers multiples réseaux diasporique réunissant les personnes ayant les mêmes origines qui s'engagent souvent à participer collectivement au développement du pays d'origine. Pour préciser ces réseaux, Assogba (2002) parle des associations formelles ou informelles de la diaspora, ou encore des coopérations de la diaspora avec les organisations non gouvernementales du pays hôte dans la réalisation des projets de développement sur la terre d'origine. Par conséquent, lorsque nous parlerons de diaspora dans notre travail, nous ferons référence aux Haïtiens ainsi qu'à leurs enfants qui vivent au Québec temporairement ou de manière permanente, et qui gardent des liens avec Haïti grâce à des associations. Étant donné que les types d'associations qui nous intéressent sont celles qui s'engagent dans le développement des localités d'origine des membres de la diaspora, il s'avère nécessaire de préciser le concept « développement local ».

### 2.1.3 Développement local

Depuis les dernières décennies du 20<sup>e</sup> siècle, la notion de développement local a été l'objet d'attention de la part de plusieurs chercheurs. Ce nouveau modèle de développement par le bas est en réalité une réponse à l'échec du modèle de développement ascendant. En effet, certains auteurs (Vachon 1993, Denieul 1999) soutiennent que ce modèle est tributaire du paradoxe de la mondialisation qui conduit les populations non seulement à coopérer, mais plus encore à s'ajuster en déployant leurs propres ressources internes. Ainsi quoique circonscrit à l'échelle locale, ce modèle de développement est aussi ouvert sur l'extérieur. Plusieurs définitions ont été proposées au sujet du développement local.

Selon Guigou (1998) : « le développement local est l'expression de la solidarité locale créatrice de nouvelles relations sociales, et manifeste la volonté des habitants d'une micro-région de valoriser les richesses locales, ce qui est créateur de développement économique » (Guigou, 1998, 36-37, dans Denieul p. 117). Pour sa part, Vachon (1993) affirme que le développement local ne se définit pas par un modèle, mais par un ensemble de caractéristiques communes qui découlent de ses principes fondamentaux : une assise territoriale, une force endogène, une démarche globale et intégrée, et une option en faveur de la démocratie. Et selon les attentes escomptées, Tremblay *et al.* (2009) distinguent d'une part, les initiatives de développement local de type libéral qui fait référence au développement économique local. Il s'agit en effet, d'un développement centré essentiellement sur des préoccupations économiques et tendant à négliger la dimension sociale de la répartition des richesses. D'autre part, les auteurs distinguent les initiatives de développement local de type progressiste qui renverraient davantage au concept de développement économique communautaire. Cette conception du développement allierait à la fois des préoccupations économiques, mais également sociales. Et ce n'est non sans raison que Favreau et Lévesque (1996) considèrent le développement économique communautaire comme une approche globale de revitalisation économique et sociale des collectivités locales.

La mobilisation des acteurs est un des éléments qui reviennent souvent lorsqu'on aborde la question du développement local. En effet, Moussaoui et Arabi (2014), Angeon et Callois (2005), et Bergeron (2002) affirment que le paradigme du développement local repose sur la capacité d'acteurs locaux à s'organiser autour d'un projet ; c'est-à-dire qu'ils se fédèrent autour d'un objectif de développement commun en mobilisant les potentialités et les ressources existant sur un territoire. C'est ce qu'ont précisé Moussaoui et Arabi (2014), en citant Sadoudi (2001).

Le développement local est en effet un concept dont la signification et l'émergence varient d'un contexte à l'autre. Mais on s'accorde néanmoins sur la nécessaire existence d'une multiplication d'acteurs (les entreprises, les autorités locales, les institutions élues, les mouvements associatifs, etc.), composant une entité territoriale dans laquelle ces différents agents porteurs de développement définissent les objectifs du développement local, en l'occurrence création d'emplois et distribution de revenus, prise en charge et couverture des besoins des citoyens en matière de santé, de logement, de formation, d'éducation et de culture, d'aménagement et de préservation de l'environnement, etc. (Sadoudi 2001, dans Moussaoui et Arabi, 2014 : 123).

Dans ce contexte, la mobilisation des acteurs devient un processus dans le développement local. En effet, Teissereinc (1994) dresse une typologie des principes d'actions et des phases de cette mobilisation des acteurs dans le cadre du développement local, particulièrement dans des projets en situation de crise :

1) La première phase est celle d'initiative. Elle repose sur « l'élément déclencheur » (événement local, dépôt de bilan, décision collective, etc.), repris par un leader social ou politique ou un tissu associatif en réponse à un état de crise. Il s'agit d'une étape de revendication identitaire et de formation de réseaux.

2) La deuxième phase est celle de turbulences ou d'effervescence. Cette effervescence provoque ce que **Patrick Badouel** (cité par Teissereinc, 1994) nomme un « dé clic », qui remet en question les rapports de force traditionnels. Elle se matérialise par une intégration des savoir-faire acquis et une formalisation des modes de coopération. On passe à l'institutionnalisation par un projet fédérateur (par exemple création d'un festival de musique, d'un club ou d'une foire d'entrepreneurs, etc.) et à la professionnalisation du projet par à la fois le partage des compétences et la coopération

entre les acteurs ; le renforcement du partenariat ; la réappropriation par les acteurs clefs ; la création de réseaux institutionnels.

3) La troisième phase se caractérise par le foisonnement de projets et d'initiatives qui rendent possible un développement plus soutenu et plus autonome et qui déclenche l'expression des cultures locales et l'adhésion des partenaires ; une régulation conjointe verticale hiérarchique et horizontale entre les acteurs (dans Denieuil, 1999 : 14-15).

En plus des trois phases de mobilisation d'acteurs, Denieuil (1999) mentionne aussi trois pôles de la revalorisation des actions locales. Le premier pôle est politique et marqué par une crise de l'État tant sur le plan de sa gestion que du point de vue de sa représentativité. Le deuxième pôle est économique et touche à l'évolution des structures économiques, à la diversification et à l'internationalisation des activités économiques. Le local est fonctionnel et les interdépendances de l'économie (globalisation) engendrent une interdépendance des micro territoires. On enregistre ainsi la nécessité de mobiliser des acteurs régionaux et locaux. Et enfin le troisième pôle représente les mouvements sociaux et les valeurs culturelles émergentes (*ibid.* p 12).

Étant donné la multiplicité des acteurs à l'échelle locale, Moussaoui et Arabi (2014) et Deberre (2007) reconnaissent qu'il revient au rôle des élus locaux de faciliter la mise en relation des différents acteurs autour d'une question d'intérêt général, bien qu'à la base la localité agira sans pression extérieure.

Dans le cadre de notre travail, la définition que nous avons retenue est celle proposée par Vachon (1993).

Le développement local met l'accent sur la création d'un environnement qui favorise l'adaptation des collectivités en difficulté aux nouvelles règles du jeu de la croissance économique ou la découverte d'autres moyens de développement qui, par des modes d'organisation et de production inédits, intégreraient des préoccupations d'ordre social, culturel et environnemental parmi les considérations purement économiques (Vachon, 1993 : 91).

Cette définition résume le caractère global de ce modèle de développement en tant que processus de changement qui vise à l'amélioration de la condition humaine, et qui unit le social et l'économique à l'échelle locale. Selon Simard (2000), il y aurait un processus de

rétroaction dynamique entre l'identité communautaire vécue par l'individu et les pratiques de développement local à un milieu géographique donné. De ce fait, dans les prochaines lignes nous aborderons le rapport entre les trois notions suivantes, à savoir : le développement local, l'identité et le sentiment d'appartenance.

### 2.1.3.1 *Développement local, identité et sentiment d'appartenance*

Avant même de rechercher la relation entre ces trois notions, il importe de les définir. Étant donné que nous avons déjà abordé le développement local un peu plus haut, nous allons seulement définir l'identité territoriale et le sentiment d'appartenance. Pour Simard (1999) et Buévoz (2008), les notions d'identité territoriale et de sentiment d'appartenance sont fortement liées, et sont utilisées comme synonymes dans certains travaux. En effet, les auteurs reconnaissent que l'identité est une constituante du sentiment d'appartenance sur un territoire donné. En d'autres termes : « le sentiment d'appartenance présuppose l'existence d'une identité sur un territoire » (Buévoz, 2008 : 22). Trois facteurs sont essentiels dans la construction et le renforcement d'une identité et d'un sentiment d'appartenance selon Buévoz (2008) : d'abord, *les facteurs culturels* qui englobent l'ensemble des valeurs et des normes de vie des communautés, mais également la tradition, le folklore et la langue. Ensuite, *les facteurs historiques* qui émanent à partir d'une occupation de longue date du territoire, du partage d'un ensemble d'évènements en commun. Enfin, *les facteurs spécifiques ou locaux*, c'est-à-dire des caractéristiques relatives au milieu sur les plans géographique, biophysique et social.

Toutefois, Mathieu (1998), cité par Buévoz (2008), atteste qu'il n'existe pas une, mais une multiplicité d'identités sur un territoire. Chacun peut s'attacher à l'une ou l'autre de ces identités pour renforcer son sentiment d'appartenance à ce même territoire. Ainsi, Collin (2016) affirme que l'identité pourrait être approchée selon deux grandes visions : « la vision essentialiste qui conçoit l'identité comme une donnée préexistante et que la population doit la revendiquer et la faire reconnaître, et une vision constructiviste de l'identité qui la conçoit comme une construction sociale, le résultat d'un processus » (Collin, 2016 : 26).



Pour faire référence à la multiplicité de l'identité et du sentiment d'appartenance, Barbeau (2013) prend comme exemple celui de la migration. L'intérêt de Barbeau (2013) est d'arriver à comprendre le sentiment d'appartenance des migrants : est-ce que ces derniers restent attachés à leur terre d'origine ou développent-ils un nouveau sentiment d'appartenance à la terre d'accueil ? Grâce aux technologies de communication, les personnes migrantes sont continuellement en contact avec les membres de leur famille restés au lieu d'origine. Cela revient à dire qu'il serait difficile pour eux de rompre avec tous les éléments identitaires de la terre d'origine. Cependant, dans les pays d'accueil les migrants ne font pas qu'intégrer leur nouvel habitat, ils accèdent aussi à des réseaux locaux et se font des alliances ; ce qui est en effet une nouvelle forme d'appropriation du territoire. C'est dans ce sens que l'auteur continue de parler de « culture de lien ». Ainsi, une personne peut se sentir appartenir à de multiples territoires, qu'ils soient actuels, passés ou futurs, réels ou virtuels, ici ou ailleurs. Des auteurs tels que Côté et Proulx (1998), Guérin-Pace (2006) reconnaissent qu'effectivement un étranger ou un nouvel arrivant peut développer un sentiment d'appartenance à un territoire où il n'est pas né. Toutefois, comme l'ont précisé Côté et Proulx (1998), il peut arriver que, dans certains cas, ce sentiment soit fondé sur des visions du territoire radicalement différentes de celles de la population souche, ou encore que la relation au territoire soit superficielle. Maintenant qu'en est-il de la relation entre le sentiment d'appartenance et le développement local ?

Plusieurs travaux de recherche ont montré que cela devient complexe quand il s'agit de faire un lien entre le développement local, l'identité territoriale et le sentiment d'appartenance. Selon la littérature existante, le développement local peut être perçu tant en amont qu'en aval de l'identité territoriale. C'est d'ailleurs le point de vue de Simard (1999), lorsqu'il affirma que : « l'identité communautaire (sentiment d'appartenance) est issue du processus de développement ou inversement que le développement local est une conséquence de la communauté et du sentiment identitaire qui est associé à celle-ci » (Simard, dans Lafontaine et Thivierge, 1999 : 24). Toutefois, dans le cadre de notre travail, nous ne compterons pas nous positionner dans ce débat, l'essentiel pour nous sera de faire ressortir l'interaction qui existe entre ces notions.

Des auteurs tels que Collin (2016), Slymen (2014), Klein (2008), Lafontaine et Thivierge (1999), Moquay (1998), ont soutenu que c'est parce qu'avant tout les acteurs locaux ont quelque chose en commun qu'ils s'engagent dans des actions au bénéfice de leur localité. Et ce dénominateur commun tel que le précise Moquay (1998), n'est autre que le sentiment d'appartenance. En effet :

Un sentiment d'appartenance est indispensable à l'action collective. Celle-ci suppose au préalable l'existence d'une collectivité et surtout, la reconnaissance de cette collectivité par ses membres. C'est parce qu'ils ont quelque chose en commun, et qu'ils en sont conscients, que les acteurs s'engageront dans l'action commune. (Moquay, dans Serge et Proulx, 1998 : 64-65)

Notre travail s'inscrit également dans cette dernière perspective, d'où l'un de nos objectifs fixés est de découvrir comment le sentiment d'appartenance de la diaspora à leur localité d'origine en Haïti, a incité des Haïtiens à s'ériger en associations par localités d'origine et à promouvoir le développement de ces localités par des actions collectives.

## **2.2 EXPLICATION DES THEORIES**

### **2.2.1 Approche de l'*empowerment***

Calvès (2009) retrace quelques grandes périodes de l'évolution de cette notion. Au début, la notion a été abondamment utilisée dès la fin des années 1970 aux États-Unis dans les travaux et les interventions destinés aux populations pauvres et aux communautés marginalisées comme : les Noirs américains, les femmes, les gays et les lesbiennes ou les personnes handicapées. Ainsi, les premiers champs qu'elle recouvrait furent le service social, la psychologie sociale, la santé publique et l'alphabétisation des adultes. Grâce au mouvement féministe des pays du Sud dans les années 1980, la notion est apparue formellement dans le champ du développement international. Pour les féministes de cette époque le renforcement des femmes ne passe pas uniquement par la satisfaction de leurs besoins fondamentaux, mais aussi par une transformation radicale de toutes les structures de la société qui perpétuent la domination selon le sexe et l'âge. Lors de la conférence internationale sur la population et le développement du Caire en 1994, le concept gagne une

visibilité internationale. Et désormais, *l'empowerment* sera utilisé par les professionnels du développement et les organisations internationales dans la lutte contre la pauvreté. Encore aujourd'hui, le sens de l'utilisation de cette notion dépend des institutions ou des groupes qui l'appliquent. Selon Ninacs (1995) :

Toute approche axée sur *l'empowerment* est fondée sur la croyance que les personnes, tant individuellement que collectivement, ont ou peuvent acquérir les capacités pour effectuer les transformations nécessaires pour assurer leur accès à ces ressources, voire même les contrôler (Ninacs, 1995 : 70).

Une autre dimension importante de *l'empowerment* réfère aux différents types *d'empowerment*. Ninacs (2003) en distingue trois : *l'empowerment* individuel, qui se réfère au processus d'appropriation d'un pouvoir par une personne ou un groupe ; *l'empowerment* communautaire, ou la prise en charge du milieu par et pour l'ensemble du milieu ; *l'empowerment* organisationnel, qui renvoie au processus d'appropriation d'un pouvoir par une organisation et par la communauté à l'intérieur de laquelle une personne ou un groupe développe sa capacité d'agir *empowered*. Comme l'a signalé l'auteur, le dernier type *d'empowerment* est capital, car les deux premiers types peuvent s'y réaliser. Dans ce travail, la définition que nous avons retenue est celle puisée dans les travaux de Wallerstein et Bernstein (1994) qui considèrent *l'empowerment* comme :

Processus d'action sociale basé sur la réflexion-action par lequel les individus et les groupes agissent en libre choix et en fonction de leurs valeurs et de leurs besoins pour acquérir davantage de contrôle sur leur vie et leur environnement dans une perspective de changement social et politique. (Dans Benazera, 2005 : 14)

Dans le cas de notre problématique, cela nous permet de voir les initiatives de la diaspora haïtienne à travers les associations comme un moyen d'agir sur la destinée de leur localité d'origine. De plus, les associations de diaspora pourraient être catégorisées comme *empowerment* de type organisationnel, si nous voulons répéter Ninacs (2003). Toutefois, cette approche reste limitée pour notre travail, car elle ne précise pas comment les acteurs pourront prendre le contrôle du pouvoir dans le processus de changement. De ce fait, nous considérons une deuxième approche dans notre travail, à savoir l'approche participative du développement local.

### **2.2.2 L'approche participative de développement local**

L'approche participative de développement local a été initiée dans le discours du développement, grâce aux travaux de Lazarev et Arab (2002). L'idée de base de cette approche est celle d'une responsabilisation des acteurs du développement à travers des mécanismes leur permettant d'effectuer eux-mêmes les choix programmatiques, puis d'avoir un contrôle de l'usage des ressources affectées aux actions décidées (Lazarev et Arab, 2002 : 22). Les tenants de cette approche ont énuméré quatre types d'étapes lorsqu'il s'agit d'initier le développement local :

- 1) Établir une mise en confiance et créer les conditions d'un dialogue grâce à un travail de « connaissance participative » sur le milieu.
- 2) Les facilitateurs/médiateurs aident la population à effectuer un diagnostic des divers problèmes qui se posent à la communauté.
- 3) La phase de la programmation, d'où un programme d'action est établi.
- 4) L'exécution du programme, qui implique essentiellement des procédures de suivi des contrats relatifs aux diverses actions.

Sous un angle, cette approche très technique nous servirait dans le cadre de notre problématique à analyser la réalisation des différents projets de la diaspora haïtienne dans les localités en Haïti. En effet, comme nous l'avons mentionné dans la problématique, grâce aux associations la diaspora apporte et exécute des projets de toutes sortes en Haïti. Ainsi, ces quatre étapes élaborées par Lazarev et Arab (2002) permettraient de savoir dans quelle mesure ces projets ont fait appel à la participation de la diaspora et des populations locales au développement de leur localité. Sous un autre angle par ailleurs, cette approche ne concordait que seulement en partie avec notre problématique. En effet, l'aspect des actions pour le développement a été pris en compte, mais avant tout nous nous intéresserons à la motivation des acteurs à prendre part à ces actions ; ce que d'autres approches théoriques nous permettraient de considérer. Dans ce contexte, nous avons

repéré une troisième approche théorique dans le cadre de cette recherche : l'innovation sociale.

### 2.2.3 L'approche de l'innovation sociale

Au départ, le thème « innovation » n'était évoqué que sous l'angle de l'innovation technologique. Cependant, grâce aux travaux de Weber (1971) et de Schumpeter (1930), cités par Assogba (2010), ce thème a rejoint le vocabulaire de la sociologie. Ainsi, la sociologie wébérienne de l'action sociale considère :

L'innovation sociale comme phénomène social est la résultante de la tension dialectique entre le besoin social ressenti par des acteurs sociaux dans un contexte sociétal carencé donné et leurs aspirations sociales à réaliser par des pratiques sociales novatrices pour « corriger » la carence et améliorer leurs conditions de vie économiques, sociales, culturelles et/ou politiques (gouvernance de la cité) (Assogba, 2010 : 1).

Des chercheurs qui se sont intéressés à ce concept, tels que Besançon et Guyon (2013), Fontan (2008), ainsi que Cloutier (2003), reconnaissent qu'il est équivoque. Selon eux, il n'y a pas une définition claire du concept, mais plutôt un ensemble de définitions selon l'angle sous lequel le concept a été abordé. Dans ses travaux, Cloutier (2003) regroupe les définitions en trois niveaux d'analyse : l'individu, le milieu (territoire) et l'entreprise. Ainsi, loin de s'attarder à une définition particulière, Cloutier propose une définition globale du concept qui s'appuie sur ses différentes approches :

De façon générale, l'innovation sociale est une « réponse nouvelle » à une situation sociale jugée insatisfaisante, situation susceptible de se manifester dans tous les secteurs de la société. L'innovation sociale répond à ce titre parce qu'elle vise le mieux-être des individus et/ou des collectivités. Elle se définit dans l'action et le changement durable. Elle vise à développer l'individu, le lieu de vie (territoire) ou l'entreprise. Ce faisant, l'innovation sociale ne prend pas une forme particulière. Elle est tantôt d'ordre procédural, tantôt d'ordre organisationnel ou institutionnel. L'innovation sociale peut également prendre une forme tangible (ex. : technologie, produit). Certains chercheurs définissent également l'innovation sociale par son processus. L'innovation sociale est alors celle qui résulte de la coopération entre une diversité d'acteurs. Sous cet angle, l'innovation sociale peut être envisagée comme un processus collectif d'apprentissage et de création de connaissances. Enfin, pour certains chercheurs, l'innovation sociale exige la participation des usagers et ce, à des degrés variables au cours du déroulement du processus de création et de mise en œuvre de l'innovation sociale (Cloutier 2003 : XIII).

À partir de cette définition globale, il ressort quelques éléments essentiels à l'innovation sociale : une réponse à un besoin social, un ancrage territorial, une aspiration aux

changements, des actions menées sur le territoire par différents acteurs, et un changement social. Pour leur part, Bourque, Proulx et Fréchette (2007) mentionnent dans leurs travaux, cinq grands paramètres de l'innovation sociale en tant que réalité sociale :

- 1) L'innovation sociale est une réponse ou solution à un problème social constaté au plan microsocial ou local.
- 2) L'innovation sociale poursuit une finalité sociale et s'appuie sur des valeurs qui inspirent un certain nombre d'acteurs sociaux situés dans ce contexte microsocial.
- 3) L'innovation sociale est le résultat de la mobilisation d'une pluralité d'acteurs.
- 4) L'innovation sociale doit « trouver preneur ».
- 5) L'innovation sociale doit, à moyen ou à long terme, dépasser l'étape de l'expérimentation et entrer dans un processus plus ou moins long d'institutionnalisation (Assogba 2010 : 2).

Eu égard à notre problématique, l'approche de l'innovation serait celle qui conviendrait le mieux pour aboutir à nos objectifs car les différents éléments essentiels tirés de cette approche se rapprochent dans une certaine mesure à nos questions spécifiques. Rappelons que notre question de recherche portait sur ce qui motive les Haïtiens de la diaspora à s'ériger en certaines associations pour promouvoir le développement local en Haïti. En effet, il existe des publications qui prouvent que la diaspora haïtienne, par diverses sortes d'initiatives individuelles ou collectives, apporte une contribution au développement des localités en Haïti. Mais dans notre cas, nous avons mis l'accent sur certaines associations de cette diaspora, à savoir les associations par localité d'origine. Nous devons signaler d'abord qu'une association ne saurait être érigée sans la volonté des membres à poursuivre une finalité commune. Cette finalité traduit en quelque sorte l'aspiration des membres de la diaspora à voir une amélioration dans leur localité d'origine à laquelle ils sont encore très attachés. Ensuite, nos observations nous indiquent qu'à travers les associations, la diaspora haïtienne arrive à relever les besoins des gens de leur

localité d'origine et à mener des actions dans le but de répondre à ces besoins. Étant limités dans leurs ressources, les membres de la diaspora s'appuient sur la collaboration et la contribution de la population locale, d'autres acteurs locaux et partenaires pour la poursuite de leurs objectifs. Quoi qu'il en soit, des changements ont été observés dans les localités grâce aux interventions des associations de la diaspora. Parallèlement, les questions spécifiques que nous avons énoncées plus haut ont effleuré d'une manière ou d'une autre quelques dimensions de l'innovation sociale, comme : besoin social, ancrage territorial, aspiration aux changements, actions menées sur le territoire par différents acteurs, et changement social. Dans l'étape de discussion de nos résultats, nous verrons dans quelle mesure nos questions spécifiques ont trouvé réponse tout en tenant compte des principales dimensions soulevées.

Tenant compte de notre cadre théorique, le sens précis de notre sujet de recherche sera de déterminer la motivation des Haïtiens de la diaspora ainsi que leurs descendants à s'organiser en associations par localité d'origine ou d'appartenance, pour participer activement à un développement de type progressiste dans ces localités. L'approche de l'innovation sociale reste notre référent théorique de choix, car elle nous permet de mettre l'accent sur le sentiment d'appartenance des membres de la diaspora à l'égard de leur localité d'origine, ce qui les incitera à devenir des acteurs de changement durable dans ces localités.

## **CHAPITRE 3**

### **MÉTHODOLOGIE**

Dans les précédents chapitres de notre travail, nous avons défini notre problématique en énonçant nos objectifs et nos questions de recherche. Par la suite, nous avons défini notre cadre théorique pour préciser sous quel angle les principaux concepts seront abordés dans cette recherche. Dès lors, il s'avère nécessaire de procéder à la collecte d'informations nous permettant de répondre à nos principales interrogations. Toutefois, une démarche rigoureuse est requise pour arriver à cette fin. En effet, des auteurs tels que Mayer (2000), Van Campenhoudt et Quivy (2011) s'accordent pour dire que le chercheur ne peut pas chercher n'importe où pour trouver ce qui l'intéresse. Il importe avant tout qu'il soit capable de concevoir et de mettre en œuvre un dispositif d'élucidation du réel, c'est-à-dire, dans son sens plus large une méthode de travail. Étant donné que l'objectif principal de cette recherche concerne la motivation des Haïtiens de la diaspora à s'organiser en certaines associations pour promouvoir le développement de leur localité d'origine en Haïti, notre recherche s'inscrit dès lors dans une perspective qualitative. Cette dernière fait appel à des démarches et des techniques de collecte d'informations qui lui sont propres, partant de la recherche documentaire, passant par les entretiens semi-directifs, jusqu'à l'analyse des données. Ainsi, nous présenterons dans ce présent chapitre les différentes étapes qui nous ont permis d'aboutir à nos résultats de recherche. Toutefois, avant d'aller dans la méthodologie directement, il importe de connaître le contexte de la recherche. D'où la présentation de la population et du terrain d'étude.

#### **3.1 POPULATION A L'ETUDE**

La population visée dans le cadre de notre travail est la diaspora haïtienne. Selon Statistiques Canada (2016), la population haïtienne au Canada, principalement située dans



la province du Québec qui regroupe plus de 60 % de cette communauté, est estimée aux alentours de 100 000 personnes. Notre intérêt n'étant pas d'étudier la population au total, mais plutôt la partie de celle-ci faisant partie d'une association regroupant les gens par localités d'origine. Ainsi, en abordant le sujet avec quelques membres de la communauté haïtienne à Montréal, nous avons pu trouver le contact de plus d'une dizaine d'associations répondant aux critères de notre étude. Par la suite, nous les avons toutes contactées, et trois d'entre elles ont accepté de participer à notre étude. Il s'agit de l'Association des Rivanordais unis de Montréal (ARUM), l'Association solidarité aquinoise (ASA) et de l'Association pour le développement de Fort-liberté et de ses environs (ADFE), représentant respectivement les trois localités suivantes d'Haïti : Grande rivière du nord, Aquin et Fort-liberté. Avant même d'entrer dans la description de ces associations, nous présenterons dans les prochaines lignes, une brève présentation des trois localités que représentent les associations en question.

### 3.1.1 Présentation des localités

#### 3.1.1.1 Aquin



Figure 5 : positionnement d'Aquin sur la carte d'Haïti

Source : Google image, consulté le 27 juillet 2017

Aquin est une ville portuaire et commune d'Haïti située dans le département du Sud. Selon les estimations de l'Institut haïtien de Statistique et d'Informatique (IHSI) lors du recensement 2009, la commune est peuplée de 41 716 habitants pour une superficie de 638,59 km<sup>2</sup>. Bien avant l'arrivée des Espagnols sur l'île d'Haïti en 1492, les Amérindiens appelèrent la ville *Yaquimo*, ce qui justifie le nom d'Aquin que les Français lui donnèrent quand la partie ouest de l'île devint colonie française. Autrefois très prospère en raison de la production du café, du coton, du cacao, de la figue banane et des fruits de mer, le port

d'Aquin exporte actuellement du tabac, du sucre de canne, du café, du bois ainsi que du coton. Aquin possède des plages de rêve qui n'ont rien à envier à celles des îles voisines les plus touristiques (tiré du site de l'ambassade du Canada en Haïti).

### 3.1.1.2 Fort-Liberté



Figure 6 : positionnement de Fort-liberté sur la carte d'Haïti

Source : Google image, consulté le 27 juillet 2017

Fort-liberté se retrouve dans le département du Nord-est d'Haïti, limitrophe de la République dominicaine. La ville de Fort-Liberté a été fondée en 1578 par les Espagnols qui l'appelaient *Bayaha*. Quand les Français ont pris possession de la partie occidentale de l'île, la ville a été rebaptisée Fort-Dauphin en hommage au dauphin Louis, fils du roi Louis XV. En 1811 quand Henri Christophe se fait proclamer roi du Nord, sous le nom d'Henri I<sup>er</sup>, à Fort-Dauphin, la ville prend le nom de Fort-Royal. Et à la fin du règne de Christophe en 1820, la ville prend enfin le nom de Fort-Liberté. Les estimations de l'IHSI (2009), dénombrent à 31 315 les habitants pour toute la commune, dont 18 417 habitants pour la

ville de Fort-Liberté à elle seule. Aujourd'hui les touristes se rendent surtout à Fort-Liberté pour visiter Fort-Dauphin et les autres forteresses telles que St Frédéric, Batterie de l'Anse, Fort St Charles, et le Fort Saint Joseph qui sont autant de vestiges historiques gardant la baie au fond de laquelle la ville s'est installée.

### 3.1.1.3 Grande Rivière du Nord

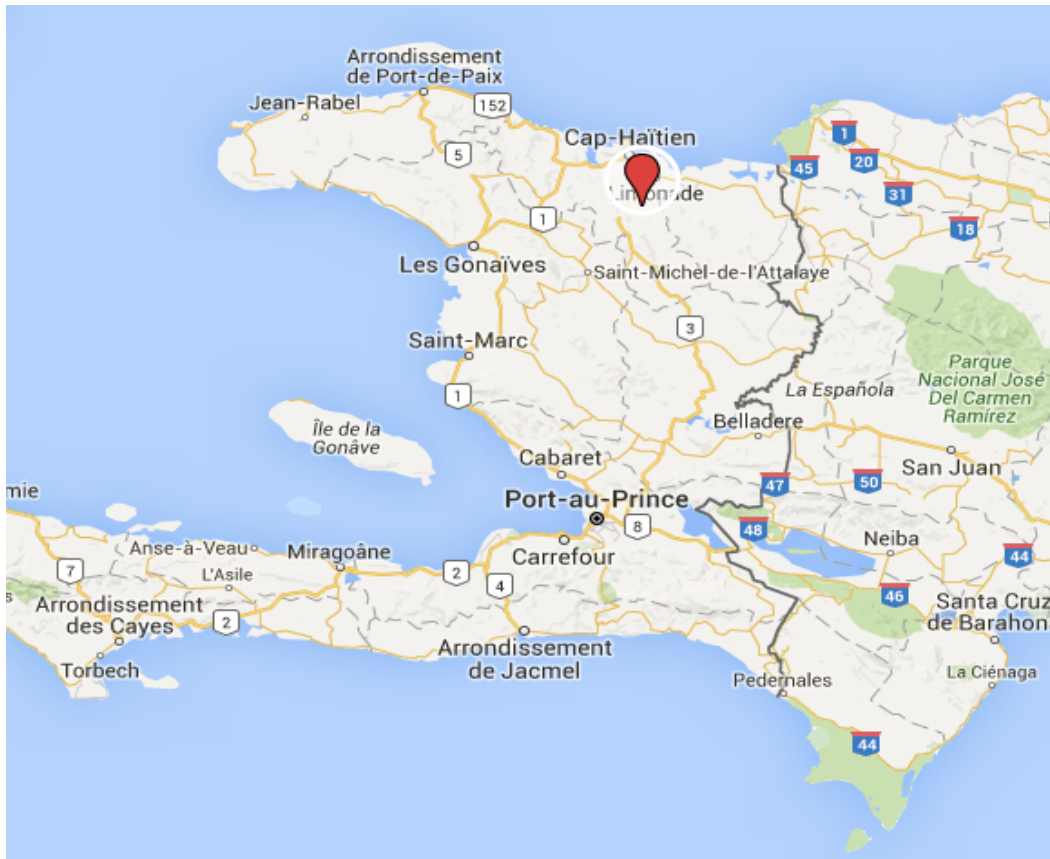


Figure 7 : positionnement de Grande rivière du nord sur la carte d'Haïti

Source : Google image, consulté le 27 juillet 2017

Cette ville doit son nom à la rivière qui la traverse : la Grande Rivière du Nord, qui a donné également son nom au massif montagneux de la chaîne de la Grande Rivière du Nord. Selon l'IHSI (2009), la commune est peuplée de 37 614 habitants, et elle a une superficie de 128,2 km<sup>2</sup>. Grande Rivière du Nord est connue en Haïti pour les événements

historiques qui y ont eu lieu, et aussi pour les personnages importants qui y sont nés ou qui y ont vécu.

En effet, Grande Rivière du Nord fut le théâtre de mouvements de résistance mené par Charlemagne Péralte pendant l'occupation d'Haïti par les États-Unis de 1915 à 1934. Parmi les personnalités importantes haïtiennes qui sont nées à Grande Rivière du Nord, citons Jean Jacques Dessalines, le héros de l'indépendance d'Haïti en 1804, Jean Baptiste Riché, Tirésias Simon Sam, Vilbrun Guillaume Sam, qui furent tous les trois présidents du pays, Jean Price-Mars, écrivain.

## **3.2 TERRAIN A L'ETUDE**

### **3.2.1 Présentation des associations**

Comme nous l'avons mentionné antérieurement, nos répondants ont été désignés dans trois associations régionales de la diaspora haïtienne au Québec, plus précisément à Montréal. Dans les prochaines lignes nous présenterons ces trois associations, selon leur histoire ou leur contexte de création, leur mission et leurs objectifs, leur organigramme, leur fonctionnement, leurs projets et leurs perspectives. Les informations que nous fournirons de chaque association proviennent de nos entretiens avec les répondants et des sites internet de ces associations.

#### *3.2.1.1 Association solidarité aquinoise (ASA)*

L'Association solidarité aquinoise (ASA) est un organisme à but non lucratif légalement enregistré au Québec. Elle est composée d'un groupe de personnes originaires d'Aquin et de leurs amis, qui ont décidé de s'unir pour travailler à l'amélioration des conditions de vie de la population de cette région. L'association a été fondée le 23 mars 1982. Sa principale mission est de mettre en œuvre des projets en collaboration avec divers partenaires pour contribuer au développement économique, social et culturel d'Aquin et de ses environs. Les principaux champs d'activité de l'association sont la santé, l'éducation, l'agriculture et la pêche.

L'ASA est administrée par un comité exécutif composé d'une présidente, d'un vice-président, d'un trésorier et d'une secrétaire. Pour communiquer avec les membres, l'association utilise son site internet ou sa page Facebook. Des onglets permettent à ceux qui le désirent de laisser un commentaire ou de faire un don en argent, en matériels ou en temps.

Grâce à l'association, des petits et grands projets ont été réalisés à Aquin, parmi lesquels des cliniques ambulatoires dans certaines localités d'Aquin où les soins de santé sont difficilement accessibles, une contribution financière à la construction d'un centre destiné à servir de lieu de réunion pour le Conseil des sages (en pêcheurie) et pour d'autres événements communautaires, un dispositif d'alimentation en eau potable, la construction d'une école sur une petite île en face d'Aquin appelée Grosse-Caille, etc. Et plusieurs autres projets sont encore en cours.

En plus de sa branche à Montréal, l'ASA a également d'autres branches dans d'autres villes à l'étranger ou en Haïti. Citons par exemple : la Fondation Aquin Solidarité (FAS) de Port-au-Prince (Haïti), la *Aquin Development Foundation* (ADF) de New-York (États-Unis), le Groupe de support à Aquin de Miami (États-Unis). Pour mettre en œuvre ses projets, l'association s'associe à d'autres partenaires en plus de ses autres branches : Médecin du Monde, l'Association des Médecins Haïtiens vivant à l'étranger, de Montréal (AMHE), le Centre hospitalier Pierre-Legardeur et les Partenaires canadiens pour la santé internationale.

### 3.2.1.2 Association pour le développement de Fort-Liberté et de ses environs (ADFE)

L'Association pour le développement de Fort-Liberté et de ses environs est une association fondée au Québec qui existe depuis les années 1960 avec les tous premiers Haïtiens originaires de Fort-Liberté qui vivaient à Montréal. Selon sa vision, l'association a pris des appellations différentes au cours des années qui ont suivi sa fondation. La première appellation était : le Regroupement des Fort-Dauphinois du Québec (RFDQ), et leur objectif était de créer et de subvenir des activités culturelles et sportives à Fort-Liberté. Dans les années 1980, les objectifs de l'association se sont élargis pour toucher d'autres

domaines et d'autres activités à Fort-Liberté : rénovation de l'hôpital, construction et rénovation d'écoles, etc. De 1980 à 2000, l'association a apporté sa contribution dans plusieurs réalisations à Fort-Liberté, mais elle a aussi connu des moments d'inactivité et de division. En 2001, un évènement très significatif pour les Fort-Dauphinois de l'étranger a permis de relancer l'association. En effet, l'élévation de Fort-Liberté au rang d'évêché symbolisée par l'inauguration d'une Cathédrale a été l'occasion de favoriser une rencontre entre les membres de la diaspora fort-dauphinoise, particulièrement ceux de Montréal. De cette rencontre est sorti le nom d'Association des fort-dauphinois du Québec (AFDQ). Cette nouvelle association travaillait de concert avec une division à New York qui s'appelait Association pour le Développement de Fort-Liberté et de ses environs. Dans le but de mettre fin aux dichotomies entre la ville de Fort-Liberté et ses localités rurales, l'AFDQ a elle aussi adopté en 2010 l'appellation Association pour le Développement de Fort-Liberté et de ses Environs (ADFE), pour préciser que ses projets visent la ville de Fort-Liberté, mais aussi les localités rurales qui l'entourent.

Les différentes divisions de l'ADFE fonctionnent par spécialisation. Les branches de New York et de Miami apportent leur soutien dans des projets de santé à Fort-Liberté, car plusieurs de ses membres sont des spécialistes de la santé, tandis que la branche de Montréal, soutient des projets en éducation, car ses membres ont fait leur carrière dans ce domaine. Pour coordonner les activités de ces divisions, une association de coordination a été fondée en Haïti.

Depuis sa création, l'association a déjà réalisé plusieurs projets en Haïti : numérotage de rues, construction d'écoles, formations des professeurs, etc. Sa plus grande réalisation est l'implantation d'un laboratoire de science dans la ville de Fort-Liberté qui dessert non seulement les écoliers, professeurs et étudiants de cette localité, mais aussi ceux venant d'autres villes d'Haïti. Ce projet a coûté environ 100 000 dollars US. Pour financer ses projets, l'association s'appuie sur des activités, telles que des sorties en été, la cotisation annuelle des membres, et un gala annuel.

### *3.2.1.3 Association des Rivanordais unis de Montréal (ARUM)*

L'Association des Rivenordais unis de Montréal (ARUM) a vu le jour dans les années 1985, sur l'initiative de trois sœurs originaires de Grande Rivière du Nord d'Haïti. Par la suite, d'autres Rivenordais ont rejoint l'association. L'idée de créer d'une telle association leur est venue à la suite de leur participation à une activité organisée par une autre association régionale à Montréal.

Lors de sa création, la mission était de rejoindre tous les gens de Grande Rivière du Nord de Montréal, de s'associer pour aider la localité d'origine, au lieu d'aider chacun séparément. L'association a connu des périodes d'inactivité, mais elle est redevenue active avec la création de la Communauté rivanordaise (RIVACOM) en Haïti en 2002. RIVACOM représente l'association-centrale qui coordonne toutes les associations de Rivanordais à l'étranger ou en Haïti.

Le premier secteur visé par l'association était la santé parce que beaucoup des premiers membres étaient des professionnels de la santé, mais par la suite leurs projets ont touché d'autres domaines tels que l'éducation, l'agriculture et l'environnement.

L'ARUM est administré par un conseil de sept membres, comprenant une présidente, une vice-présidente, une secrétaire, deux trésoriers, et trois conseillères. Selon les membres du C.A. rencontrés, plus ou moins une cinquantaine de membres réguliers qui sont originaires de Grande rivière ou qui ont un lien prennent part aux activités de l'association. Bien que l'association ait une branche à New York (États-Unis), à Port-au-Prince et à Cap-Haïtien (Haïti), cela ne l'empêche pas pour autant de développer des partenariats avec des particuliers ou organismes québécois qui s'intéressent au développement local en Haïti.

Le conseil se réunit environ tous les deux mois, mais s'il y a une activité ou un projet en perspective, les membres se rencontrent davantage autant qu'ils le peuvent. Une fois par année, une assemblée générale est organisée par l'association.

Pour financer ses projets, l'ARUM organise des activités qui permettent de générer des fonds : BBQ, petites soirées et gala annuel. Aidée par ses partenaires, l'association a



déjà réalisé quelques actions à Grande Rivière du Nord : construction d'un centre communautaire, envoi de matériels et d'équipement pour l'hospice, construction d'une bibliothèque, envoi de matériel informatique et internet, tutorat scolaire et foires médicales. L'association nourrit deux autres projets : production de charbon vert pour combattre l'abattage des arbres dans la localité, et une clinique mobile fonctionnant pendant toute l'année.

Pour réaliser ces projets, il faudra des personnes déterminées à s'engager. Ainsi, le plus grand défi de l'ARUM est d'assurer la relève de l'association, car les plus jeunes se manifestent relativement peu dans les activités de l'association.

### **3.3 ÉCHANTILLONNAGE**

La première étape de notre échantillonnage a consisté en une prise de contact téléphonique avec toutes les associations régionales de la diaspora haïtienne que nous avons pu répertorier à Montréal. Une fois le contact établi, nous avons porté notre choix sur les trois premières associations dont les membres ont manifesté un intérêt pour cette recherche. Nous avons vérifié par la suite que ces associations sont encore actives sur le terrain en Haïti. Étant donné que les trois associations sélectionnées comptaient plus d'une cinquantaine de membres chacune et que nos moyens ne nous auraient pas permis de nous entretenir avec eux tous, nous avons procédé au choix de quelques répondants pour chacune des associations. Cela nous a amené dès lors à établir notre échantillon. En effet, l'échantillon est la partie de l'univers qui sera effectivement étudiée et qui permettra par extrapolation de connaître les caractéristiques de la totalité de l'univers. (Loubet Del Bayle, 2000 : 61). Selon Deslauriers (1991), la population n'est pas toujours homogène, ce qui rendrait difficile la tâche de généraliser à partir d'un échantillon qu'on pensait représentatif. De ce fait, pour rendre notre échantillon le plus représentatif possible de l'ensemble de la population que nous voulons étudier, nous avons établi des critères de sélection, d'où la technique d'échantillonnage de choix raisonné ou par quotas utilisée dans notre travail. En effet, Albarello (2007) et Berthier (2010) reconnaissent que ce procédé permet de

construire un échantillon qui ressemble à la population qu'on veut étudier, en se basant sur des informations diverses révélatrices de la structure de cette population.

En ce sens, un total de douze répondants a été visé pour notre échantillon, à raison de quatre membres par associations : deux membres du conseil administratif et deux autres membres réguliers. Nous avons choisi deux membres par catégorie, dans le but de découvrir la complémentarité ou la divergence de l'information provenant des membres ayant le même type de pouvoir à l'association. Les critères de sélection étaient les suivants : être membres de l'association, connaître un peu l'association, être au courant des projets et réalisations de l'association, et avoir pris part au moins une fois à une activité de l'association. Par la suite, un courriel qui incluait une lettre de demande de participation au projet de recherche a été envoyé sur les sites de chaque association gérée par les conseils d'administration. Nous avons également profité du courriel pour demander l'autorisation d'avoir une liste des membres réguliers pour les contacter directement. Comme on le souhaitait, deux membres du C.A. de chaque association se sont portés volontaires pour s'entretenir avec nous, et une liste des membres réguliers nous est également parvenue. Grâce à la liste, nous avons contacté par téléphone, les membres réguliers pour leur expliquer le projet. Plusieurs se sont portés volontaires, et nous avons retenu au hasard deux volontaires. Nous n'avons procédé à cette démarche de sélection des membres réguliers que pour deux des associations. Tandis que pour la troisième, nous sommes allés à un brunch qu'elle organisait, et de là nous avons sélectionné deux membres volontaires en faisant un tour de table. La sélection de nos répondants a été réalisée entre juillet et octobre 2017.

### **3.4 COLLECTE DES DONNEES**

La collecte des données est : « l'opération qui consiste à recueillir ou à rassembler concrètement les informations prescrites auprès des personnes ou unités d'observation retenue dans l'échantillon » (Campenhoudt et Quivy, 2011 : 164). Il existe plusieurs

techniques de collecte de données, mais dans le cadre de notre recherche qui se veut avant tout qualitative, nous avons opté pour les techniques suivantes : la recherche documentaire et l'entretien semi-directif.

### **3.4.1 Recherche documentaire**

Cette technique de collecte de l'information qu'est la recherche documentaire est nécessaire pour toute recherche à caractère scientifique. D'ailleurs :

L'essence de la recherche est de faire avancer une discipline en éprouvant des théories et des pratiques. Pour ce faire, il est essentiel que le chercheur prenne conscience de la science établie et reconnue. Il procède à la recension des écrits scientifiques sur le sujet et situe sa contribution originale par rapports aux connaissances établies (Séguin, dans Gauthier et Bourgeois, 2016 : 78).

Dans notre cas, nous avons consulté d'une part différents documents, articles ou périodiques, en ligne ou à la bibliothèque de l'université, portant sur la migration, la contribution de la diaspora au développement de son pays d'origine, le sentiment d'appartenance, la participation sociale, et le développement local, etc. D'autre part, nous avons consulté des sites internet de Statistiques Canada, de la Banque mondiale, de l'UNICEF, de l'Institut haïtien de statistique et d'informatique (IHSI) et autres, pour des données statistiques au sujet de la diaspora haïtienne, des conditions socioéconomiques d'Haïti, etc. ; et les sites des associations concernées dans notre recherche.

### **3.4.2 Entretien semi-directif**

Quoique très importante pour notre recherche, l'utilisation de la recherche documentaire comme technique unique s'avèrerait insuffisante pour nous aider à atteindre nos objectifs dans le cadre de ce travail, d'où le choix de l'entretien semi-directif comme autre technique de collecte d'information. L'entretien de type semi-directif :

Consiste en une interaction verbale animée de façon souple par le chercheur. Celui-ci se laissera guider par le rythme et le contenu unique de l'échange dans le but d'aborder, sur un mode qui ressemble à la conversation, les thèmes généraux qu'il souhaite explorer avec le participant à la

recherche. Grâce à cette interaction, une compréhension riche du phénomène à l'étude sera construite conjointement avec l'interviewé (Gauthier et Bourgeois, 2016 : 340).

Comme nous l'avons déjà mentionné, douze participants ont été sélectionnés pour nos entretiens. Cependant, lors d'un entretien, l'un de nos membres du C.A. a fait appel au fondateur de son association pour nous relater les conditions qui ont favorisé sa création. De ce fait, à la dernière minute nos répondants sont passés de 12 à 13.

Étant donné que nous demeurions à Rimouski et que nos répondants se trouvaient tous à Montréal, nous avons procédé de différentes manières pour réaliser les entretiens : quatre entretiens face à face individuels, quatre entretiens téléphoniques individuels, et deux entretiens de groupe (soit un premier avec deux personnes et le second avec trois personnes). Toutefois, quelle que soit la forme qu'aient prise nos entretiens, le déroulement était le même : d'abord, nous nous sommes présenté au(x) répondant(s) et nous leur avons rappelé les objectifs de la recherche. Ensuite, nous avons donné le formulaire de consentement à chacun des répondants pour qu'il puisse le lire, l'approuver et le signer. Pour nos entretiens par téléphone, le formulaire a été envoyé à la personne à son adresse courriel. Enfin, nous avons utilisé avec l'accord du répondant un appareil d'enregistrement afin qu'il puisse répondre librement aux questions ou aux thèmes retenus dans nos deux grilles d'entretien (l'une destinée aux membres du C.A. et l'autre aux membres réguliers). Nous avons décidé d'élaborer deux grilles au cas où les membres réguliers n'ont pas adhéré l'association depuis sa fondation. Ainsi, les questions concernant les contextes de création de l'association, son évolution ou encore celles relevant de l'administration leur seraient évitées.

Dans la grille destinée aux membres du conseil d'administration, nous nous sommes concentrés sur l'information technique concernant l'association : son contexte historique, ses objectifs, son mode de fonctionnement ainsi que les différents projets réalisés dans la localité en Haïti. Tandis que pour la grille destinée aux membres réguliers, l'intérêt était plutôt porté sur le type de soutien qu'ils apportent à la localité via l'association, ce que la localité d'origine représente à leurs yeux, leur motivation et leur engagement à travers l'association. Toutefois, comme nos questions n'étaient pas fermées, les interviewés

répondaient librement en passant des questions d'une grille à l'autre. Par exemple, des membres réguliers qui ont adhéré leur association depuis sa création nous ont quand même parlé ou mentionné les conditions qui ont favorisé la création de leur association, alors que cette question s'adressait aux membres du C.A. De plus, certains membres du C.A. qui n'ont pas adhéré l'association depuis sa création ont préféré de mettre l'accent sur ce qui leur a motivé à rejoindre l'association.

Tributaires de la disponibilité des répondants, les entretiens ont été réalisés dans la période allant de novembre 2017 à février 2018. Et bien avant l'étape des entretiens, un prétest a été réalisé à la fin du mois d'octobre pour vérifier les grilles d'entretien. Pour cela, nous avons sélectionné deux répondants de deux autres associations de la diaspora haïtienne à Montréal.

Quoique nos grilles d'entretien aient été élaborées en français, nos répondants ont choisi de s'exprimer en français et en créole pour un même entretien. Ainsi, dans nos verbatims nous avons eu plusieurs fragments de phrases en créole se retrouvant entre guillemets avec la traduction française littérale qui suit, particulièrement dans le cas des proverbes typiquement haïtiens.

Une fois l'étape des entretiens achevée, nous nous sommes retrouvé avec plusieurs informations audio les unes plus pertinentes que les autres. De ce fait, il fallait traiter ces informations pour ne retenir que les données qui sembleraient nécessaires à l'atteinte des objectifs fixés au préalable. C'est ce qui fera l'objet de la prochaine section de notre travail, c'est-à-dire d'expliquer par quelle méthode nous avons procédé à l'analyse de nos données.

### **3.5 ANALYSE DES DONNEES**

Pour analyser nos données nous avons utilisé la méthode d'analyse de contenu, plus particulièrement l'analyse thématique de contenu. En effet : l'analyse de contenu est l'outil qui permet de déceler les thèmes présents dans un ensemble de document et, dans un certain cas, d'en mesurer la teneur positive, négative ou neutre, ou même d'évaluer

l'intensité des positions et les liens qui existent entre elles (Gauthier et Bourgeois, 2016 : 430). Pour procéder à cette étape, Deslauriers (1991) précise qu'il faudra classer et codifier les éléments du document, pour ensuite faire ressortir les différentes caractéristiques afin de mieux en comprendre le sens exact.

Pour notre travail, nous avons d'abord procédé à une transcription fidèle de nos entretiens. Chacun de nos entretiens audio a été transcrit mot à mot (verbatim) à l'aide de notre ordinateur. Dans le but de conserver la confidentialité, et d'empêcher les lecteurs d'identifier les associations ou les répondants, des crochets ont été utilisés. De plus, pour citer les répondants, nous avons assigné à chacun un code unique selon l'ordre de prise de paroles dans les entretiens. Par exemple : P-001 pour le premier participant, et en ajoutant à la fin les lettres « H » ou « F » selon leur sexe.

Après la transcription, nous avons utilisé le logiciel d'analyse qualitative N'Vivo pour thématiser nos données. Nous avons procédé au découpage de nos entretiens en plusieurs thèmes ayant rapport à notre problématique. À l'intérieur de chaque thème, nous avons défini aussi un ou plusieurs sous-thèmes. Par la suite nous avons regroupé tous les thèmes en fonction de leur point de ressemblance, de divergence ou autres liens quelconques, dans le but de former un nouveau document. Dans le prochain chapitre de notre travail, nous utiliserons le résultat de cette analyse thématique pour la présentation des résultats, et nous nous en servirons également pour l'étape de discussion des résultats.

### **3.6 ÉTHIQUE DE LA RECHERCHE**

Tel que le mentionne la politique d'éthique de la recherche avec des êtres humains à l'Université du Québec à Rimouski : « toute recherche menée avec des participants humains vivants sera évaluée et approuvée par le comité d'éthique de la recherche (CÉR) avant d'être mise en œuvre » (UQAR, 2012 : 3).

Dans ce contexte, avant même de mener nos entretiens avec des membres de trois associations de la diaspora haïtienne à Montréal, nous avons soumis une demande de

certificat d'éthique au CÉR de l'Université en mai 2017 avec l'approbation de notre directrice de mémoire. Pour cela, nous avons annexé quelques documents obligatoires tels que notre formulaire de présentation de la recherche qui comprend notre problématique, nos objectifs et la pertinence de notre recherche ; le formulaire de consentement expliquant aux participants(es) les conditions de leur participation volontaire, leur droit de retrait, la protection de leur anonymat, leur approbation à signer le formulaire ; et enfin les grilles d'entretien qui ont été utilisées pour la cueillette des informations. Après une évaluation et quelques corrections suggérées par le comité, notre demande de certificat d'éthique a été approuvée le 3 août 2017, ce qui nous a permis d'entamer nos entretiens. Une copie du certificat a été jointe à l'annexe IV de notre travail.

## **CHAPITRE 4**

### **PRÉSENTATION DES RÉSULTATS**

Ce chapitre est consacré à la présentation des résultats recueillis lors de la phase empirique de notre recherche. Étant donné que notre grille d'entretien était bâtie en rapport avec notre problématique d'étude à savoir : l'intention de la diaspora haïtienne du Québec à s'ériger en associations régionales pour participer au développement de la localité d'origine de ses membres, dès lors les propos recueillis des treize membres de trois associations que nous avons interviewés sont regroupés sous les catégories suivantes : 1- le sentiment d'appartenance des membres à leur localité d'origine; 2- l'engagement et la motivation des membres; 3- la participation des membres à l'association; 4- les liens tissés grâce à l'association; 5- les perceptions des associations de la diaspora.

#### **4.1 LE SENTIMENT D'APPARTENANCE DES MEMBRES A LEUR LOCALITE D'ORIGINE**

Dans l'ensemble, la quasi-totalité de nos interviewés manifeste à un certain degré un sentiment d'appartenance vis-à-vis la localité qu'ils représentent dans l'association. Ce sentiment d'appartenance se base sur plusieurs aspects, parmi lesquels : la présence de membres de la famille vivant toujours dans la localité, leur lieu de naissance et leur enfance dans la localité d'origine, le patrimoine et les personnages historiques attachés à la localité d'origine, ou encore les attraits ou les charmes de la localité d'origine. C'est le cas d'une majorité de répondants. Par exemple, l'un d'eux s'exprime : « Concernant mon sentiment d'appartenance à [la localité], c'est que mes parents sont originaires de cette localité. Je suis né et grandi là. Ensuite j'y ai fait mes études primaires également » (P-012-M).

Si pour ce participant c'est son vécu dans la localité qui renforce son sentiment d'appartenance, pour une autre participante c'est plutôt la spécificité de sa localité par



rapport à toutes les autres qui renforce son sentiment d'appartenance : « [la localité] c'est [la localité], c'est chez moi. Il n'y a que là que je me sens à l'aise. Quand je suis à Port-au-Prince ou au Cap-Haitien, je ne suis pas bien. Je suis bien juste à [la localité]. Je me sens chez moi, même l'air que vous respirez n'est pas pareil » (P-003-F).

Ce sentiment d'appartenance manifesté envers la localité d'origine permet à la diaspora de garder contact et d'être présente dans la localité quand la situation le permet. Selon nos interviews, en dehors des activités des associations, les Haïtiens de la diaspora retournent en Haïti pour voir des membres de la famille, assurer le suivi de leurs biens, et surtout pour participer aux fêtes patronales. À la question touchant l'existence d'un évènement particulier qui permettrait aux gens de la diaspora de se rendre dans leur localité d'origine, tous les répondants ont mentionné la fête patronale de la localité comme évènement de choix qui rassemble un grand nombre de la diaspora. Quoique les localités soient décrites comme des lieux de souvenirs pour la plupart de nos répondants, certains des membres actifs des associations de la diaspora ne sont toutefois pas des natifs des localités où ils s'engagent. Ainsi, leur sentiment d'appartenance pour la localité en question est venu grâce à la connaissance d'un(e) conjoint(e), des parents ou des amis(es) qui sont originaires de cette dite localité. C'est le cas de cette répondante dont le sentiment d'appartenance est plutôt manifesté par le fait que l'un de ses parents est originaire de la localité : « Non non, je suis née à Port-au-Prince [...] Ma maman est originaire [de la localité] En fait, je ne suis pas née à [la localité], mais c'est comme si j'étais née là. Je me sens appartenir à cette terre, tu comprends ! » (P-007-F).

Selon les données recueillies, il y a même des membres du conseil d'administration de deux associations qu'on a interviewés qui ne sont pas originaires de la localité pour laquelle ils travaillent. Toutefois, pour les autres membres des associations, cela ne représente pas vraiment un problème, pourvu que la personne se sente motivée à donner un appui quelconque :

Non seulement ça, on trouve dans le conseil des personnes de [autre localité] ou d'autres régions d'Haïti que [la localité]. Par exemple, notre vice-président est de [autre localité], mais par le fait qu'il s'est marié avec une [femme d'une autre localité], il s'est impliqué à l'association jusqu'à

intégrer le conseil. Et nous avons des membres actifs qui viennent de [autre localité]. D'ailleurs, nous sommes avant tout Haïtiens et nous travaillons tous pour la même cause. C'est vrai les natifs d'une localité sont plus enclins à se motiver et à cotiser pour développer leurs localités parce qu'ils se connaissent tous, mais cela n'empêche pas quelqu'un d'une autre localité de partager ce même désir s'il aime le projet (P-012-M).

Les résultats de nos interviews nous montrent que les membres de la diaspora haïtienne du Québec qui nous intéressent dans notre étude, se sentent appartenir à leur localité d'origine en Haïti. Celle-ci apparaît surtout dans leurs discours quand il s'agit de spécifier leur localité par rapport à d'autres, à travers des éléments auxquels ils s'attachent et autour desquels ils fondent une identité culturelle commune, ou encore en mentionnant tel héros de l'indépendance nationale ou tel autre personnage important dans l'histoire d'Haïti qui y a pris naissance : par exemple Jean-Jacques Dessalines, le héros de l'indépendance haïtienne est originaire de la Grande Rivière, et c'est toujours une fierté pour les membres de l'association [...] de le rappeler. Même si les répondants sont fiers de vanter les attraits et les charmes de leur localité d'origine en Haïti, à la question concernant leur retour à cette localité, quelques-uns sont favorables à cette éventualité et d'autres non. Ceux qui sont favorables à un retour à la localité mentionnent que grâce à son calme et son caractère sécuritaire, la localité d'origine est l'endroit privilégié pour prendre sa retraite. D'autres vont encore plus loin jusqu'à affirmer que l'idée de retour au pays d'origine est intrinsèque à tout Haïtien de la diaspora. C'est le cas de cette répondante qui exprime en ces termes :

[...] Nos ancêtres ont toujours voulu retourner en Afrique, donc tout haïtien vivant à l'étranger a une aspiration de retourner dans son pays à un moment. Même lorsque ça reste... au niveau... euhhh... je ne sais pas une chimère, mais ça reste. Donc, c'est de retourner et voir le pays prospère [...] (P-006-F).

Par ailleurs, d'autres de nos répondants ont clairement affirmé leur position contre cette idée de retourner vivre définitivement dans leur localité d'origine, même s'ils se sentent bien lui appartenir. Toutefois, ils considèrent que la localité sera toujours leur premier choix quand ils devront partir en vacances.

Si le bien-être d'une manière générale, qui pour nos répondants passe entre autres par l'accès à des services ou infrastructures : l'électricité, des hôpitaux bien équipés, des

logements décents, la sécurité, l'eau potable, des écoles de qualité, des routes, etc., constitue l'un facteur primordial jouant sur le retour des membres de la diaspora dans leur localité d'origine, peut-être que cela pourrait être aussi l'une des raisons qui les motivent à s'engager envers leur localité d'origine à travers les associations régionales. Ce sera le second point que nous aborderons dans cette section.

## **4.2 ENGAGEMENT ET MOTIVATION DES MEMBRES DES ASSOCIATIONS**

Il semble exister un certain degré d'engagement et de motivation des Haïtiens de la diaspora à travers les associations régionales. Chacun de nos interviewés a eu une raison particulière qui l'a poussé à se joindre à une association pour promouvoir le développement dans les localités en Haïti. En analysant le contenu de nos verbatims, nous avons pu répertorier quelques types d'engagements qui ont motivé nos répondants à s'allier à l'une des associations régionales de la diaspora haïtienne à Montréal :

### **4.2.1 Engagement basé sur le lien avec une personne de l'association**

Comme l'ont mentionné nos répondants, les localités en Haïti sont très petites et ont au maximum environ une trentaine de milliers d'habitants. Cela fait que presque tout le monde a un lien de parenté ou de connaissance avec les autres. À cet effet, même dans les associations régionales de la diaspora haïtienne au Québec, le lien avec quelqu'un qui fait déjà partie de l'association est l'une des raisons qui en motivent d'autres à rejoindre l'association ou à participer aux diverses activités. Ces liens comme nous le montrent nos verbatims sont d'abord fondés sur la famille. C'est le cas de ce répondant qui affirme : « moi personnellement j'ai eu un grand frère qui enseignait à Trois-Rivières et qui fut l'un des fondateurs de l'association. Avant je participais autant que je pouvais dans les activités, mais depuis cinq ans je suis devenu un membre très actif » (P-012-M).

Toutefois, d'autres membres qui ne sont pas originaires de la localité en question ont intégré l'association juste parce que leur conjoint(e) était déjà des membres actifs de celle-ci, ou parce qu'ils connaissent des amis de longue date qui font partie du conseil

d'administration. Comme le témoignent plusieurs des répondants, ces liens permettent aux membres d'être plus motivés à donner et à agir pour la cause de cette localité.

#### **4.2.2 Engagement basé sur les besoins de la localité**

La volonté de répondre aux besoins des localités sont autant de raisons qui motivent les membres de la diaspora à intervenir dans leur localité d'origine ou d'appartenance. La majorité de nos répondants ont presque tous déjà vécu une grande partie de leur vie ou temporairement dans la localité pour laquelle ils s'investissent. Ainsi, ont-ils menés une dure existence à cause du manque d'infrastructures ou services de base dans cette localité. Ainsi, la résolution de ces manques devient la raison même de leur engagement à travers l'association, pour éviter aux générations actuelles et futures de subir la même chose. En questionnant nos interviewés, s'il existe quelque chose en particulier qui les a motivés à s'engager dans l'association, une répondante a déclaré que c'était avant tout à cause des manques liés aux soins de santé :

Oui, parce qu'on a été en Haïti en 1974, et on a vu des manques-là dans les hôpitaux : des gens qui souffraient, et on a décidé est-ce qu'on ne pouvait pas aider l'hôpital. C'était l'hôpital qu'on visait avant parce qu'on était toutes des infirmières aussi. C'est pour ça qu'on a bâti l'association. On a vraiment aidé l'hôpital. (P-001-F).

Si pour cette répondante c'est un manquement collectif qui la motive à s'engager, d'autres répondants prennent en référence leur vécu personnel. C'est le cas de ce répondant qui évoque des problèmes liés à l'accès à l'éducation dans les petites localités éloignées en Haïti :

[...] Euhhh, donc, je n'aimerais pas que les jeunes de la localité vivent la même chose que moi. Chaque jour je marchais 2 h 30 pour aller à l'école et 2 h 30 pour retourner à la maison. Car l'école en milieu rural n'avait aucune importance, et je devais aller à l'école en ville. J'ai vécu cette situation pendant tout mon cycle primaire. Donc, ce qui nous motive à faire des actions dans notre localité d'origine, c'est d'empêcher ces jeunes de vivre les péripéties qu'on a vécues durant notre enfance [...]. (P-009-M).

L'image de carence vécue durant leur enfance ou leur jeunesse reste encore gravée dans la mémoire de plusieurs de nos répondants, de ce fait, le souci de faire bénéficier les autres de ce qu'ils n'ont pas pu obtenir eux-mêmes devient la règle générale dans les associations

régionales de la diaspora haïtienne au Québec. Si aider les autres de leur localité d'origine s'avère l'une des plus grandes motivations des Haïtiens de la diaspora à rejoindre une association régionale, remettre à la localité ce qu'elle leur a rendu en est également une autre motivation importante.

#### **4.2.3 Engagement basé sur la reconnaissance envers la localité**

Même si les localités ont des manques, cela n'empêche pas toutefois que la population locale puisse bénéficier de certains avantages. En effet, la plupart des membres des différentes associations qu'on a interviewés reconnaissent que leur localité d'origine, malgré toutes ses carences, a contribué grandement à la personne qu'ils sont devenus aujourd'hui. Et pour cela ils sont reconnaissants envers les localités et veulent agir en conséquence. La plus grande marque de reconnaissance que nous avons retracée dans nos verbatims concerne l'éducation des membres. C'est ce que précise si bien cette répondante :

Dans le fond, la raison est de redonner à la localité et aux autres ce qu'on a obtenu. Ce qu'elle nous a donné. Car nous avons été à l'école à [la localité] dans le temps, et maintenant on sait lire et écrire. Donc, nous voulons donner aux jeunes de [la localité] d'aujourd'hui la possibilité de pouvoir apprendre à lire et écrire aussi [...] (P-011-M).

Presque tous les membres de la diaspora rencontrés dans le cadre de notre recherche ont été à l'école dans leur localité d'origine. Ainsi, pour traduire cette reconnaissance en action, les trois associations qu'on a sélectionnées pour notre terrain d'étude développent un projet d'éducation dans la localité où elles s'investissent.

#### **4.2.4 Engagement basé sur l'identité locale**

En dehors de l'éducation comme signe de reconnaissance envers la localité, rendre la localité comme elle a été dans le temps devient également une source de motivation pour la diaspora. Les localités n'ont pas toujours été ce qu'elles sont aujourd'hui. Donc certaines actions de la diaspora visent à les replacer là où elles étaient. C'est ce que ce répondant a voulu nous expliquer en ces termes :

[...] La première chose qu'on a faite c'était le numérotage des rues. En fait, c'est un travail qui relève de la compétence de la mairie, mais ils ne l'ont pas fait. Je me rappelle autrefois quand j'étais enfant, toutes les rues à [la localité] étaient nommées. Donc, en faisant cela, nous redonnons vie à quelque chose qu'on avait perdu dans le temps. Nous avons mis la ville de [la localité] au même rang que toutes les villes modernes [...] (P-009-M).

#### **4.2.5 Engagement basé sur le bon exemple de développement d'autres localités**

Une autre raison qui a pu motiver nos répondants à s'engager dans les associations qui travaillent dans leur localité d'origine, c'est le bon exemple de développement que donnent d'autres localités d'Haïti. C'est ce qu'a reconnu cette répondante qui affirma ainsi : « [...] Si une région est bien développée, les autres vont suivre l'exemple. J'ai déjà été à des localités en Haïti que je trouve très jolies. Donc ça me pousse à travailler davantage pour ma localité » (P-002-F).

#### **4.2.6 Engagement basé sur l'accord avec les valeurs de l'association**

Bien avant de rejoindre les associations, plusieurs de nos répondants ont trouvé que les objectifs poursuivis par celles-ci étaient très nobles. Et cela devient la raison principale pour laquelle ils ont rejoint cette association. Pour d'autres, le fait de s'investir dans une association qui s'investit dans une localité spécifique d'Haïti alors qu'ils sont à l'étranger, s'avère un moyen d'apporter sa pierre de touche au développement du pays d'origine. À cet effet, qu'ils soient originaires ou non de la localité, la première chose qui les intéresse à travers l'association reste les objectifs fixés par celle-ci. C'est le cas pour cette répondante qui nous a confié :

Moi mon engagement à l'association, c'est peut-être parce que j'ai des tendresses sur mon engagement face à Haïti. Parce que je cherchais une cause active pour continuer à servir mon pays. Parce que moi j'ai toujours travaillé dans l'humanitaire. Donc, j'ai trouvé la cause dans la communauté, mais je ne suis pas de la communauté. (P-006-F).

D'autres répondants n'ont pas attendu leur vie professionnelle, et du coup ont développé cet esprit d'entraide à la communauté dès leur jeune âge. C'est cette précision qu'apporte une autre répondante :

[...] Ça rencontrait mon objectif puisque depuis toute petite je faisais parties des associations religieuses, sociales et culturelles. Je jouais des pièces de théâtre à 13 ans. Ça m'a toujours intéressé de faire du bien ou d'aider les gens. D'ailleurs je prenais les affaires de ma mère pour redonner aux gens qui n'en avaient pas. Donc... comment dirais-je... ça me faisait peur de voir les gens manquer de quelque chose. C'est comme si ma vision avait rencontré celle de l'association [...] (P-002-F)

#### **4.2.7 Engagement basé sur la préparation du retour**

Une autre raison de l'engagement dans l'association qui a été soulevée dans nos verbatims est la préparation du retour à la localité. En effet, beaucoup des membres reconnaissent qu'ils se sentent bien lorsqu'ils sont dans leur localité d'origine et rêvent d'y retourner y vivre un jour. Or, plusieurs contraintes empêchent les gens de la diaspora de retourner vivre définitivement dans leur localité d'origine. Selon nos répondants, l'incertitude à retourner vivre dans la localité d'origine réside dans le manque de structures au pays d'origine pour assurer le bien-être de la population. C'est ce que cette répondante a relevé comme remarque : « Mais je ne peux pas leur donner tort à 100%, parce qu'il n'y a aucune structure de l'autre côté. Donc quand on a déjà vécu dans un pays structuré, organisé et développé comme le Canada, il est difficile de retourner vivre dans son pays d'origine [...] » (P-006-F). Ainsi, plusieurs des actions des membres de la diaspora à travers les associations, entrent dans cette perspective de préparation du retour. C'est ce qu'a reconnu par exemple cette répondante lorsqu'elle a affirmé :

[...] Les gens qui ont voyagé ont tous l'aspiration de retourner chez eux un jour durant leur vieillesse, leur retraite. Donc, nous sommes en train de préparer nos lendemains. Pour cela, nous travaillons à mettre en place un confort, confort qui existait dans le temps, pour assurer notre retour. (P-005-F).

#### **4.2.8 Contraintes liées à l'engagement et la motivation des membres**

La différence de degré de motivation entre les membres des associations est un élément qui a retenu notre attention dans les verbatims. Bien qu'il y ait une augmentation du nombre de natifs d'une même localité d'Haïti à Montréal selon nos répondants, les associations font pourtant face à des problèmes concernant l'engagement des membres. En effet, ce ne sont pas tous les membres qui sont motivés à prendre part dans les activités et

les réalisations des associations. Les sept membres du conseil d'administration issus des trois associations que nous avons sélectionnées et même des membres réguliers ont déploré cette situation, qui oblige dans ce cas que certains travaillent plus que d'autres dans le but de pouvoir répondre à la mission de l'association. C'est dans ce contexte qu'un membre régulier d'une des associations eut à déclarer : « [...] Par contre il y a un petit groupe qui est hyper actif. Comme X et Y... (Rires)... Ce qui arrive, ceux qui travaillent sont obligés de travailler pour deux trois [...] » (P-003-F).

En ce qui concerne le petit groupe actif, nos entretiens nous montrent que ce sont avant tout les membres faisant partie du conseil d'administration qui s'investissent le plus. Ils participent non seulement dans la planification des projets, mais aussi dans leur exécution en Haïti. Tandis que du côté des membres actifs, leur participation se limite beaucoup plus à des dons d'argent, mais pas assez en temps consacrés à la planification ou réalisation des projets de leur association.

Un autre élément qui est apparu dans cette section de nos verbatims c'est l'engagement des jeunes dans les associations régionales de la diaspora haïtienne au Québec. Bien que des jeunes soient engagés dans les activités des associations, l'avenir de celles-ci reste quand même un enjeu, car les jeunes moins motivés alors que beaucoup de membres actifs des associations commencent à prendre de l'âge. Pour cela, beaucoup de nos répondants ont pensé ajouter aux agendas des associations, la quête de la relève comme stratégie de survie. Le recrutement de nouveaux membres, particulièrement des jeunes, serait donc le futur cheval de bataille des trois associations sélectionnées. Toutefois, leurs membres reconnaissent que ce processus est tout un défi. C'est ce qu'a prouvé cette répondante lorsqu'elle affirma :

C'est ce qu'on pense maintenant, d'aller chercher des jeunes... surtout des jeunes... euhhh... il y a des jeunes qui rentrent maintenant là, ils sont nés là-bas, mais ils viennent ici au Québec. Moi personnellement je connais deux filles infirmières qui viennent d'arriver. On va aller les chercher pour l'association. Mais eux-autres aussi, ils ont leurs enfants, ils sont mariés, est-ce qu'ils vont... je ne sais pas... Moi je vais les chercher. Il y en a qu'on a déjà trouvé, mais souvent ils ne sont pas là avec nous dans les rencontres parce qu'ils sont professeurs. (P-001-F).



Entretemps, pour remédier à ce problème de carence de membres bénévoles pour les activités de l'association, nos répondants ont tous mentionné qu'ils vont s'impliquer davantage pour promouvoir le développement dans les localités en Haïti. De plus, certains des répondants ont aussi mis l'accent sur l'engagement de l'État haïtien et de la population locale dans ce processus. C'est ce qu'a résumé cette répondante dans ces termes :

Ce que j'aimerais ajouter pour toutes les associations qui vont en Haïti, c'est de conscientiser le peuple haïtien que les membres de la diaspora qui s'engagent ne le font pas parce qu'ils ont reçu l'argent des blancs (dans le langage haïtien, être blancs signifie être quelqu'un d'une autre nationalité), mais plutôt parce que nous savons que les localités ont besoin aussi de nous pour avancer. Donc, ils doivent mettre la main à la pâte [...] s'il y a quelque chose que la diaspora souhaite demander aux gens des localités en Haïti, ce serait la collaboration. Et ceci je parle de la collaboration de la population et de celle de l'État. C'est de mettre la main à la pâte [...]. (P-005-F).

Selon les informations recueillies, le développement des localités en Haïti appelle l'engagement de tous : la diaspora, l'État haïtien et la population locale. En effet, la diaspora à travers les associations régionales apporte divers types de soutien aux localités. Ainsi, dans la prochaine section, nous présenterons les informations recueillies qui ont trait à la participation des membres.

### **4.3 PARTICIPATION DES MEMBRES**

Dans cette section nous présenterons les différentes formes que prend la participation de la diaspora haïtienne du Québec par l'intermédiaire des associations régionales. Comme nous l'avons remarqué dans les sections précédentes, la diaspora manifeste un certain sentiment d'appartenance à ses localités d'origine, qui la motive à participer dans le développement de ces localités. De ce fait, la participation de ses membres, quelle que soit la forme qu'elle prend, se remarque soit au sein de l'association elle-même, soit dans les projets de l'association sur le terrain en Haïti. Cette répondante donne une idée de la variété du soutien qu'apporte généralement la diaspora en s'élevant en associations : « bon tout ce qu'on peut, nos contributions varient. On apporte la présence, de l'argent, ramasser des livres et du linge, faire des boites, participer à des foires médicales... ce qu'on peut... des appareils médicaux... En quelque sorte, tout le monde a un rôle à jouer » (P-003-F).

Selon nos verbatims, la majorité des membres des associations interviewés apportent un soutien au fonctionnement de l'association ou à la réalisation des projets en Haïti en fonction de leurs compétences professionnelles. Ceux et celles qui sont des professionnels de la santé s'investissent dans les projets de santé dans les localités en Haïti, de même pour ceux qui travaillent ou qui ont travaillé dans l'éducation, ils s'investissent davantage dans les projets d'éducation en Haïti. C'est le cas de ce répondant qui a parlé de fonctionnement par spécialisation :

[...] Euhh, nous devons te dire aussi qu'à [l'association] nous fonctionnons par spécialisation. Par exemple, la branche de New York et de Miami met beaucoup l'accent sur la santé parce que beaucoup d'entre eux sont médecins et que l'association des médecins à New York est présidée par un médecin américain d'origine haïtienne. À chaque année ils vont en Haïti pour des projets de santé, foire médicale. Et une fois il y eu plus d'une centaine de médecins stagiaires qui ont également fait le voyage avec le groupe pour apporter leur aide à [la localité]. Et nous de [l'association] de Montréal, nous nous sommes spécialisés dans l'éducation. Nous nous sommes intéressés particulièrement aux matières telles les sciences, le français, et les soins infirmiers. On fait des formations pour des étudiants et pour des professeurs [...] (P-012-M).

En se rendant dans les localités pour la réalisation des projets de développement, les membres des associations qui ont une compétence particulière en profitent pour partager leurs connaissances avec la population locale. Et même pour le fonctionnement de l'association au Québec, les diverses compétences des membres sont souvent utilisées comme ressources. Cette répondante nous explique la situation en ces termes :

[...] Je ne vivais pas encore ici (au Québec) quand j'ai commencé à faire de l'association. Je me rappelle je suis venue ici en vacances un été chez mes amis, puis au même moment il y avait une manifestation de l'association. Étant donné que j'ai une formation en comptabilité, c'était moi qui faisais les comptes de l'association. Ça a commencé comme ça. Et quand j'ai immigré maintenant, j'ai commencé à m'impliquer, à donner des conseils, à rectifier, euhh, des documents de correspondance [...] (P-006-F).

Un deuxième type de participation que nous avons répertorié dans nos verbatims est la participation financière. En effet, les membres de la diaspora participent aux activités de levées de fonds des associations régionales au Québec : gala, brunch, souper-conférence, etc. Dans certains cas, les gens vont dans les activités de toutes les associations régionales en général, et pas seulement dans celles qui représentent leur localité d'origine. C'est le cas de cette répondante qui a déclaré : « [...] Moi je participe toujours. Quand je sais qu'il y a

une association qui fait quelque chose, j'y vais tout le temps pour les encourager. C'est ça ! » (P-001-F)

En dépit de cette participation financière aux activités et aux rassemblements organisés par les associations au Québec, les gens de la diaspora à travers leurs associations participent également à la vie économique des localités en Haïti. Ils apportent leur appui soit en se rendant directement dans la localité pour des occasions spéciales et consommer les produits locaux, soit en assurant la vente de la production des artisans des localités en Haïti à Montréal. Selon ce que la diaspora a reçu comme témoignages des populations locales, ces situations permettent à bon nombre de personnes de pouvoir subvenir à leurs besoins ainsi qu'à ceux de leur famille. C'est ce que la répondante suivante nous a relaté :

[...] Les gens de la diaspora rentrent entre le 15 août et le 15 septembre, et ça aide [la localité]. Ça aide les magasins. Il y a une ou deux discothèques où ils vont acheter de la bière, ils vont manger et tout... Et puis moi j'ai déjà vu une Madame qui m'a dit que durant la période des festivités qui dure à peu près cinq jours, c'est là qu'elle fait de l'argent pour l'école de ses enfants. Donc, j'encourage des gens à y aller, ça fait une activité, un roulement d'argent... économiquement ça aide. (P-001-F).

Bien que nos verbatims témoignent que les membres réguliers participent d'une manière ou d'une autre dans la poursuite des objectifs des associations, toutefois, nous avons relevé un point dans la participation des membres des associations qui a suscité pas mal de controverses : c'est le don en temps ou encore le bénévolat. Tous les interviewés ont un point en commun : ils agissent bénévolement : « [...] Puis nous payons nous-mêmes nos billets d'avion et notre séjour pour nous rendre en Haïti. C'est comme si nous payions pour faire du bénévolat. C'est comme ça que nous pouvons apporter notre aide, donc nous l'apportons [...] » (P-013-F). Cependant, nos répondants témoignent que seulement une minorité des gens de la diaspora accorde du temps pour la programmation ou l'exécution d'un projet de développement en Haïti. Quand il s'agit de donner de l'argent en participant à une activité de levée de fonds pour une localité en Haïti, la diaspora, particulièrement les natifs de cette localité, se mobilise autant que possible pour atteindre la somme fixée pour ce projet. Cependant, quand il s'agit de planifier l'action qui est nécessaire au projet, il y a de moins en moins d'intéressés. Toujours selon nos répondants, ce sont les mêmes visages

qui sont actifs dans les associations, qui se rendent sur le terrain pour l'exécution des projets dans les localités. Cette répondante a relaté cette situation lorsqu'elle a dit :

[...] Les Haïtiens s'investissent, mais c'est comme si... les Haïtiens s'investissent, mais ils ont une certaine peur de retourner par rapport aux malheurs qui sont arrivés à d'autres qui ont pris la décision de retourner. Donc on veut s'investir, mais... ce que je vais dire là, c'est méchant, mais c'est une réalité... c'est comme si on met un pansement sur sa conscience. Donc moi j'ai donné ça, j'ai donné ça donc je vais continuer à vivre ma vie ici. Tu comprends ? Il n'y a pas vraiment un désir profond pour... en fait pas le désir... le désir est là, mais l'action qui marche avec le désir n'est pas là [...] Il y a de l'investissement, mais tout investissement demande une présence. Et cette présence, les gens de la diaspora ne sont pas prêts à le payer. (P-006-F).

En effet, cette répondante n'est pas la seule à faire cette remarque sur ce manque d'intérêt au bénévolat chez les membres des associations, particulièrement les membres réguliers. C'est dans ce sens qu'une autre répondante parlant de la participation des membres a déclaré : « [...] Ce n'est pas obligé l'argent seulement, mais aussi participer dans la collecte des livres par exemple » (P-003-F). En effet faire partie d'une association régionale demande beaucoup aux membres : non seulement une participation financière en faisant acte de présence dans les activités de levée de fonds, mais aussi une participation dans l'organisation et la programmation des activités pour la localité. Comme le mentionne cette répondante, ça demande aussi de la disponibilité :

Ça demande beaucoup de disponibilité. Il faut mettre de l'essence dans sa voiture pour aller chercher le matériel chez les donateurs, ensuite l'emballer, ensuite l'expédier en Haïti, puis le déballer pour enfin l'installer. Et il faut rentrer en Haïti pour l'installer comme il faut. Ça prend donc beaucoup de temps [...] Le don en temps a beaucoup de valeur et c'est le plus coûteux. Le don en temps... Le temps qu'on donne demande beaucoup d'efforts, et particulièrement si c'est bénévolement [...] (P-013-F).

Ce manque d'intérêt pour le bénévolat n'est pas observé que chez les membres de la diaspora faisant partie des associations régionales au Québec, mais aussi chez la population locale. Les membres des associations qui se rendent en Haïti dans les localités sont souvent confrontés à cette situation, bien que tout le monde soit pourtant satisfait des projets. Cette répondante nous donne une idée quand elle a affirmé :

[...] On sait que notre pays vit de l'assistanat. Les gens sont contents par le fait qu'on leur apporte quelque chose, mais personne ne veut participer bénévolement dans la réalisation des projets. Moi je fais du bénévolat, mais du fait que le pays n'est pas structuré pour offrir à tous des moyens pour vivre adéquatement, ça rend les gens égoïstes. (P-005-F).

Un dernier point que nous avons retenu dans nos verbatims sur la participation des membres des associations, c'est celui des initiatives individuelles. En dehors des activités et des réalisations des associations, les membres continuent d'aider ou d'appuyer des membres de la famille ou de la localité dans la réalisation de divers projets, particulièrement les frais d'école des enfants. Donc, si la diaspora garde ces contacts avec des gens de la population locale, il est évident que des liens ont également été créés. Dans la prochaine section nous parlerons des différents liens qui ont été tissés à l'intérieur des associations.

#### **4.4 LES LIENS TISSES GRACE A L'ASSOCIATION**

Dans cette section de notre travail nous allons présenter les informations qui concernent non seulement les liens tissés à travers les associations, mais aussi les différents désaccords entre les membres entre eux ou envers d'autres acteurs.

Le premier lien qui est apparu dans nos verbatims est celui tissé entre les associations et les localités. Comme nous l'avons vu plus haut, les membres des associations essayent de participer à la vie économique, sociale ou culturelle de leur localité d'origine en Haïti. En effet, c'est devenu possible grâce aux liens que les gens de la diaspora ont pu garder avec les localités. Et c'est cette complicité qui a permis de créer un espace de confiance pour réfléchir, programmer et réaliser des projets de développement dans ces localités. Dans ce cas, les associations de la diaspora fournissent l'appui technique, financier ou autre aux projets, en réponse à une demande de la population locale ou simplement pour répondre à un besoin collectif qu'ils ont pu repérer, ce qu'a expliqué cette répondante : « [...] Et nos projets sont construits en fonction de la demande de la population. Ce sont eux qui nous dictent leurs besoins. Ou encore en fonction de leurs plaintes, nous savons quel soutien apporter [...] » (P-002-F).

D'autant plus que les gens de la diaspora ont eux-mêmes vécu dans la localité, ils ont encore des membres de leur famille et des biens matériels, ou prévoient y retourner vivre à l'avenir. Grâce à ces liens, les projets sont non seulement exécutés sur un terrain de

confiance, mais aussi les attentes de la population locale sont mieux comblées. Cette répondante nous explique en ses mots l'importance de ce type de lien dans la réalisation des projets :

Ce que les gens ont beaucoup apprécié c'est le fait que ce sont des natifs de la localité qui venaient donner des formations et non des étrangers, comme c'est le cas d'habitude. De plus, les formations ont été données en créole et en français. La personne pouvait donc s'exprimer dans la langue qu'elle désirait. Il n'y avait aucune barrière. Donc les gens ont apprécié cela parce qu'il n'y avait aucune barrière. Les gens se sentent familier avec nous, sur la même planète. (P-013-F).

Toutefois, ce lien entre les associations et la population locale n'est pas toujours facile à établir. En effet, nous avons relevé également des éléments de désaccords entre elles. Certains de nos répondants ont mentionné que certaines personnes dans les localités sont encore méfiantes envers les associations de la diaspora, malgré ses diverses réalisations. Et comme l'ont mentionné nos répondants, cette méfiance n'est pas due à l'inefficacité des projets, mais plutôt à ses coûts énormes. Cette répondante nous explique la raison de cette méfiance selon elle :

[...] Il y a une question de confiance. Tout le monde n'arrive pas à comprendre nos travaux ou encore ceux des associations en général. Car les gens des localités pensent que les gens des associations sont là pour faire de l'argent. Mais on les comprend très bien, car ils sont juste méfiants. Il y a un proverbe qui dit : chat pran nan dlo cho, li pè dlo frèt (chat échaudé, craint l'eau froide). Tu sais, il y a des gens qui font des associations, pourtant c'est juste dans l'objectif de faire de l'argent. On ne peut pas l'ignorer. Des personnes créent des associations juste dans le but de faire de l'argent, et ce n'est pas normal. Donc ça crée beaucoup de réticences, ce qui nous empêche de trouver assez de personnes que ça intéresse d'embarquer dans les projets. (P-007-F).

Comme l'avait signalé l'une de nos répondantes, l'engagement de la diaspora haïtienne à promouvoir le développement des localités est quelque chose de visible, par le fait que plusieurs associations régionales de la diaspora haïtienne ont vu le jour au Canada, aux USA, ou en France. De plus, pour une même localité, il peut exister plus d'une association qui la représente. Quoique notre recherche se focalise sur les associations de la diaspora haïtienne à Montréal, nous sommes également intéressés par les liens que nos trois associations entretiennent avec des filiales au Canada, Haïti ou ailleurs dans le monde. Cela explique le deuxième lien relevé dans nos verbatims, à savoir celui entre les associations et les différentes filiales. En effet, les trois associations que nous avons répertoriées pour notre terrain à Montréal fonctionnent toutes avec des filiales à New York, Miami et en Haïti.

Selon les informations recueillies, chacune des filiales travaille dans un secteur particulier dans la localité, selon les compétences des membres. De plus quand il y a un projet en cours, les filiales s'entraident financièrement pour sa réalisation. Cette répondante nous donne un exemple de cette entraide entre les différentes filiales de l'association dont elle fait partie :

Il y a [une association] à New York, on communique nos projets, et on participe si par exemple ils organisent quelque chose. La dernière fois ils avaient un projet en Haïti, ils nous demandaient d'acheter des billets. Donc nous autres on a vendu également des billets pour eux. Et si on a quelque chose on va leur demander aussi de rencontrer [les originaires de la localité] de New York. Si on a besoin de quelques fonds, ils vont faire ça pour nous. (P-001-F).

Un autre point que nous avons pu relever encore à propos des associations et des filiales, c'est l'existence d'une association-mère établie dans les localités en Haïti, dans le but de coordonner les actions des différentes filiales. Toutefois, cela n'empêche pas qu'on a pu relever quelques désaccords soit entre les différentes filiales elles-mêmes, soit entre l'association-mère et les filiales. Pour cette répondante, la principale raison des désaccords entre les filiales est juste une question de compétition : « des fois on s'associe avec les autres associations de [la localité] pour faire des activités. Il y en a une à New York, Miami et Boston. Mais au lieu de nous unir on se retrouve parfois en compétition. Ça nous empêche de réaliser de plus grands projets » (P-003-F). D'un autre côté, un répondant nous a expliqué quant à lui une mésentente entre son association et l'association-mère en Haïti :

[...] Ainsi, nous avons la branche mère à [la localité], la branche de New York, la branche de Miami et la branche du Canada à Montréal. Le rôle de la branche-mère était d'évaluer le besoin de la population à [la localité], et nous de notre côté nous ferions en sorte d'apporter un soutien technique, financier ou en ressources humaines. Cependant, nous avons remarqué que c'est tout à fait le contraire qui se passe avec l'association-mère. Elle attend toujours que la diaspora vienne elle-même évaluer les besoins de la population, alors que ses membres sont déjà sur place. (P-010-F).

Outre les liens entre les filiales, il y a aussi les liens que les membres ont tissés entre eux à l'intérieur même de l'association. Même si beaucoup de membres avaient des liens amicaux ou familiaux bien avant leur intégration à l'association, l'association est perçue quand même comme un espace de développement ou de resserrement de liens entre différents membres qui ont un point en commun, à savoir la promotion du développement des localités en Haïti. Dans cette lancée, l'une de nos répondantes a mentionné :

Il y a un lien fort qui se développe entre les membres de l'association. Le projet est le point central, et à travers cela, chacun apporte son aide selon ses compétences. Personne n'est plus que d'autres. Donc, si le projet avance, le lien entre les membres se resserre aussi. On travaille tous ensemble pour l'avancement des projets. (P-013-F).

Une autre répondante a mentionné pour sa part, des liens d'ordre intergénérationnel que les membres ont pu tisser à l'intérieur de son association : « regarde, je suis vieille et les autres sont plus jeunes. Donc, notre association nous a permis de nous rapprocher. Il n'y a pas de différence d'âge, mais nous sommes proches les unes des autres. J'ai 75 ans et les autres ont la cinquantaine » (P-003-F).

Toutefois, tout comme pour les autres liens vus avant, les liens et relations entre les membres à l'intérieur d'une même association ne sont pas toujours positifs. Les trois associations que nous avons choisies ont toutes été inactives pendant plusieurs années. Et parmi les causes de cette inactivité nous avons repéré le désaccord entre les membres. Étant donné que pour une même localité, les gens viennent de quartiers différents, ça crée des fois des mésententes sur le choix d'un lieu pour la réalisation d'un projet. En d'autres termes, les gens à l'intérieur même de l'association régionale veulent défendre avant tout l'intérêt de leur quartier de naissance au lieu de celui de la localité (la commune) en général. C'est ce type de désaccord entre les membres faisant partie d'une même association que ce répondant nous a expliqué :

[...] Plusieurs membres de l'association n'étaient pas d'accord pour que l'école soit construite dans un quartier en dehors du centre-ville de [la localité]. Après quatre réunions sans quorum, les membres présents ont rendu caduc le premier conseil et ils ont établi un nouveau conseil d'administration. Ensuite, on a organisé une assemblée générale, mais les membres qui restaient attachés à l'ancien président ne se présentaient pas [...] (P-009-M).

Le dernier point que nous avons relevé dans cette section, est le lien tissé entre les associations et d'autres partenaires tels que d'autres associations régionales, des organismes internationaux ou bilatéraux Canada-Haïti, mais aussi l'État haïtien. En effet, comme nous l'avons soulevé plus haut, les trois associations choisies ont des filiales qui fonctionnent aux États-Unis ou en Haïti. Toutefois, leur relation avec les filiales ne les empêche pas de développer des partenariats avec d'autres associations régionales qui ne concernent pas leur localité d'origine. Ce membre du conseil d'administration d'une des associations nous a



expliqué un peu : « [...] Quoiqu'on vise [la localité], nous avons déjà répondu à des invitations dans d'autres villes en Haïti » (P-010-F). Une autre responsable a aussi expliqué plus en profondeur le fonctionnement de partenariats entre les différentes associations régionales :

Le peu d'associations qui sont en partenariat avec nous travaillent généralement dans le même domaine que nous : l'éducation. Il y en a qui travaillent dans l'agriculture, dans la construction. Toutefois, pour la santé il n'y en a pas beaucoup, parce qu'elles n'ont pas assez de ressources humaines pour cela. Ainsi, notre association donne des coups de main aux autres associations lorsqu'elles vont faire de la clinique mobile en Haïti. On travaille tous pour le développement de nos localités respectives. Donc, c'est pour cela que je me suis dit : si nous pouvons travailler dans nos localités, nous pourrions également travailler au développement de tout Haïti [...] (P-005-F).

Toutefois, ce lien entre différentes associations régionales n'est pas toujours simple. Nous avons remarqué que certains des membres ne sont pas toujours au courant de l'existence ou des activités d'autres associations en Haïti. Durant le prétest de notre grille d'entretien, un responsable d'association a avoué que des activités de deux associations régionales peuvent tomber le même jour, ce qui représente un problème lorsqu'il s'agit de vendre des cartes d'invitation à la communauté haïtienne de Montréal. Cela montre qu'il y a peut-être un manque de coordination et de communication entre les associations comme l'a signalé une répondante. Selon cette dernière, toutes les associations travaillent de leur côté pour le développement des localités en Haïti. Et même s'il est vrai que chaque région à sa particularité, au moins les grands besoins humains peuvent se ressembler. De ce fait, il faudrait qu'il y ait beaucoup plus d'échanges entre les associations. Ainsi notre répondante a-t-elle continué en ces termes : « [...] Les associations c'est la meilleure chose qui pourrait exister. Cependant leurs actions sont trop éparpillées. Il faut qu'il y ait une concertation entre elles, comme ça il y aurait plus d'impacts » (P-008-F). Cette idée de se concerter et d'unifier leurs forces a permis à des membres de certaines associations de penser à s'allier en fédération. Dans ce contexte, une répondante avance en ces termes : « [...] Nous de la diaspora, nous travaillons beaucoup, mais nos efforts ne sont pas toujours reconnus. Donc notre but pour 2018 est de créer une fédération de la diaspora haïtienne, et je te donnerai des nouvelles [...] » (P-005-F). Si cette répondante nous a parlé des démarches qui sont en cours pour la mise sur pied d'une fédération, les présidents des deux autres associations

sont en effet au courant d'une telle démarche. Toutefois, un de nos répondants nous a précisé qu'une telle démarche ne sera pas nouvelle pour les associations régionales haïtiennes au Québec. Selon lui, une telle fédération a bien existé bien avant les années 1990. C'est juste qu'elle a été dissoute à cause des problèmes politiques en Haïti. Ce répondant nous a expliqué en ses mots le fonctionnement de la fédération :

Avant même la naissance de notre association, il y eu eut un grand évènement. Avant, plusieurs personnes de la diaspora travaillaient pour leur quartier d'origine, et il y en avait plusieurs. Nous avons fait une liste de toutes ces petites associations et nous les avons confédérées. C'était la confédération des associations de la diaspora haïtienne du Québec. C'était la confédération qui finançait les projets de développement dans les localités en Haïti, et quelle que soit la localité. Nous avons eu beaucoup de financement pour nos projets [...] (P-009-M).

Ces financements dont parle ce répondant sont possibles grâce au partenariat que les associations développent avec d'autres organismes québécois ou internationaux. Nos interviewés nous ont relaté que, par le biais de l'association, ils ont pu établir des liens avec plusieurs partenaires qui soutiennent leurs initiatives financièrement ou techniquement. Plusieurs noms d'organismes ont été soulevés par nos répondants sur la question concernant les partenaires. Parmi lesquels : l'Agence Canadienne pour le Développement international (ACDI), le Centre Canadien d'étude et de coopération internationale (CECI), l'aide internationale à l'enfance (AMIE), Centraide du Grand Montréal, le Groupe de Réflexion et d'Action pour une nouvelle Haïti (GRAHN-Monde), etc. Mis à part les partenariats avec ces types d'organismes, nous avons relevé également des liens de partenariat entre les associations régionales de la diaspora haïtienne du Québec et l'État haïtien. C'est ce qui fera l'objet de la prochaine sous-section.

Comme nous l'avons précisé dans les pages précédentes, quand nous parlons de développement des localités d'origine de la diaspora haïtienne du Québec, à savoir Aquin, Fort-Liberté et Grande Rivière du nord, nous parlons de celles-ci en tant que villes faisant partie d'une commune. Ce qui revient à dire que non seulement chacune d'entre elles se divisent en plusieurs petites localités et quartiers, mais aussi qu'elles sont administrées par un conseil qui relève de la compétence étatique. Ainsi, tous les projets des associations devraient-ils être en quelque sorte validés par les élus locaux avant même leur exécution.

En ce sens, le partenariat avec l'État devient nécessaire pour les actions de toutes les associations de la diaspora à l'échelle locale. Nos verbatims nous montrent que dans certains cas, l'État joue un rôle pour faciliter la réalisation des projets des associations, en apportant un soutien quelconque. Ce répondant le précise lorsqu'il déclare :

Le directeur départemental de l'éducation nous a donné un local pour l'installation du laboratoire [...] Mais c'est parce que nous avons amené nos ressources humaines et techniques. On a parlé avec le directeur départemental de l'éducation et toute son équipe pour nous fournir un local pour l'installation des instruments. (P-013-F).

Dans d'autres cas, l'État donne plutôt son support financier. C'est ce que ce répondant nous explique : « En février 1988, nous nous sommes rendus à [la localité] et on a inauguré l'école. Et cette école fonctionne jusqu'à nos jours. Cependant, comme on n'a pas eu de quoi payer les professeurs, nous avons fait appel à l'État, ainsi l'école est-elle devenue publique [...] » (P-009-M).

Cependant, un point que nous n'avons pas vu venir, est celui des mésententes entre les associations et l'État haïtien. Presque la totalité de nos répondants ont mentionné dans leurs mots des critiques vis-à-vis de l'État haïtien, en ce qui a trait aux associations de la diaspora ou au développement local de manière générale. Selon certains de nos répondants, les associations ne bénéficient pas toujours du support de l'État lorsqu'elles s'activent dans les localités en Haïti. De ce fait, ces répondants souhaitent que l'État soutienne davantage les actions des actions de la diaspora, car beaucoup de ces actions, relèvent avant tout de la compétence de l'État. C'est dans ce contexte que ce répondant a déclaré : « [...] Mais quand on arrive sur le terrain dans la localité, nous n'avons pas toujours le support du gouvernement pour nous épauler dans nos efforts. Donc je souhaite que les associations reçoivent l'aide de l'État davantage » (P-012-M). Si certains répondants ont juste trouvé que l'État est totalement absent dans les actions des associations de la diaspora dans les différentes localités, d'Haïti, d'autres trouvent que l'État fait tout pour les empêcher d'aider les localités. Pour ce deuxième groupe de répondants, l'État a tout simplement peur de perdre son autorité s'il laisse les associations de la diaspora agir dans les localités. C'est ce que cette répondante a voulu expliquer en affirmant : « à [la localité], c'est différent, parce que les politiciens pensent que nous voulons leur place. Donc ils se mettent en travers de

nos projets. Au lieu de nous épauler, de nous aider, ils se mettent en travers de nos projets. En revanche, ils ne font rien. C'est un orgueil démerité » (P-003-F). Quoique plusieurs répondants aient prôné pour une présence et un support de l'État haïtien dans les actions de la diaspora, paradoxalement, d'autres gardent de mauvais souvenirs d'entente avec des instances étatiques, et préfèrent agir eux-mêmes. C'est le cas de cette répondante qui a relaté : « c'est comme si, tu veux faire quelque chose, tu leur remets l'argent, et puis eux ils ont s'arranger comme ils veulent. On a essayé au tout début, mais ça n'a pas marché. C'était un gaspillage...en tout cas... nous sommes en 2017, mais pour moi c'est comme si c'était hier » (P-004-F).

Que ce soit avec ou sans le support de l'État, les associations sont arrivées à exécuter des projets de développement dans différentes localités d'Haïti. En effet, le dernier point que nous aborderons dans la prochaine section concernera les apports des associations au développement local.

#### **4.5 LES PERCEPTIONS DES ASSOCIATIONS DE LA DIASPORA**

Dans cette section, nous présenterons les informations recueillies qui traitent des réalisations des associations dans les localités, l'impact de ces actions sur le développement, ou des changements constatés dans les localités depuis l'intervention des associations de la diaspora.

Les associations régionales de la diaspora interviennent dans divers secteurs dans les localités. Même si la santé et l'éducation reste les deux domaines privilégiés par les associations, d'autres secteurs tels que l'agriculture, l'environnement, la construction ne se voient pourtant pas délaissés. En plus de leur rôle actif dans les localités, les associations par le simple fait qu'elles regroupent des gens se rattachant à une même identité territoriale, seraient le lieu par excellence pour vendre l'image des localités en Haïti. Des répondants ont affirmé que grâce à eux, des amis(es) du Québec ou d'autres villes d'Haïti ont déjà visité leur localité d'origine. Pour cela les associations doivent se concerter pour que cette situation soit le plus profitable que possible pour les localités. C'est dans ce contexte que

cette répondante nous a affirmé ce que devrait être le rôle des associations régionales dans le développement local en Haïti par le tourisme :

[...] Je pense que l'un des rôles des associations serait de promouvoir le tourisme dans les localités. Ce serait intéressant qu'il y ait un dialogue entre les associations pour planifier le tourisme. Ainsi, serait-ce profitable pour toutes les localités. Il y a des touristes qui ne vont qu'à Jacmel par exemple, mais s'il y avait un dialogue avec les autres associations, peut-être que ces touristes visiteraient également d'autres localités comme [la localité]. Les associations pourraient être des forces motrices génératrices de revenus, grâce au tourisme. Si on n'a pas d'argent pour payer une publicité à la télévision, on pourrait profiter des activités des associations pour vendre l'image des localités qu'elles représentent. Comme ça, on vendrait une image autre que les images négatives aux yeux des étrangers [...] (P-008-F).

Pour ce qui est des actions dans leur localité d'origine, des membres des associations de la diaspora se sont déjà rendus une ou plusieurs fois sur le terrain en Haïti. En effet, parallèlement aux visites personnelles des membres de la diaspora à la localité d'origine pour voir des membres de la famille, participer dans un projet de développement devient aussi une sorte de rendez-vous à ne pas manquer pour certains d'entre eux. Cette répondante nous explique sa régularité dans les activités de l'association en Haïti :

[...] Avant on faisait des foires médicales, et moi j'allais à tous les ans. On a fait ça pendant au moins six ans. Avec les foires, on avait également des cliniques médicales, on avait des médecins et des infirmières, toutes sortes de spécialités : yeux, gynécologie, etc... À tous les ans, on participe aussi au mois d'août à la fête patronale. On organise au moins cinq jours durant les festivités, des séances de dépistage du SIDA, en collaboration avec les gens de là-bas. Et on trouve que ça a bien de la valeur. Après qu'on trouve que quelqu'un a été infecté, on n'a pas vraiment les moyens pour les accompagner. (P-001-F).

Les interventions des associations ont aussi leurs limites. L'une des limites évoquées par certains de nos répondants est le manque de durabilité des projets. Une répondante a reproché à certaines associations de n'intervenir que lorsqu'il y a une situation urgente de crise :

[...] Puis aussi, une autre chose que je reproche aux associations, c'est que nous faisons des choses ponctuelles. Il n'y a pas d'investissement dans le développement durable. Donc, le manque d'investissement dans le développement durable aussi, fait qu'une association fait ce qu'on appelle chez nous : un effet de feu de paille de maïs. Une fois que la crise passe, on n'entend plus parler de l'association [...] Ils ne voient juste la crise, mais après la crise la vie continue [...] (P-006-F).

Cette répondante n'est pas la seule à reconnaître que les projets manquent de durabilité. De ce fait, la durabilité des projets est devenue le point central de la réflexion des membres des

associations, lorsqu'il s'agit d'en élaborer. La répondante suivante nous a expliqué comment à son association, la réflexion est passée d'un projet ponctuel à un projet durable :

[...] Dans le temps nous avons eu des foires médicales deux fois par année. Puis on s'est dit : au lieu des foires, pourquoi ne pas avoir une structure médicale sur place pour aider dans la santé de la population durant toute l'année et à longueur de journée. C'est ce qui nous a motivés à entreprendre ce projet de clinique mobile. Il va y avoir des personnels de santé sur place, et nous aussi de l'association, nous irons apporter notre contribution au fonctionnement de la clinique autant que nous le pourrons. Cela fait trois ans depuis qu'on mijote ce projet de clinique mobile. Le but de ce projet à long terme est de réorganiser l'hôpital [...] (P-002-F).

Par ailleurs, une autre répondante pense que le manque de durabilité des projets provient du fait que les associations embrassent trop de projets en même temps. Selon elle, il faudrait que les associations focalisent leur énergie sur un projet à la fois afin de mieux le cerner. C'est dans ce contexte qu'elle a déclaré :

Idéalement, nous pensons que si la diaspora veut faire quelque chose pour sa localité, c'est de miser sur un projet en particulier et d'investir tous les efforts sur ce projet au lieu de cibler plusieurs petits projets qui n'aboutiront pas. Idéalement, c'est ce que je pense qu'on devrait faire : canaliser notre énergie, chercher des ressources pour un projet cible, et s'assurer que le projet existe d'année en année. C'est ce qu'on voit d'habitude, les gens n'avancent pas dans les projets, ils restent au point de départ. Idéalement, c'est ce qu'on souhaite pour les associations : avoir un projet cible et ne pas tourner en rond autour de plusieurs projets. (P-013-F).

Mais, quoi qu'il en soit, les répondants ont reconnu à l'unanimité que les associations grâce à leurs actions représentent beaucoup pour les localités en Haïti. Même si ces actions ne parviennent pas à la dimension souhaitée, toutefois, l'impact positif est bien réel. C'est la perception de cette répondante qui s'exprime en ces mots :

Ce que je pourrais dire, c'est que les associations ont un impact positif sur Haïti, même si ce n'est pas à la hauteur de ce qu'on aurait souhaité. Mais positivement ça a un impact. Quand je parle de la diaspora ce n'est pas seulement pour [la localité], mais aussi pour la diaspora haïtienne en général... Euuuh, par exemple je connais d'autres localités en Haïti, comme Desdunes, j'ai entendu dire que tout ce que cette localité possède, c'est grâce au soutien de la diaspora. Donc, avec toutes ses réalisations et ses projets, je peux dire en général que la diaspora a un impact positif sur Haïti. (P-007-F).

En parlant d'impact positif des associations dans les localités, ce qui a également retenu notre attention dans les verbatims, ce sont les changements concrets constatés dans les différentes localités grâce aux actions des associations de la diaspora. Questionnant nos interviewés sur les résultats concrets des associations, ils ont répondu qu'aussi petits qu'ils soient, des changements sont visibles et palpables depuis l'intervention des associations

dans les trois localités, et ceci dans différents secteurs. Les enfants deviennent plus émancipés et développent un amour pour l'apprentissage grâce à la disponibilité des ressources mises en place par les associations. C'est dans ce contexte que cette répondante a témoigné :

Euuh je peux dire oui... je peux te dire... parce que... comme par exemple il y a une ile attachée à [la localité], qu'on appelle [...], là il y avait plusieurs enfants qui n'allaient pas à l'école, et ceux qui y allaient, allaient très loin. Les parents emmènent leurs enfants à l'école et laissent les autres à la maison. À cause de cela, tu entends quelques années plus tard que les enfants qui n'allaient pas à l'école vivent déjà en couple ou ont des enfants dès leur très jeune âge. Donc, ils ne deviennent jamais rien dans la vie. Maintenant grâce à l'association, il y a une école dans la zone... Euuh... Ce n'est pas encore comme on l'aurait voulu, mais au moins l'école est là, nous payons les professeurs. Et là, les enfants n'ont pas besoin de laisser la localité, traverser la mer pour trouver le pain de l'instruction. Et comme les parents sont généralement dans l'incapacité financière, nous envoyons également des sacs à dos, des cahiers et du matériel scolaire pour les enfants, des trucs pour qu'ils puissent bien apprendre. (P-007-F).

En somme, ces changements constatés dans les localités où interviennent les associations, apportent beaucoup de satisfaction à la fois pour les membres des associations qui sont engagés par leurs actions, et aussi pour la population locale. Selon nos répondants, les gens des localités deviennent plus confiants envers les associations de la diaspora vu qu'ils ont des résultats concrets sous leurs yeux. Les enfants deviennent plus émancipés il y a quelques années de cela ; de plus, même l'accueil des projets change. Une répondante a mentionné que lorsque les membres de son association vont maintenant à la localité pour un projet, ils sont accueillis par des chants, danses et poésies des enfants qui habitent la localité. Autant d'éléments selon les membres de la diaspora, pour affirmer que les populations locales sont satisfaites des réalisations.

## **CHAPITRE 5**

### **DISCUSSION DES RÉSULTATS**

Dans ce chapitre de notre travail, nous procèderons à la discussion de nos résultats de recherche. L'intérêt d'une telle étape sera de déterminer, dans quelle mesure nos résultats nous ont permis de répondre à nos questions. Nous devons rappeler que notre recherche s'est déroulée dans le cadre d'un objectif précis, à savoir : déterminer la motivation de la diaspora haïtienne du Québec à s'organiser en association par localités d'origine pour promouvoir le développement dans ces localités en Haïti. De ce fait, nous confronterons les résultats de nos entretiens avec nos questions spécifiques de recherche le tout en cohérence avec l'approche de l'innovation sociale. Nous avons toutefois constaté que certains éléments des résultats se retrouvent par ailleurs dans l'approche fonctionnaliste des motivations. Ainsi, cette nouvelle approche sera présentée à la fin de notre discussion, et nous montrerons dans quelle mesure elle est complémentaire à l'approche de l'innovation sociale, et comment est-ce qu'elle nous permet de répondre à certains éléments de nos résultats. Avant d'entrer de la discussion, il convient de rappeler notre question de recherche ainsi que les questions spécifiques qui y sont rattachées.

#### **5.1 RAPPEL DE NOS QUESTIONS DE RECHERCHE**

La question de recherche retenue dans le cadre de cette étude a été formulée en ces termes : qu'est-ce qui motive la diaspora haïtienne du Québec à s'organiser en certaines associations pour participer au développement local en Haïti ? De cette question générale nous en avons relevé quatre autres qui sont plus spécifiques :

- A. Qu'en est-il du sentiment d'appartenance de la diaspora haïtienne à leurs localités d'origine ? À travers cette question, l'essentiel est de comprendre comment la



diaspora perçoit leurs localités d'origine et comment elle y reste attachée malgré la distance.

- B. Quels sont les mécanismes mis en place par les membres de la diaspora à travers les associations pour promouvoir le développement dans les localités ? Dans cette question, nous voulons savoir comment les membres de la diaspora s'y prennent dans les associations pour mobiliser les acteurs et les ressources nécessaires aux projets de développement dans les localités.
- C. Comment se déterminent les choix de projets des associations dans les localités en Haïti ? De cette question, nous essayerons de comprendre ce qui amène les associations à prioriser un projet (ou des projets) sur l'ensemble des principaux secteurs où les besoins de la population locale se font généralement ressentir.
- D. De quelle manière est-ce que les membres de la diaspora haïtienne participent-ils au sein des associations dans lesquelles ils se sont engagés ? Dans cette question, nous mettrons l'accent sur les différents apports des membres des associations dans des projets de développement aux localités en Haïti.

Comme nous l'avons rappelé plus haut, dans notre recherche nous avons fait le choix de l'approche de l'innovation sociale, comme modèle théorique. En effet, dans l'abondante littérature concernant cette approche, il y a quelques éléments récurrents dans les définitions proposées par des auteurs dont Cloutier (2003), Bourque, Proulx et Fréchette (2007). Citons par exemple : un ancrage territorial, une réponse à un besoin social, une aspiration aux changements, des actions de différents acteurs et des constats de changements. Ces différents éléments de l'approche de l'innovation sociale, rejoignent d'une manière ou d'une autre les questions spécifiques auxquelles nous nous sommes intéressés.

Tenant compte de la définition de Bourque, Proulx et Fréchette (2007), sur l'approche de l'innovation sociale, et dont les mêmes éléments ont été déjà mentionnés dans la définition globale de Cloutier (2003), la question concernant le sentiment d'appartenance rejoint cette approche dans le sens que cette dernière se réalise sur un territoire donné et là

où il y a un fort ancrage territorial. En effet, les membres de la diaspora interviewés ont tous des liens avec les différentes localités en Haïti, ce qui les incite à s'impliquer activement dans leur développement. D'ailleurs, dans le cadre théorique de notre travail, nous avons mentionné quelques auteurs, dont Collin (2016), Buévoz (2008), et Simard (1999) qui ont travaillé sur le lien qui existe entre un fort ancrage territorial et le développement local.

Dans notre question sur les mécanismes mis en place par les membres de la diaspora à travers les associations, un élément de l'approche de l'innovation sociale peut entrer en ligne de compte, à savoir la mobilisation des acteurs locaux. En effet, les membres des associations s'allient avec d'autres partenaires et acteurs locaux pour réaliser leurs projets dans les localités. Pour sa part, la question concernant le choix des domaines prioritaires des associations rejoint en quelque sorte l'approche de l'innovation sociale à travers les éléments suivants : l'identification des besoins de la localité, l'aspiration aux changements et les changements constatés dans les localités depuis l'intervention des associations. Au cours de nos entretiens, des répondants ont soulevé des changements qui ont été apportés dans les localités grâce aux interventions des associations. Par exemple, des enfants non scolarisés des zones très éloignées ont la possibilité d'aller à l'école, ce qui a été possible entre autres, grâce à l'intervention des associations dans ces localités. Enfin la question sur les apports des membres de la diaspora à travers les associations rejoint l'approche de l'innovation sociale en ce qui a trait aux actions menées dans la résolution des besoins identifiés aux localités. En effet, les participants(es) à notre recherche ont déjà participé à la réalisation d'un ou de plusieurs projets en Haïti avec les associations, soient dans les domaines de la santé, de l'éducation, de l'agriculture ou autres.

Dans les lignes qui suivent, nous procéderons à la discussion de nos résultats en ne tenant compte que des éléments qui nous permettent de répondre le mieux possible aux questions spécifiques élaborées dans notre problématique de recherche, que nous avons rappelée plus haut.

## 5.2 CONFRONTATION DE NOS RESULTATS AVEC LES QUESTIONS DE RECHERCHE DE L'ETUDE

### 5.2.1 Le sentiment d'appartenance des membres de la diaspora

Il va de soi que tous nos répondants, d'une manière ou d'une autre, ont évoqué des éléments affichant clairement leur sentiment d'appartenance à la localité qu'ils représentent à travers les associations. Que ce soient par le rappel de leur souvenir d'enfance, les caractéristiques géographiques de la localité, ses attraits touristiques, les patrimoines historiques, ils ont tous avancé une raison faisant leur fierté d'appartenir à la localité en question. Toutefois, dans cette section nous ne comptons pas discuter chaque point apparu dans les résultats sur le sentiment d'appartenance des membres de la diaspora, mais seulement ce qui nous paraît essentiel. Quoique les résultats nous montrent que la totalité de nos répondants se sentent fiers de représenter des localités par des associations, pourtant il nous semble que ce sentiment d'appartenance va plus loin que le simple fait d'être né dans la localité en question. En effet, un élément particulier a retenu notre attention dans nos résultats sur le sentiment d'appartenance des membres de la diaspora : certains d'entre eux ne sont pas nés dans la localité ils représentent à travers leur association. De plus, ils disent qu'ils se sentent lui appartenir comme si c'était leur localité d'origine. Le cas de cette répondante peut être un exemple : « [...] Je ne suis pas née à [la localité], mais c'est comme si j'étais née là. Je me sens appartenir à cette terre. Tu comprends ? ». (P-005-F) Or, au départ de notre recherche l'intérêt était de déterminer ce qui motive les gens de la diaspora à se regrouper en associations en fonction de la localité d'origine. En creusant un peu plus la question, afin de savoir pourquoi un tel attachement à une localité où ils ne sont pas nés, les raisons recueillies vont dans le sens que ces membres ont des liens d'attachement forts avec des personnes originaires de ces localités. Certains se sentent appartenir à ces localités parce qu'ils ont des parents qui y sont nés et qui vivent encore là, des conjoints(es) qui sont originaires de ces localités, ou encore des ami(es) qui leur ont fait visiter et qu'ils sont tombés sous le charme de la localité. Grâce à ces liens, les membres de

la diaspora restent en contact avec les localités en question, ils y vont dès qu'ils ont l'occasion et s'impliquent dans tout ce qui concerne l'avenir de ces localités. À cet effet, le sentiment d'appartenance des membres de la diaspora à l'égard d'une localité se développe et se renforce avant tout grâce aux liens qu'ils ont avec cette localité. Cette perspective va de pair avec les travaux de Barbeau (2013) qui parle de « culture de lien ». Pour ce dernier, le sentiment d'appartenance à un territoire se définit d'abord par les liens et les relations que la personne arrive à tisser avec ce territoire. De plus, Guérin-Pace (2006), Côté et Proulx (1998) ont aussi abordé la question dans le même sens. Selon leurs travaux, un migrant nouvellement arrivé dans un pays d'accueil peut développer un sentiment d'appartenance, soit pour sa nouvelle terre grâce à ses relations avec de nouveaux réseaux, soit pour sa terre d'origine dans le cas où il reste en contact permanent avec sa famille grâce aux technologies des communications, soit pour les deux terres. Cela revient à dire que le sentiment d'appartenance à un territoire va bien au-delà de la dimension physique ou géographique de celui-ci. En effet, c'est ce que Castells (2002) a soulevé dans sa définition de communauté : « une communauté ne se définit plus seulement par le territoire qu'elle occupe ni par les interactions en face à face induites par la proximité des individus ; elle peut être choisie par ses membres par affinités, sans que ces derniers ne partagent le même espace physique » (Castells, 2002, dans Barbeau 2013 : 4). En d'autres termes, avoir des liens forts, des réseaux et des affinités sont autant de caractéristiques nécessaires pour se sentir appartenir à une localité, au-delà du simple fait d'être né dans ladite localité. De ce fait, dans notre travail, il s'avère plus judicieux de parler de sentiment d'appartenance des membres de la diaspora à leur localité d'attachement plutôt qu'à leur localité d'origine. Nous nous demandons aussi, si ces liens qui les attachent à la localité, n'est pas en effet l'une des principales motivations à s'organiser en associations pour promouvoir le développement des localités en Haïti. D'ailleurs, une de nos répondantes a également fait le parallèle entre les liens d'attachement à la localité et le sentiment d'appartenance des membres de la diaspora en affirmant : « [...] Il y en a beaucoup qui ne vont plus à [la localité] parce qu'ils n'ont plus de maisons ou des membres de leurs familles là-bas. Donc, s'ils y vont, ils doivent trouver un hôtel [...] ».

Pour finalement répondre à la question, nous disons que les membres de la diaspora ont effectivement un sentiment d'appartenance envers les localités qu'ils représentent dans les associations. Toutefois, ce sentiment d'appartenance n'est pas nourri par le seul fait d'être né dans cette localité, mais plutôt le fait d'avoir des liens forts à la localité, tels des parents, des conjoints(es), et des amis(es). En d'autres termes, leur sentiment d'appartenance aux dires de Collin (2016) et de Buévoz (2008) n'est pas tout simplement défini autour des facteurs culturels ou historiques de la localité, mais il est aussi construit autour de facteurs spécifiques, tels que les liens.

### **5.2.2 Mécanismes mis en place par les membres de la diaspora à travers les associations pour promouvoir le développement local**

Il s'agira ici de déterminer comment les associations de la diaspora se sont mobilisées pour traduire leur volonté à travailler au développement de leur localité d'origine. En puisant dans nos résultats, il ressort que tous nos répondants sont d'accord sur le fait qu'il faut agir pour apporter un changement en Haïti. Et ce changement devrait d'abord commencer dans les localités hors de la capitale, où l'État est partiellement ou totalement absent. En effet, cette répondante a reconnu toute l'importance du développement qui part des localités comme nouvelle manière de faire les choses lorsqu'elle a affirmé : « [...] Il y a trop de disparités en Haïti. Donc, il faut que tout parte par le bas. Pour qu'Haïti fasse du progrès il faudrait que l'on parte par le bas, là où les gens sont les plus démunis » (P-002-F). En d'autres termes, parer aux manques d'infrastructures des localités devient le point central qui guide la volonté des membres de la diaspora à intervenir à travers les associations, d'où leur prise de conscience sur le développement des localités. Et comme nous l'avons mentionné plus haut, il ne s'agit pas de reprendre et d'aborder ici toutes les étapes de cette prise de conscience des membres de la diaspora repérées dans nos résultats, mais seulement les éléments qui nous semblent nécessaires de soulever. Ainsi, nous porterons notre attention particulièrement sur la concertation des associations de la diaspora avec d'autres acteurs locaux dans ce processus de développement. En plus d'être soulevée dans nos entretiens, des théoriciens du développement local cités dans notre recherche, tels

que Gontcharoff (2002) Angeon et Callois (2005), Deberre (2007), Moussaoui et Arabi (2014) ont mentionné, que la concertation et la mobilisation des différents acteurs locaux est l'une des étapes cruciales de toute initiative de développement local.

Nos résultats de recherche nous informent que nos trois associations de la diaspora sélectionnées à Montréal travaillent de concert avec d'autres associations à New York ou à Miami. Ces associations s'entraident dans leurs activités de levées de fonds ou dans leurs interventions sur le terrain, par le fait que leurs membres ont tous en commun les points suivants : une même localité d'appartenance en Haïti et aussi des liens de parenté ou d'amitié dans cette localité. En plus de cette collaboration avec les associations dans d'autres pays, nos résultats montrent que les membres de la diaspora ont mis en place des structures organisationnelles dans les localités. Le rôle de ces structures est de faciliter la coordination des diverses associations travaillant sur un même terrain en Haïti et d'assurer la proximité avec la population locale. Cette manière de faire est perçue par les membres de la diaspora comme différente des stratégies adoptées par certaines organisations non gouvernementales (ONG) qui interviennent généralement dans les localités. C'est ce que cette répondante a voulu préciser en affirmant : « [...] C'est pourquoi que les projets des associations ont tendance à mieux atteindre leurs objectifs (que ceux des ONG), car ils sont faits par des gens qui connaissent la localité et qui savent plus ou moins le besoin réel de cette localité [...] » (P-008-F). Quoique notre recherche ne nous permettrait pas de valider cette opinion de la répondante, nous la trouvons quand même intéressante pour une réflexion ultérieure. Par ailleurs, en dépit de la volonté des différentes associations de la diaspora de se concerter pour travailler dans les localités en Haïti, un point a émergé de nos résultats, à savoir le manque de support des acteurs locaux. D'une part, les gens des localités applaudissent les projets des associations de la diaspora, certes, cependant ils sont moins motivés à participer bénévolement aux travaux d'exécution des projets. Cet aspect pourrait être expliqué par le fait que les gens sont préoccupés par des problèmes économiques quotidiens. En effet, l'absence de l'État et des services sociaux dans les localités, les oblige à payer pour se procurer des services de base ou autres ressources

inexistants dans leur localité. D'autre part, nos résultats nous montrent aussi que les associations de la diaspora ne sont pas toujours soutenues par l'État haïtien sur le terrain.

Par ailleurs, comme nous l'avons rappelé plus haut, les auteurs qui ont abordé le concept de développement local, tel que Moussaoui et Arabi (2014), ont mentionné que la concertation des acteurs est une étape cruciale dans le développement local ; d'autant que l'État a un rôle primordial à assumer dans ce processus. Or, nous avons constaté que la concertation entre les associations et les acteurs locaux, principalement la population locale et l'État est problématique, par le fait que ces deux acteurs ne s'impliquent pas avec la même énergie que les membres de la diaspora sur le terrain. Cela affecte d'une certaine manière l'émergence de nouveaux projets plus durables de la diaspora dans les localités en Haïti, bien que certains membres des associations soient motivés à agir dans l'amélioration des conditions de vie des gens de ces localités.

Selon les répondants membres de la diaspora, la réalité socioéconomique est l'une des causes qui rendent la population locale moins motivée à participer dans l'action. Par ailleurs, ces mêmes répondants nous informent que la population locale est satisfaite des projets réalisés. En ce qui a trait au manque de support de l'État, notre réflexion nous a amené vers certains questionnements. En effet : comment expliquer ce désengagement de l'État à l'égard des localités en Haïti ? Comment est-ce que l'État perçoit les associations de la diaspora et leurs projets dans la localité ? Est-il vrai que les élus locaux représentant l'État dans les localités voient dans les associations une menace à leur pouvoir en place, au cas où quelqu'un de la diaspora se présenterait aux élections comme le sous-entendent quelques membres des associations, ou tout simplement ils ne supportent pas les projets des associations, car ils ne rentrent pas dans le cadre de leur schéma de développement national ? Autant de questions auxquelles notre recherche ne nous permet pas de répondre ici. De ce fait, nous pensons qu'une recherche ultérieure sur la relation entre les thématiques de la diaspora, l'État et le développement local nous informerait mieux sur le sujet.

### **5.2.3 Le choix des domaines prioritaires des associations pour le développement dans les localités**

Quoique tous nos répondants évoquent les attraits touristiques et les caractéristiques de leur localité d'appartenance, ils reconnaissent tous que les localités ont des besoins énormes et que des actions doivent être menées. À cet effet, les membres de la diaspora en fonction de leurs compétences ont initié plusieurs projets de développement dans les localités en Haïti à travers les associations. En faisant un retour sur nos résultats, nous avons remarqué que les projets visés par les trois associations de la diaspora que nous avons sélectionnées concernent les secteurs suivants : la santé, l'éducation, l'agriculture et la pêche, l'environnement et dans une certaine mesure l'économie locale. Existe-t-il une raison particulière qui pousse toutes ces associations à s'intéresser à ces domaines spécifiques ?

Ces secteurs traduisent en effet les grands défis socioéconomiques auxquels la population haïtienne fait face au quotidien. Rappelons que selon des données tirées du rapport du Programme des Nations Unies pour le développement PNUD (2017), dans les années 2016 Haïti se classe 163<sup>e</sup> sur 183 pays, avec un indice de développement humain (IDH) faible. Soulignons par ailleurs que le calcul de l'IDH prend en compte trois dimensions : l'espérance de vie ou la capacité de la population à vivre longtemps et en bonne santé ; le niveau de scolarisation de la population ; et le revenu brut par habitant qui exprime la capacité d'avoir un niveau de vie décent.

Dans ce contexte, le fait pour les associations de s'intéresser à la santé et à l'éducation, revient à dire qu'elles s'attaquent à des déterminants de la pauvreté dans les localités. D'ailleurs, comme nous l'avons soulevé dans la section de notre travail traitant du contexte d'Haïti, une grande proportion de la population vit dans la précarité et sans accès aux services de base : santé, éducation, travail, etc. De plus, les gens en dehors de la capitale sont plus touchés par l'impact de ces manques. Nos résultats nous informent, que grâce aux associations, des écoles ont été construites dans des localités rurales très éloignées où des enfants n'avaient pas l'accès à l'éducation. De ce fait, l'éducation des



enfants dans les localités semble avoir beaucoup d'importance aux yeux de la diaspora haïtienne. D'ailleurs, Desmangles (2012) dans Rainhorn (2012) ajoute que les projets d'éducation dans les localités rurales en Haïti sont priorisés par presque toutes les associations de la diaspora haïtienne dans le monde, et particulièrement la diaspora haïtienne en Suisse. Cette dernière se préoccupe de l'éducation et de la formation en créant des écoles primaires ou en apportant d'autres soutiens à des écoles rurales et communautaires. De plus, de tels exemples ont été retrouvés dans le domaine de la santé. Grâce aux cliniques mobiles et aux foires médicales, des gens des localités éloignées sont mieux informés sur des pratiques hygiéniques et sanitaires leur permettant de lutter contre la mortalité infantile.

Dans le cas de l'agriculture et de la pêche, les associations interviennent parce que ce sont avant tout les principales activités des populations locales. Avec la centralisation de la quasi-totalité des bâtiments administratifs et des industries dans la capitale, les gens des localités s'adonnent généralement à l'agriculture et à la pêche. D'ailleurs, selon les données de l'UNICEF (2017) près de 70 % des Haïtiens dépendent du secteur agricole, qui pratique principalement une agriculture de subsistance et emploie les deux tiers de la main-d'œuvre active. De plus, lors de nos entretiens, certains de nos répondants ont mentionné la singularité de la production fruitière de leur localité par rapport aux autres localités d'Haïti, ou toute l'importance de leur littoral grâce à l'activité de pêche. De ce fait, nous comprenons pourquoi un tel investissement des associations de la diaspora dans ce secteur, sous forme de support technique aux pêcheurs ou de conseil pour les agriculteurs, etc.

Par sa position géographique, Haïti est vulnérable aux passages de cyclones et ouragans chaque année, laissant des dégâts considérables en termes de vies humaines ou en dégâts matériels. Parallèlement, lorsque nous savons qu'Haïti a seulement une couverture forestière de 2 % selon l'UNICEF (2017), nous comprenons dès lors le souci pour les associations de la diaspora d'intervenir dans la protection de l'environnement, pour limiter les dégâts causés par les inondations et les éboulements de terrain. En effet, nous devons rappeler que l'une de nos associations sélectionnées travaille sur un projet de charbon à

base de déchets agricoles, dans le but de freiner l'abattage des arbres pour la fabrication de charbon, destiné à la cuisson des aliments par une grande proportion des ménages en Haïti.

Le dernier secteur que les associations investissent est l'économie locale. Plus haut dans la présentation du contexte d'Haïti, les données ont révélé qu'un fort pourcentage de la population haïtienne vit dans la pauvreté. Compte tenu de cette situation, il est évident que nombres d'Haïtiens ne parviennent pas à mener une vie décente, ce qui est pourtant l'une des dimensions pour calculer l'IDH d'un peuple. Et comme la pauvreté affecte les zones rurales encore plus que les zones urbaines, nous pouvons comprendre, dans ce cas, les efforts des associations de la diaspora dans des initiatives promouvant l'économie locale. L'un des moyens mis de l'avant est la consommation des produits de la localité. En effet, selon les témoignages de nos répondants, des membres de la diaspora achètent directement des produits venant des agriculteurs ou artisans locaux, ou encore ils vendent ces produits à Montréal d'où les bénéfices retournent aux producteurs locaux.

Ces domaines priorisés par les associations de la diaspora haïtienne dans les localités, reflètent en grande partie les principaux besoins des gens vivant dans les localités en dehors de la capitale haïtienne. Cependant, par le fait que les associations interviennent avant tout selon les compétences de leurs membres, certaines limites ont été retenues dans ces réalisations. D'ailleurs, beaucoup des répondants sont également conscients de ces limites. Grâce aux interventions des associations, des changements sont constatés dans les localités en question certes, mais dans certains cas ces changements ne sont pas toujours durables ou ils ont une durabilité fragile d'après ce que nous comprenons. Dans l'éducation, les associations organisent annuellement des activités de levés de fonds pour assurer l'entretien et le fonctionnement des écoles construites. De ce fait, la pérennité de ces écoles dépendrait en grande partie des associations des membres de la diaspora, qui pourtant font face à des problèmes d'effectifs et d'engagement de leurs membres. Cela pourrait être considéré comme l'une des causes empêchant aux associations d'investir davantage dans les localités. Du côté de la santé, ce sont les membres des associations qui sont des professionnels de la santé qui vont dans les localités pour les cliniques mobiles ou foires médicales. De ce fait,

ces cliniques ne fonctionnent pas à longueur de l'année, mais en fonction de la disponibilité des membres. N'oublions pas qu'une grande partie de l'action et de ses réalisations-terrain est menée par les membres des associations. Devant ces situations, nous nous demandons ce qui arrivera si les membres des associations s'engagent de moins en moins dans la contribution financière ou dans l'action, s'il n'y a pas un support venant de l'État haïtien ou d'autres partenaires, ou encore s'il n'y a pas de développement d'une concertation entre les associations ?

#### **5.2.4 L'apport des membres de la diaspora dans les associations**

Nos résultats montrent que chacun de nos répondants s'implique d'une manière ou d'une autre dans la poursuite des objectifs de son association. Certains y apportent leur contribution en fonction de leurs compétences. Par exemple, les membres de la diaspora haïtienne qui sont des professionnels de la santé au Québec, donnent de leurs temps dans la réalisation des projets de clinique mobile dans les localités en Haïti. Et c'est aussi valable pour ceux qui sont enseignants, gestionnaires, ou autres. Toutefois, avoir une compétence n'est pas la condition requise pour adhérer aux associations. En effet, ceux qui ne peuvent pas apporter leur soutien en fonction d'une profession particulière le font d'une autre manière, comme collecter les matériels pour les projets ou préparer le voyage de l'équipe-bénévole en Haïti. L'une des membres du C.A interviewé a bien reconnu cet aspect lorsqu'elle a affirmé : « Tout le monde fait quelque chose dans l'association ». Par ailleurs, les résultats nous informent que les membres ne s'engagent pas tous à un même degré dans les associations de la diaspora. Ce n'est qu'un petit groupe, en l'occurrence les membres des conseils d'administration, qui sont hyper actifs. De ce fait, « chacun est obligé de travailler pour deux ou trois membres » (P-004-F), comme l'a affirmé cette répondante. Évidemment, cette observation est faite dans presque toutes les associations ; ce n'est pas vraiment une caractéristique typique des associations de la diaspora haïtienne. Pourtant, ce fait a retenu notre attention, car notre objectif principal était de déterminer ce qui a poussé les membres de la diaspora haïtienne à s'ériger en associations par localités d'origine. De prime abord, nous avons pensé que ce serait avant tout pour s'engager dans des actions concernant

l'amélioration de la vie des gens de leur localité, mais il nous semble que cela revêt également d'autres significations. Quoique les associations aient toutes comme finalité d'améliorer le développement de leur localité d'attachement en Haïti, il semblerait que certains membres les considèrent sous un autre œil. Effectivement, nous devons rappeler que Roudet (2004) dans Collin (2016) a mentionné dans ses travaux que les associations ne sont pas seulement un lieu de pratique d'action, mais aussi un lieu de sociabilité. Dans ce contexte, en adhérant et en participant dans les rencontres des associations, les membres généralement originaires d'une même localité d'Haïti se retrouvent et partagent des souvenirs et des émotions communes. D'ailleurs notre répondante (P-006-FS) a fait cette remarque en affirmant que les gens répondent à l'appel lorsqu'il s'agit de participer à des galas et de verser des cotisations financières, mais peu s'engagent par la suite dans l'action collective. En d'autres termes, l'intérêt pour les valeurs de leur localité d'attachement est bien présent chez les membres de la diaspora. Tandis que donner de leur temps bénévolement pour la planification et la réalisation des projets en Haïti s'avère plus compliqué. Mais pourquoi une telle attitude ? Un retour à nos résultats nous renseigne qu'à la question concernant la raison de leur engagement à l'association, les réponses des membres de la diaspora qui ont été interviewés ne sont pas uniformes. De ce fait, nous pensons que certains aspects de l'approche fonctionnaliste des motivations permettent de relever d'autres pistes pour répondre à notre question de recherche auquel le modèle théorique de départ (l'innovation sociale) n'a pas répondu au complet.

### **5.3 ÉLÉMENTS CONFRONTES AVEC L'APPROCHE FONCTIONNALISTE**

L'approche fonctionnaliste des motivations a vu le jour grâce aux travaux de Clary et Snyder (1999) sous le titre : *The motivations to volunteer : theoretical and practical considerations*. Ces derniers s'intéressent à la motivation des individus à prendre part à une activité bénévole et à continuer le bénévolat. Ainsi, les individus qui participent à une même activité humaine peuvent le faire pour des motifs différents. Les auteurs identifient six fonctions sociales et personnelles potentielles qui guident la motivation des gens dans le bénévolat (dans Dansac, 2013 : 23) :

- a) valeurs (*'Values'*) : l'individu est volontaire pour exprimer ou agir en fonction de croyances qu'il considère importantes, comme l'humanisme ;
- b) compréhension (*'Understanding'*) : le volontaire cherche à en approfondir ses connaissances sur le monde ou à exercer des habiletés qui sont souvent inutilisées ;
- c) promotion du Soi (*'Enhancement'*) : on peut croître et se développer psychologiquement en faisant du volontariat ;
- d) carrière (*'Career'*) : à travers le volontariat le volontaire a pour but de gagner en expérience utile pour ses aspirations de carrière;
- e) sociale (*'Social'*) : le volontariat permet à un individu de renforcer ses relations sociales ;
- f) protection du soi (*'Protect'*) : l'individu utilise le volontariat pour réduire des sentiments négatifs, comme la culpabilité, ou pour résoudre des problèmes personnels.

Si nous reprenons les résultats concernant l'engagement des membres de la diaspora dans les actions des associations, nous retrouverons quelques-unes de ces six fonctions de la motivation. Comme nous l'avons soulevé plus haut, beaucoup des membres de la diaspora prennent part aux galas et à d'autres activités de collectes de fonds des associations, mais pas dans les actions collectives de celles-ci dans les localités en Haïti. Cela pourrait prouver que certains membres ont adhéré aux associations dans le but de renforcer leurs relations sociales. Or, dans la fonction « sociale » des motivations énumérée plus haut, les précurseurs de l'approche fonctionnaliste ont bien soulevé que le fait de faire du volontariat permet à un individu de renforcer ses relations sociales.

Par ailleurs, le comportement de certains de nos répondants est plus proche de la fonction « valeurs » de notre nouvelle approche. Cette fonction préconise que l'individu fait du volontariat en fonction de certaines valeurs qu'il considère importantes. En effet, dans nos entretiens, certains de nos répondants ont mentionné qu'ils ont rejoint l'association parce que le souci d'aider l'autre leur tient à cœur, ou encore parce que depuis leur jeunesse ils s'intéressaient déjà à l'entraide dans leur communauté.

Nos résultats de recherche nous ont également montré que certains des comportements des membres des associations répondent à la fonction « protection du soi » de l'approche fonctionnaliste des motivations. Le principe de cette fonction est que l'individu utilise le volontariat pour réduire les sentiments négatifs, comme la culpabilité, ou pour résoudre des problèmes personnels. En effet, nombreux sont les répondants qui reconnaissent qu'ils doivent mettre la main à la pâte pour changer l'image d'Haïti. Certains ont affirmé que leur localité d'origine a contribué à sa manière à la personne qu'ils deviennent aujourd'hui. Certains sont des professionnels de la santé, or il y a une carence de soins médicaux dans les localités rurales en Haïti. Ainsi, en prenant part à une clinique mobile dans sa localité d'origine, cela apporte également une satisfaction chez les membres des associations par le fait d'avoir contribué personnellement à une action pour le bien de sa localité.

#### **5.4 VERIFICATION DES HYPOTHESES**

Tenant compte de notre question de recherche portant sur la motivation des Haïtiens de la diaspora à s'ériger en certaines associations pour promouvoir le développement de leur localité d'origine, l'hypothèse générale poursuivie dans le cadre de notre travail était la suivante : restant attachés à leur localité d'origine, les membres de la diaspora haïtienne du Québec s'organisant en associations par localités d'origine participent au développement local en Haïti en soutenant des projets visant à rehausser l'image de leur localité respective. De cette hypothèse générale, deux autres plus spécifiques ont découlé, à savoir : (1) les associations régionales sont des lieux d'expression de l'identité commune des membres de la diaspora haïtienne du Québec ; (2) à travers les associations, les membres de la diaspora haïtienne du Québec réalisent des actions collectives pour rendre leur localité plus vivable à leurs yeux. Après nous être entretenus avec treize membres issus de trois associations de la diaspora haïtienne à Montréal, nos résultats nous ont permis d'affirmer que nos hypothèses ont été confirmées. En effet, la totalité de nos répondants ont exprimé un certain sentiment de fierté et d'attachement à leur localité d'origine ou d'appartenance en Haïti. Aussi, ces répondants aspirent tous à un changement dans leur localité et s'engagent activement aux

projets de développement dans des localités par le biais de certaines associations, soit parce qu'ils ont encore des liens familiaux et sociaux très forts avec la localité en question, soit parce qu'ils veulent donner une réponse aux problèmes vécus par la population locale. De plus, tout comme la quasi-totalité de nos répondants l'a mentionné, il relève avant tout de la responsabilité des filles et des fils des localités en Haïti de décider de l'avenir de leur localité. Ainsi, en intervenant sur quelques problèmes spécifiques de leur localité d'origine et d'attachement en Haïti, les membres de la diaspora essaient peut-être de montrer à l'État haïtien ou à certains acteurs internationaux qu'il y a quand même des efforts entrepris par des natifs pour soutenir ces localités dans un processus de développement. C'est de cette manière que nous pouvons expliquer le fait que les membres des associations de la diaspora veulent rehausser l'image de leur localité d'origine, non seulement aux yeux des acteurs étrangers pour prouver qu'ils apportent aussi leur contribution, mais également aux yeux de l'État haïtien dont les services de base ne touchent pas toujours les localités éloignées en dehors de la capitale.

En plus de confirmer nos hypothèses, nos résultats de recherche nous ont conduit à d'autres pistes de réflexion qui pourraient faire l'objet de recherches ultérieures afin d'éviter des jugements de valeur. Quelques-unes de ces réflexions seront énumérées dans la prochaine section du mémoire.

## **5.5 CONCLUSION DE L'ETAPE DE LA DISCUSSION**

Dans cette section, nous dégagerons quelques idées issues de notre compréhension des résultats et de la discussion, tenant compte d'une perspective en développement régional.

Dans les localités rurales en Haïti, de nombreuses organisations non gouvernementales interviennent dans des domaines tels que la santé, l'éducation, l'environnement, l'agriculture et la microfinance. Certaines de ces interventions sont soldées par des échecs ou ne parviennent pas à résoudre totalement les problèmes qui sont reliés à ces domaines. D'ailleurs, quelques rapports du PNUD (2017) ou de l'UNICEF

(2017) présentent la situation socioéconomique générale en Haïti dans les années qui ont suivies le séisme du janvier 2010. À cet effet, des membres de la diaspora haïtienne par le biais de certaines associations s'organisent pour prendre le relai en ciblant des projets touchant la santé, l'éducation et autres. Ces associations sont avant tout constituées de membres qui sont nés dans la localité en question en Haïti ou qui ont des liens d'attachement avec elle. Or, Simard (2000) affirme qu'il existe une rétroaction dynamique entre l'identité communautaire des individus et les pratiques de développement local. Dans ce contexte, les membres de la diaspora haïtienne à travers leur association se révèlent des acteurs sociaux clés pour l'amélioration des conditions de vie dans les collectivités locales en Haïti. En effet, les résultats de notre recherche montrent que la totalité ont manifesté leur sentiment d'appartenance à l'égard des localités d'origine ou d'attachement. Ce sentiment se concrétise dans le fait qu'ils se rendent dans ces localités quand une occasion se présente, qu'ils participent à des activités de retrouvailles pendant qu'ils sont à l'étranger et qu'ils sont disposés à soutenir financièrement tout ce qui a rapport à leur localité d'attachement. Cependant, même lorsque des membres de la diaspora haïtienne ont un sentiment fort pour leur localité d'attachement et que leur association s'active sur le terrain en Haïti, certaines contraintes empêchent leurs actions de s'inscrire dans une perspective de développement régional.

Pour arriver à cette fin, plusieurs déterminants devraient être pris en compte. Aux dires de Favreau et Lévesque (1996), le développement régional/local est une approche globale de revitalisation économique et sociale des collectivités locales. Or, nos résultats montrent que les associations sont confrontées à des difficultés sous plusieurs angles. D'abord, les membres qui adhèrent aux associations ont des motivations différentes. En effet, même si chaque membre de la diaspora nourrit le désir de voir les conditions de vie de la population haïtienne améliorée en général, le fait de commencer par les localités et surtout leur localité d'attachement est encore plus significatif pour eux. Alors, ils s'engagent dans les associations afin de s'allier avec d'autres personnes ayant ce même désir, et par la suite agir ensemble sur des besoins des collectivités locales. Tandis que d'autres rejoignent les associations comme un espace de retrouvailles pour ceux qui ont une



même localité d'appartenance en commun. Ce groupe d'individus cotise à la réalisation des projets, mais est moins enclins à y prendre part activement. Étant donné que le sentiment d'appartenance à l'égard des localités est tout de même présent chez tous les membres, il reste à savoir maintenant comment à travers les associations le sentiment de fierté d'être attaché à une localité quelconque pourrait conduire à une prise de conscience collective des membres de la diaspora, et de là les inciter à agir pour la revitalisation économique et sociale de cette localité ?

Ensuite, une autre difficulté que confrontent les associations dans une perspective de développement régional concerne la durabilité et le caractère global de leurs projets de développement. Par le fait que les associations sont constituées de membres issus des localités d'Haïti, ou qui y ont vécu, ou qui y sont rattachés, il devrait être plus simple pour celles-ci de cibler les besoins prioritaires des populations locales. En effet, nos résultats montrent que les membres de la diaspora sont conscients des problèmes d'ordre économique, social ou autres auxquels les localités font face. Car, beaucoup d'entre eux ont vécu ces mêmes carences durant leur enfance dans ces localités et aujourd'hui certains de leurs proches avec qui ils sont en contact régulièrement les confrontent également. Répondre à ces manques des localités a été le facteur déclencheur de la création de ces types d'associations par la diaspora haïtienne au Canada, aux États-Unis, en France, etc. Toutefois, les associations fonctionnent avant tout grâce à leurs ressources internes. Dans cette optique, quoique les domaines prioritaires des localités aient été énumérés par les associations grâce aux demandes de la population locale, celles-ci ne vont intervenir que là où elles disposent des ressources nécessaires, particulièrement les ressources humaines et techniques. Par exemple, certaines associations priorisent les projets de santé et organisent des cliniques mobiles dans des localités en Haïti par le fait que beaucoup des membres sont des personnels de la santé au Canada ou ailleurs. En outre, même après la réalisation d'un projet, les associations dans la majeure partie des cas continuent à le soutenir financièrement ou techniquement pour assurer sa pérennité. En d'autres termes, il faudrait que les localités soient en mesure de s'approprier des projets une fois qu'ils ont été initiés par les associations. Bien que les membres de la diaspora soient animés de bonne foi et sont

motivés à agir, cette manière de faire ne fait qu'orienter leurs énergies sur des problèmes spécifiques parmi les nombreux problèmes que connaissent les localités. Dès lors, nous nous demandons comment les associations de la diaspora pourraient canaliser leurs ressources pour un développement global et durable dans les localités. Notre recherche montre qu'il existe, et qu'il a déjà existé dans le temps, des tentatives de regroupement et de partenariat des différentes associations de la diaspora pour unir leurs ressources et s'entraider les unes les autres. Mais là encore, face à ces dizaines d'associations représentant les gens par localité d'origine ou d'appartenance, le choix d'un terrain pour l'exécution d'un projet serait difficile.

Enfin la dernière contrainte que nous voulons relever ici est celle de la concertation des associations avec les autres acteurs locaux, particulièrement l'État et la population locale. Le développement local interpelle de nouvelles relations sociales. De ce fait, la concertation de tous les acteurs sociaux est le pivot même aboutissant à cette finalité. Or, nos résultats montrent que les associations agissent sans un très grand soutien de la part de l'État ou de la population locale. Comme nous venons de le voir, même si les associations apportent une réponse immédiate à certains problèmes dans les localités, ces projets paraissent malgré tout mitigés lorsqu'il s'agit de les inscrire dans un plan global de développement. Ce n'est pas à travers les interventions limitées à certains domaines que les associations vont sortir les localités de leur précarité. Le problème dans ces localités est encore plus complexe que cela peut paraître, c'est un problème structurel. Si par exemple, la vision des membres de la diaspora à long terme est de construire un centre hospitalier bien équipé dans leur localité d'origine ou d'attachement pour s'attaquer de manière durable aux problèmes de santé de la population locale, qu'en serait-il du fonctionnement de ce centre hospitalier ? Est-ce que ce seront encore les membres de la diaspora qui sont médecins, infirmiers(ères) qui assureront la prise en charge des patients, ou du moins existe-t-il dans cette localité des ressources humaines qualifiées pour assurer le fonctionnement de ce centre ? Cela représenterait un obstacle à la mission affiliée à ce projet. Ce même exemple peut être pris dans d'autres domaines où les associations interviennent généralement. De son côté, la population locale participe peu aux actions

bénévoles visant la réalisation des projets des associations, par le fait qu'elle a d'autres préoccupations sociales ou économiques qu'elle doit d'abord résoudre pour survivre. De ce fait, les associations guidées par leur aspiration aux changements dans les localités agissent toutes seules, ce qui ne rentre pas en ligne de compte dans un processus de développement global et intégré. Par ailleurs, nous avons vu dans les précédents chapitres que les envois de fonds de la diaspora en Haïti sont quand même considérables, et que beaucoup des membres des associations même s'ils ne participent pas activement aux réalisations sont prêts à participer financièrement aux projets concernant leur localité d'origine. Dès lors, cela revient à savoir comment l'État haïtien pourrait miser sur les associations de la diaspora, tenant compte de leurs ressources pour favoriser un plan de développement global et intégré dans les localités ? Pourquoi ne pas suivre l'exemple de certains pays comme le Burundi, le Togo qui ont élaboré une politique nationale de la diaspora pour mieux concerter les initiatives de la diaspora dans un plan national de développement ?

C'est ce que nous souhaitons après ce travail, d'une part que les membres de la diaspora qui aspirent à un changement en Haïti soient conscients de toutes les contraintes structurelles les empêchant d'atteindre un résultat durable. D'autre part, que la population locale et l'État haïtien ne voient pas dans les associations des instances capables de résoudre tous les problèmes des localités sans leur contribution. Il est grand temps d'entamer les dialogues entre la diaspora haïtienne, l'État haïtien, la population locale, les bailleurs de fonds étrangers sur un véritable projet développement durable dans les localités en Haïti.

## CONCLUSION GÉNÉRALE

L'objectif poursuivi dans ce travail de recherche était de déterminer la motivation des Haïtiens de la diaspora à s'organiser en associations par localité d'origine. Partant du postulat qu'il existe un lien entre le sentiment d'appartenance et le développement territorial, nous avons formulé notre hypothèse que l'attachement des membres de la diaspora à leur localité d'origine les motive à s'organiser en certains types d'associations afin de promouvoir le développement de ces localités.

Dans le but de vérifier notre hypothèse, nous avons interviewés treize membres issus de trois associations regroupant les Haïtiens de Montréal par localité d'origine, dont sept membres faisaient partie du conseil d'administration et six étaient des membres réguliers. Nos résultats nous montrent qu'effectivement les membres de la diaspora restent très attachés à leur localité d'origine, ils parlent de ces localités avec beaucoup de fierté et les besoins de ces localités les incitent à intervenir. Nous avons aussi découvert que certains membres des associations ne sont pas nés dans la localité qu'ils représentent. Le fait d'avoir des membres de sa famille ou des amis qui sont nés et qui résident dans la localité est l'une des raisons qui incitent beaucoup de membres à investir dans cette localité. D'où l'emploi de la notion localité d'appartenance des membres de la diaspora au lieu de localité d'origine dans le chapitre traitant la discussion dans ce travail. Cependant, au lieu de nous amener à la ou les motivations des membres de la diaspora à s'organiser en association, cette recherche montre que les membres n'ont pas le même degré de motivation dans les associations, ce qui rend leur engagement différent de l'un à l'autre. De ce fait, nous avons considéré l'approche fonctionnaliste des motivations qui explique cet aspect mieux que l'approche que nous avons retenue au préalable, à savoir l'approche de l'innovation sociale.

Bien que cette recherche soit menée dans un objectif précis, ses résultats nous orientent vers d'autres pistes au sujet de la participation des membres de la diaspora au

développement local en Haïti. En effet, même si la plupart des membres de la diaspora apportent une contribution financière et que d'autres apportent leur soutien en fonction de leurs compétences à la réalisation des projets de développement local en Haïti, cela n'empêche pas que certaines de leurs réalisations ne s'inscrivent pas dans un plan durable. L'un des éléments récurrents de nos entretiens concernait la difficulté de concertation des associations des membres de la diaspora avec l'État haïtien et la population locale. Or, dans une perspective de développement régional, la mobilisation des ressources et la concertation de tous les acteurs locaux sont requises pour une amélioration de la situation socioéconomique du territoire en question.

Étant donné que ces associations apportent une réponse immédiate aux besoins des populations dans les localités éloignées où l'État est quasiment absent, particulièrement dans les domaines de la santé et de l'éducation, il s'avère nécessaire que quelques pistes soient prises en considération pour que leurs actions aient un impact sur le développement global des localités :

D'une part, même si les membres de la diaspora aspirent à un changement dans leur localité d'appartenance, les résultats ont montré que dans la plupart des cas, ils agissent seuls sur le terrain, en fonction de leurs ressources matérielles et humaines. La prise de conscience de l'action collective ne devrait pas être seulement l'affaire des membres de la diaspora, mais aussi celle des élus locaux, de l'État haïtien et de la population locale, qui ont chacun leur pierre à apporter dans une perspective de transformation durable dans les localités.

D'autre part, un travail de conscientisation pourrait se réaliser au préalable dans les associations de membres de la diaspora. Bien qu'animés par un fort sentiment d'attachement à leur localité d'appartenance, tous les membres de la diaspora devraient profiter des associations non pas uniquement comme espace de retrouvailles ou d'activités de levées de fonds pour les projets de développement local, mais aussi comme espace de discussions et de réflexion sur les défis qui entravent le développement local en Haïti. De là, ils pourront définir les priorités de leurs localités, déterminer les ressources nécessaires

et les mobiliser. Comme il est observé dans la plupart des associations, l'engagement à l'action collective ne devrait pas être l'affaire de quelques membres seulement, en l'occurrence les membres du C.A., mais de toute personne rattachée d'une manière ou d'une autre à la localité en question.

Dans le but de mieux comprendre toute la complexité que revêt la question de la participation de la diaspora haïtienne au développement local en Haïti, il serait intéressant de pousser cette recherche d'une part sur les causes qui empêchent beaucoup de membres de la diaspora de s'engager dans l'action, alors qu'ils affirment être fiers d'appartenir à leur pays d'origine et aspirent à un changement de la situation socioéconomique globale. D'autre part, une recherche sur la gouvernance locale, nous permettrait de comprendre les défis de concertation entre les différents acteurs de développement en Haïti.

## **ANNEXES**

## **ANNEXE I : SIGNIFICATION DE QUELQUES SIGLES ET ACRONYMES**

**TPS :** Après le séisme du 12 janvier, le gouvernement américain délivre aux Haïtiens en situation irrégulière aux États-Unis une carte TPS (statut de protection temporaire) leur permettant de travailler et de demeurer légalement sur le territoire américain vu les conditions d'Haïti dès lors. Après l'élection du président Donald Trump, une annonce officielle a été faite pour mettre fin à ce privilège. Du coup, les détenteurs de cette carte devraient s'arranger pour laisser le pays, ou de réclamer, si elles y sont éligibles, un statut migratoire légal aux États-Unis. Sinon ils seront poursuivis pour statut illégal aux États-Unis.

**OCDE :** Sigle mis pour Organisation de Coopération et de Développement Economiques, l'OCDE est officiellement née le 30 septembre 1961, et sa mission est de promouvoir les politiques qui amélioreront le bien-être économique et social partout dans le monde. À sa création cette organisation comptait 18 pays européens, mais aujourd'hui elle compte 36 pays membres parmi des pays les plus avancés, dont le Canada et les États-Unis, mais aussi des pays émergents comme le Mexique, le Chili et la Turquie.



## **ANNEXE II : GUIDE D'ENTRETIEN À L'INTENTION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

### ***Mot d'introduction, présentation et lecture du guide de consentement***

1. Présentation du répondant
2. Depuis combien de temps êtes-vous au Canada ? Pourquoi avez-vous décidé d'émigrer, si cela n'est pas trop indiscret ?
3. Quelle est votre occupation professionnelle ?
4. Comment avez-vous entendu parler de cette association ? Quand ?
5. Depuis combien de temps êtes-vous membre de l'association ? Du C.A ?
6. Qu'est-ce qui vous a motivé à rejoindre (le nom de l'association) ?

### ***Présentation de l'association***

1. D'après ce que vous savez, pouvez-vous nous relater les conditions qui ont favorisé la création de l'association ? a-t-il eu des événements, des circonstances, un momentum... qui a contribué à faire naître l'association ?
2. Selon vous, qui furent les précurseurs de cette initiative?
3. Quels sont la mission et les objectifs de l'association? Sont-ils les mêmes depuis sa création ?
4. Combien de membres comptez-vous? Quelle a été l'évolution du nombre au cours des années (sans me donner le chiffre exact que je peux retracer, avez-vous l'impression d'une croissance des effectifs, d'un maintien ou d'une diminution)?
5. Qu'est-ce qui a changé selon vous à l'association depuis sa création ? (au besoin) Pourquoi ces changements selon vous ?

### ***Organisation interne et fonctionnement***

1. Parlez-nous de la composition de l'association (conseil d'administration, nombre de postes, commissions, comités, etc.)

2. Comment fonctionne le C.A ? Quel est son rôle dans l'association ? Selon vous, ce modèle de fonctionnement est-il efficace ?
3. Avez-vous un local de rencontre permanent ? (Sinon, comment faites-vous pour vous réunir ?) Qu'en pensez-vous?
4. Quelle est la fréquence des rencontres dans l'association ? Du C.A ?
5. Parlez-nous de l'assiduité des membres.
6. Organisez-vous des assemblées générales au cours de l'année ? (Si oui, quand ?)
7. Comment s'insère l'association à l'échelle régionale, nationale, internationale ? Avez-vous des associations similaires ailleurs ? Si oui, avez-vous des liens ? Des activités entre vous ? Un regroupement ?
8. Votre association dispose-t-elle de documents internes renfermant ses principales activités ou réalisations (rapports annuels, procès-verbaux des rencontres, rapports d'assemblées générales, signatures de protocoles d'ententes, projets, etc.) ?

### ***Ressources***

1. À votre connaissance, avez-vous une variété de profils professionnels au sein de l'association, ce qui peut être bénéfique pour l'association en termes d'expertises et de compétences ? Si oui, comment ces personnes agissent-elles ? À titre de bénévoles ? Sont-elles rétribuées ?
2. Avez-vous des partenaires externes (personnes, organisations, etc.) qui vous soutiennent (techniquement ou financièrement) pour la réalisation de vos objectifs ?
  - a) (Si oui). Lesquels ? Qu'est-ce qu'ils apportent ? Avez-vous néanmoins besoin de faire appel à d'autres ressources ?
  - b) (Sinon). Comment vous organisez-vous pour mobiliser les ressources matérielles, humaines et financières nécessaires à la poursuite des objectifs de l'association ?

### ***Projets***

1. Pourquoi s'investir à... (la localité en question) ? Parlez-nous de cette localité ?
2. Quels sont les différents projets ou activités déjà initiés par l'association pour favoriser le développement à... (la localité en question) en Haïti ?

3. Comment ces projets ont-ils été montés et exécutés ? Est-ce à la demande de la population de la localité, ou par concertation des membres de l'association ?
4. Par quel moyen assurez-vous le transfert des projets de l'association en Haïti ? Passent-ils par une association locale intermédiaire ? Ou est-ce que les membres de l'association – vous personnellement – arrivent directement à... (la localité en question) pour réaliser ces projets ?
5. Y-a-t-il un ou des secteurs que les principaux projets de développement de l'association visent en particulier ? (si oui, lesquels ?)
6. Quels sont les projets actuels de l'association concernant... (la localité en question) ?

### ***Évaluation***

1. Quel bilan feriez-vous aujourd'hui des réalisations de l'association à... (la localité en question) ?
2. D'après vous, qu'est-ce qui devrait être fait pour améliorer les interventions de l'association à... (la localité en question) ?
3. Comment voyez-vous l'avenir de l'association ?
4. Quel est votre avis à propos des associations régionales haïtiennes au Québec (en général) ?
5. Aimeriez-vous partager quelque chose d'autre avec nous que vous estimez important ?

## **ANNEXE III : GUIDE D'ENTRETIEN À L'INTENTION DES MEMBRES RÉGULIERS DE L'ASSOCIATION**

### ***Présentation***

1. Pouvez-vous vous présenter : votre formation et votre parcours professionnel ?
2. Êtes-vous né au Québec ? Sinon depuis combien d'années vivez-vous au Québec ?

### ***Appartenance à la localité en Haïti***

1. Avez-vous des membres de votre famille qui sont présentement à... (la localité) avec lesquels vous gardez contacts ?
2. Vous êtes-vous déjà rendu à... (la localité) depuis que vous vivez au Québec ?
3. Qu'est-ce que... (la localité) représente à vos yeux ? Qu'est-ce qui la caractérise, ou qui la distingue aux autres localités en Haïti ?
4. À vos yeux, quels seraient les domaines d'intervention prioritaires à... (la localité) ?

### ***Implication à l'association***

1. Depuis combien de temps êtes-vous membres de l'association ? Comment en avez-vous entendu parler ?
2. Qu'est-ce qui vous a motivé à devenir membre de cette association ? Quel type de soutien apportez-vous à l'association ?
3. Avez-vous déjà été impliqué individuellement ou collectivement dans une action en faveur de... (la localité) à travers l'association ? Quel a été votre rôle ?
4. Trouvez-vous toujours des occasions de faire passer vos points de vue lors des rencontres de l'association ? Quel est votre rapport avec les autres membres de l'association (à l'intérieur et à l'extérieur) ?

5. Comment voyez-vous votre implication à l'association ? Êtes-vous satisfaits ou vous avez des aspirations pour l'avenir (vous impliquer davantage, poursuivre ce que vous faites actuellement, ou, éventuellement, quitter l'association) ?
6. D'une manière générale, qu'est-ce que vous pensez de l'association ? Si quelque chose devait s'améliorer dans l'association, que serait-ce d'après vous ?
7. Quel est votre avis à propos des associations régionales haïtiennes au Québec ?
8. Voulez-vous partager d'autres choses avec nous que vous jugez pertinent pour cette recherche ?

## ANNEXE IV : CERTIFICAT D'ÉTHIQUE



### CERTIFICAT D'ÉTHIQUE


Titulaire du projet :	Mackendy Nazaire
Unité de recherche :	Maîtrise en développement régional
Nom de la directrice :	Nathalie Lewis
Titre du projet :	La participation de la diaspora haïtienne du Québec au développement local en Haïti

Le CÉR de l'Université du Québec à Rimouski certifie, conjointement avec la personne titulaire de ce certificat, que le présent projet de recherche prévoit que les êtres humains qui y participent seront traités conformément aux principes de l'*Énoncé de politique des trois Conseils : Éthique de la recherche avec des êtres humains* ainsi qu'aux normes et principes en vigueur dans la *Politique d'éthique avec les êtres humains de l'UQAR (C2-D32)*.

#### Réservé au CÉR

N° de certificat :	CÉR-96-712
Période de validité du certificat :	Du 3 août 2017 au 2 août 2018

  
Johanne Boisjoly, présidente du CÉR-UQAR

  
Date

Certificat émis par le sous-comité d'évaluation déléguée. Ce certificat sera entériné par le CÉR-UQAR lors de sa prochaine réunion.

## **ANNEXE V : LETTRE DE PRÉSENTATION DU PROJET POUR DEMANDE D'AUTORISATION**



Madame/Monsieur,

Je m'appelle Mackendy Nazaire, et je suis actuellement à la maîtrise en développement régional à l'Université du Québec à Rimouski. Pour l'obtention de mon diplôme, je dois rédiger sous la direction des professeurs Nathalie Lewis et Marc Boily, un mémoire portant sur la participation de la diaspora haïtienne du Québec au développement local en Haïti. À travers cette recherche, mon objectif principal est de déterminer ce qui motive les Haïtiens de la diaspora à s'organiser en associations par localités d'origine pour promouvoir le développement dans leurs localités.

Pour cela, je tiens à vous demander l'autorisation de mener mon étude sur le cas de votre association. La justification d'un tel choix vient du fait que mes recherches m'ont amené à répertorier plusieurs autres associations, mais qui ne sont plus actives de nos jours, contrairement à la vôtre.

Votre collaboration sera nécessaire pour la collecte de données, ce qui me permettra d'aboutir à mon objectif. Cette collaboration consistera surtout à m'accorder la possibilité d'assister à des rencontres de l'association, consulter les documents, recruter des participants pour mon enquête, etc. Les résultats de cette étude seront inscrits dans mon

mémoire et serviront à enrichir les connaissances portant sur le rôle de la diaspora haïtienne comme acteur de développement local en Haïti.

Espérant que ma requête sera entendue, je vous prie de recevoir madame/monsieur mes respectueuses salutations.

Mackendy Nazaire

[Mackendy\\_Nazaire@uqar.ca](mailto:Mackendy_Nazaire@uqar.ca)



## ANNEXE VI : FORMULAIRE DE CONSENTEMENT



Titre de la recherche : la participation de la diaspora haïtienne au développement local en Haïti.

Étudiant-chercheur : Mackendy Nazaire

Directeurs de recherche : Nathalie Lewis, sociologue, Département Territoires, Sociétés et Développement, Université du Québec à Rimouski (nathalie\_lewis@uqar.ca) et Marc Boily, Travailleur social, Département de psychosociologie et travail social, Université du Québec à Rimouski (marc\_boily@uqar.ca)

### **A. RENSEIGNEMENTS AUX PARTICIPANTS**

#### **1. Objectifs de la recherche**

La recherche vise à déterminer la motivation de la diaspora haïtienne du Québec à participer au développement local en Haïti, à travers certaines associations. Nous entendons par la notion diaspora haïtienne, la communauté des Haïtiens et leurs enfants qui vivent à

l'étranger et qui gardent des liens avec le pays d'origine. Pour cela, les objectifs poursuivis seront les suivants :

Répertorier les organismes de regroupement d'Haïtiens d'une même région d'origine qui vivent au Québec ainsi que les projets de développement qu'ils mettent en place pour cette région.

Décrire les mécanismes mis en place par les associations régionales de la diaspora pour initier le développement dans leurs localités d'origine respectives.

Déterminer la motivation de la diaspora haïtienne du Québec à intervenir au développement des localités en Haïti.

Énumérer les contraintes auxquelles les associations régionales sont exposées dans leurs interventions visant le développement des localités en Haïti.

Proposer des pistes pour de meilleures interventions des associations régionales haïtiennes du Québec pour le développement local en Haïti.

## **2. Participation à la recherche**

Dans le but d'atteindre notre objectif de recherche, un entretien sera mené auprès de quatre membres de votre association, dont deux du conseil d'administration de l'association, pour avoir une idée de son fonctionnement et de ses projets pour la localité en question en Haïti, et ensuite auprès de deux membres réguliers de l'association afin de déterminer leur motivation à participer au développement de leur localité d'origine et quel type de soutien ils apportent à l'association pour favoriser le développement local en Haïti.

Pour cela, vous êtes sollicité pour participer à notre démarche de recherche, qui consistera en une séance d'entretien, d'où vous donnerez librement votre avis sur des thèmes que nous avons formulés dans un guide d'entretien. Si vous acceptez, nous vous rencontrerons dans un endroit à votre convenance (café, salon de bibliothèque, université, centre communautaire, etc.) pour une période d'une heure environ.

### **3. Confidentialité, anonymat ou diffusion des informations**

Nous vous assurons que les données collectées durant notre entretien resteront confidentielles, de même que votre identité. Pour préserver l'anonymat, des codes numériques seront utilisés à la place des noms de tous les participants (exemple : P-001-F/M).

Les informations fournies ne seront partagées que par l'étudiant-chercheur et ses directeurs de mémoire, et elles ne seront transmises à aucune autre organisation ou personne. Toutes les informations traitées seront conservées dans un fichier sur mon ordinateur jusqu'à ma diplomation. Je les détruirai par la suite en supprimant le fichier qui les contenait.

### **4. Avantages et inconvénients**

En participant à cet entretien, vous ne courez pas de risques particuliers. Au contraire, vous contribuez à l'avancement des connaissances sur le rôle de la diaspora haïtienne au développement en Haïti. Cela aura pour effet, nous l'espérons, d'encourager la diaspora haïtienne en général à s'organiser et à se créer une place en tant qu'acteur de développement de son pays d'origine.

### **5. Droit de retrait**

Votre participation à cet entretien est tout à fait volontaire. Ce qui veut dire que vous pourrez vous retirer à n'importe quel moment, sans justifier votre décision et sans aucun préjudice. Si tel serait le cas, vous n'aurez qu'à communiquer avec moi à l'adresse de courriel indiquée à la fin de ce formulaire. Ainsi, les données que vous auriez déjà fournies seront immédiatement détruites.

### **6. Indemnité**

Sachez qu'aucune compensation financière ou autre ne vous sera versée pour votre participation à l'entretien.

## **B. CONSENTEMENT**

Je déclare avoir pris connaissance des informations ci-dessus, avoir obtenu les réponses à mes questions sur ma participation à la recherche et comprendre le but, la nature, les avantages, les risques et les inconvénients de cette recherche.

Après réflexion et un délai raisonnable, je consens librement à prendre part à cette recherche. Je sais que je peux me tirer en tout temps sans préjudice et sans devoir justifier ma décision.

Signature du participant :

Date :

Nom :

Prénom :

Je déclare avoir expliqué le but, la nature, les avantages, les risques et les inconvénients de l'étude et avoir répondu au meilleur de ma connaissance aux questions posées.

Signature de l'étudiant-chercheur :

Date :

Nom : Nazaire

Prénom : Mackendy

Pour toute question relative à la recherche, ou pour vous retirer de la recherche, vous pouvez communiquer avec Mackendy Nazaire (étudiant-chercheur) à l'adresse de courriel suivante : [Mackendy\\_Nazaire@uqar.ca](mailto:Mackendy_Nazaire@uqar.ca)

## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Abdi Mahamoud, A. (2017). *La migration internationale des citoyens qualifiés : La problématique de la fuite des cerveaux*. Université d'Ottawa : École Supérieure d'Affaires Publiques et Internationales.
- Albarello, L. (2007). *Apprendre à chercher : l'acteur social et la recherche scientifique*. (3<sup>e</sup> édition). Bruxelles : Éditions De Boeck Université.
- Angeon, V. & Callois, J-M. (2005). Fondements théoriques du développement local : quels apports du capital social et de l'économie de proximité ? *Économie et institutions*. 6-7. Repéré à <http://journals.openedition.org/ei/890>. Consulté le 26 juin 2017.
- Anteby-Yemini, L. & Berthomière, W. (2005). Les diasporas : retour sur un concept. *Bulletin du Centre de recherche français à Jérusalem*, 16, 139-147.
- Assogba, Y. (2002). Diaspora, mondialisation et développement de l'Afrique. *Nouvelles pratiques sociales*. 15(1), 98-110.
- Assogba, Y. (2009). *Les diasporas africaines, substitut à l'État social ou agents de développement ?* Université du Québec en Outaouais : Centre de recherche sur le développement territorial (CRDT-UQO) ; Chaire de recherche du Canada en développement des collectivités (DRDC) ; Centre d'études et de recherche en intervention sociale (CÉRIS). (Coll. Innovation sociale et développement des collectivités). (26). Repéré à : [http://classiques.uqac.ca/contemporains/assogba\\_yao/diasporas\\_africaines/diasporas\\_africaines.html](http://classiques.uqac.ca/contemporains/assogba_yao/diasporas_africaines/diasporas_africaines.html).
- Assogba, Y. (2010). *Théorie systémique de l'action sociale et innovation sociale*. (Série : Recherches, no 31) Université du Québec en Outaouais (UQO) : Alliance de recherche université-communauté (ARUC-ISDC).
- Audebert, C. (2011), La diaspora haïtienne : vers l'émergence d'un territoire de la dispersion ? Dans Carlo A. & Célius, C.A. (dir.) *Le défi haïtien : économie, dynamique sociopolitique et migration*. Paris : L'Harmattan.

- Barbeau, M-E. (2013). *Interactions quotidiennes et sentiment d'appartenance territoriale dans le récit de personnes immigrantes vivant à Rimouski*. (Mémoire de maîtrise en communication). Université du Québec à Montréal.
- Barthélemy, M. (2000). *Associations : un nouvel âge de la participation ?* Paris : Presses de sciences politiques. Repéré à : <https://www.erudit.org/fr/revues/crs/2002-n37-crs1517432/1002325ar.pdf>. Consulté le 26 juin 2017.
- Ben Slymen, S. (2014). *Sentiment d'appartenance et intelligence territoriale : une application au contexte tunisien*. (Thèse en Cotutelle sciences de gestion et sciences de l'information et de la communication). Université Nice Sophia Antipolis.
- Benazera, C. (2005). *Le Développement des communautés et l'approche en Empowerment : Évaluation de l'implantation de trois projets dans la région de la Capitale nationale, Beauport*. Ville de Québec : Agence de développement de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux de la Capitale nationale : direction régionale de santé publique.
- Bergeron, G. (2002). Le développement local en question. Chapitre 15 Dans Tremblay, M., Tremblay, P.-A. et Tremblay S. (dir.) *Développement local, économie sociale et démocratie* (p. 293-297). Québec : Presses Universitaires du Québec.
- Berthier, N. (2010). *Les techniques d'enquête en sciences sociales : méthodes et exercices corrigés*. (4<sup>e</sup> éd.). Paris : Armand Colin Éditeur.
- Besançon, E. & Guyon, T. (2013). Chapitre II : Les principales approches de l'innovation sociale. Dans *L'innovation sociale : Principes et fondements d'un concept*. Paris : L'Harmattan. (p. 29-48). Repéré à <https://www.cairn.info/l-innovation-sociale--9782343020693-page-29.htm>. Consulté le 15 avril 2018.
- Bessette, G. (2004). *Communication et participation communautaire : guide pratique de communication participative pour le développement*. Québec : Les Presses de l'Université Laval.
- Boucard, A. (2006). *La communauté haïtienne de Montréal*. Laval (Québec) : La Fondation littéraire Fleur de Lys.
- Bourque, D., Proulx, J. & Fréchette, L. (2007). *Innovations sociales en Outaouais*. (Série : Recherches, n° 5) Gatineau (Québec) : Université du Québec en Outaouais

- Breton-Jokl, M. (1959). Aperçu sur les problèmes actuels de migrations. Dans *Annuaire français de droit international*. 5, 671-685. Repéré à : [http://www.persee.fr/doc/afdi\\_0066-3085\\_1959\\_num\\_5\\_1\\_1459](http://www.persee.fr/doc/afdi_0066-3085_1959_num_5_1_1459). Consulté le 3 février 2017.
- Buévoz, A. (2008). *Identité et développement local, redynamiser le territoire par le sentiment d'appartenance*. (Mémoire de première année de maîtrise de géographie). Université Michel de Montaigne Bordeaux.
- Buga, N. (2011). *Les diasporas : comme ressources d'intégration dans l'économie mondiale*. (Thèse de doctorat). Université de Grenoble : centre de recherches Économiques sur les Politiques Publiques dans une Économie de Marché (CREPPEM) dans l'École doctorale Sciences économiques en cotutelle avec l'Académie d'Études Économiques de Moldova (AEEM).
- Caillé, A. (1998). Don et association. *Revue du Mauss*, 11, 75-83. Repéré à <http://www.journaldumauss.net/?Don-et-association>. Consulté le 27 février 2017.
- Calvès, A-E. (2009). Empowerment : généalogie d'un concept clé du discours contemporain sur le développement. *Revue Tiers-Monde*, 4(200), 735-749. Repéré à <http://www.cairn.info/revue-tiers-monde-2009-4-page-735.htm>. Consulté le 23 mars 2017.
- Castonguay, M-H (2015). *Tendances récentes en migrations internationales*. Montréal (Québec) : Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion : direction de la recherche et de l'analyse prospective (DRAP).
- Chivallon, C. (2004). *La diaspora noire des Amériques. Expériences et théories à partir de la Caraïbe*. Paris : CNRS.
- Cloutier, J. (2003). *Qu'est-ce que l'innovation sociale ?* Université du Québec à Montréal : Les Cahiers du Centre de recherche sur les innovations sociales (CRISES). Repéré à [https://crises.uqam.ca/upload/files/publications/etudes-theoriques/CRISSES\\_ET0314.pdf](https://crises.uqam.ca/upload/files/publications/etudes-theoriques/CRISSES_ET0314.pdf). Consulté le 17 mars 2018.
- Coiffard, M. (2012). La coopération internationale sur les transferts de fonds des migrants, quels enjeux pour quelle perspective ? *Revue européenne des migrations internationales*, 28(1). Repéré à <http://journals.openedition.org/remi/5817>. Consulté le 27 juin 2017.
- Collin, C. (2016). *Participation et identité régionale : comprendre les interrelations et apports pour le développement régional*. (Mémoire de maîtrise en développement régional). Université du Québec en Outaouais.

- Couspeyre, O. (2013). *Les acteurs de l'économie sociale dans une perspective de développement par le bas : une étude comparative*. (Mémoire de maîtrise en développement régional). Université du Québec à Rimouski.
- Damien, T. (2006). La gouvernance locale, une forme de développement local et durable? Une illustration par les pays. *Développement durable et territoires* (Dossier 7). Repéré à <http://journals.openedition.org/developpementdurable/2666>. Consulté le 4 mars 2017.
- Dansac, C. (2013). *Gouvernance des associations et motivation des bénévoles*. (Rapport de recherche) Université Toulouse 2. Repéré à <https://hal-univ-tlse2.archives-ouvertes.fr/hal-01082163>. Consulté 23 février 2017.
- Dauphin, S. (2012). Quelles associations dans le champ social ? *Informations sociales*, 172(4), 6-9. Repéré à <https://www.cairn.info/revue-informations-sociales-2012-4-page-6.htm>. Consulté le 23 février 2017.
- De Wenden, C. (2009). *La globalisation humaine*. Collection : Hors collection. Paris : Presses Universitaires de France.
- De Wenden, C. (2016). Panorama des migrations à l'échelle mondiale. *Informations sociales*, 194, (3), 10-13. Répéré à : <https://www.cairn.info/revue-informations-sociales-2016-3.htm-page-10.htm>. Consulté le 13 février 2017.
- Deberre, J. (2007). Décentralisation et développement local. *Afrique contemporaine*, 221(1), 45-54. doi:10.3917/afco.221.0045.
- Delisle, M.-A. (2009). *La participation sociale des aînés : apport à la collectivité et bien-être individuel*. Ville de Saguenay : Université du Québec à Chicoutimi.
- Denieuil, P-N. (1999). *Introduction aux théories et à quelques pratiques du développement local et territorial*. Genève : Bureau international du Travail.
- Denieuil, P-N. (2008). Développement social, local et territorial : repères thématiques et bibliographiques sur le cas français. *Mondes en développement*, 142(2), 113-130. doi:10.3917/med.142.0113.
- Deslauriers, J-P. (1991). *Recherche qualitative : guide pratique*. Montréal : McGraw-Hill Éditeurs.



- Desmangles, D. (2012). Les défis de la diaspora haïtienne de Suisse. Dans Rainhorn, J-D. (dir.) (2012). *Haïti, réinventer l'avenir*. Paris : Éditions de la Maison des sciences de l'homme. Repéré à <http://books.openedition.org/editionsmsmh/8375>.
- Despatie, A.-L. (2016, 8 septembre). Les étudiants étrangers continuent de choisir le Québec. *Radio-Canada*. Repéré à <http://ici.radio-canada.ca/nouvelle/801604/etudiants-etrangers-quebec-universites>.
- Develtere, P. (1998). *Économie sociale et développement : les coopératives, mutuelles et associations dans les pays en développement*. Paris : De Boeck Université.
- Dilip, R. (2018). Des niveaux record d'envois de fonds vers les pays à revenu faible et intermédiaire en 2017. *Banque mondiale : Migration et envoie de fonds*. Repéré à <https://blogs.worldbank.org/fr/category/topics/migration-and-remittances>. Consulté après 29 avril 2018.
- Docquier, F. (2007). Fuite des cerveaux et inégalités entre pays. *Revue d'économie du développement*, 15(2), 49-88. Doi :10.3917/edd.212.0049.
- Dubost, N. (2007). *Motivations des bénévoles : une revue de la littérature*. Orléans Cédex 2 : Laboratoire Orléanais de Gestion de l'Université d'Orléans.
- Dufoix, S. (2003). *Les diasporas*. (Coll. Que sais-je ?). Paris : Presses universitaires de France.
- Elisdort, R. (2006). *Motivations et soutiens de membres de la diaspora haïtienne Montréalaise envers le regroupement des organismes canado-haïtiens pour le Développement (ROCAHD)*. (Mémoire de maîtrise en sociologie). Université du Québec à Montréal.
- Fagen, P.W. (2009). *Haitian diaspora associations and their investments in basic social services in Haiti*. (Prepared for the Inter-American Development Bank : Canadian Foundation for the Americas, FOCAL). Repéré à [https://www.focal.ca/pdf/Haiti\\_Fagen-Dade\\_Haitian-Diaspora\\_January-2009.pdf](https://www.focal.ca/pdf/Haiti_Fagen-Dade_Haitian-Diaspora_January-2009.pdf) Consulté le 13 février 2018.
- Flécher, J. (2014, 3 février). La diaspora haïtienne, un pilier très important dans l'économie du pays. *Journal Le Nouvelliste*. Repéré à <http://lenouvelliste.com/lenouvelliste/article/127036/La-diaspora-haitienne-un-pilier-tres-important-dans-leconomie-du-pays.html>. Consulté le 4 février 2017.

- Fontan, J.-M. (2008). Développement territorial et innovation sociale : l'apport polanyien. *Revue Interventions économiques*, 38. Repéré à <http://journals.openedition.org/interventionseconomiques/369>. Consulté le 24 juillet 2018.
- Gagné, G. (2013, 24 décembre). Les Haitiens déclassent les italiens. *Journal de Montréal*. Repéré à : <https://www.journaldemontreal.com/2013/12/24/les-haitiens-declassent-les-italiens>. Consulté le 13 février 2017.
- Gaillard, A-M. & Gaillard, J. (1999). *Les enjeux des migrations scientifiques internationales : de la quête du savoir à la circulation des compétences*. Paris : Harmattan.
- Gauthier, B. et Bourgeois, I. (2016). *Recherche sociale. De la problématique à la collecte des données*. 6<sup>e</sup> édition. Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Godbout, J.T. (dir.) (1991), *La participation politique: leçons des dernières décennies*. (Coll. « Questions de culture », n<sup>o</sup> 12). Québec : Institut québécois de recherche sur la culture.
- Guerassimoff, E. (2004). *Migrations internationales, mobilités et développement*. Paris : L'Harmattan.
- Guérin-Pace, F. (2006). Sentiment d'appartenance et territoires identitaires. *L'Espace géographique*, 4(Tome 35), 298-308. Repéré à <https://www.cairn.info/revue-espace-geographique-2006-4-page-298.htm>. Consulté le 27 juin 2017.
- Guibert, J. & Jumel, G. (1997). *Méthodologie des pratiques de terrain en sciences humaines et sociales*. Paris : Armand Colin Éditeur.
- Guillemot, J. (2012). *Participation et développement territorial à L'Isle-aux-Grues et L'Isle-aux-Coudres (Québec)*. (Thèse de doctorat en développement régional). Université du Québec à Rimouski.
- Havard Duclos, B. et Nicourd, S. (2005). « Le bénévolat n'est pas le résultat d'une volonté individuelle ». *Pensée plurielle*, 9, (1), 61-73. doi:10.3917/pp.009.0061. Repéré à : <https://www.cairn.info/revue-pensee-plurielle-2005-1-page-61.htm?contenu=article>. Consulté le 5 mars 2018.
- Hettlage, R. (2012). Diaspora : esquisse d'une théorie sociologique. *Tracés Revue de Sciences humaines*. Repéré à <http://journals.openedition.org/traces/5567>. Consulté le 5 mars 2017.

- Immigration Canada. (2015, 4 août). Étudier au Québec : accéder à la résidence permanente au Canada. *CIC news*. Repéré à <http://www.cicnews.com/2015/08/etudier-au-qubec-accder-la-rsidence-permanente-au-canada-085748.html>. Consulté le 5 mars 2017.
- Institut de la statistique du Québec (2009). *Population totale, population de 18 ans et plus : ménages et densités estimés en 2009*. Repéré à <http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/rapport-enm.pdf>. Consulté le 26 février 2017.
- Institut de la statistique du Québec (2015). *Enquête nationale auprès des ménages de 2011 : ses portées et limites*. Repéré à <http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/rapport-enm.pdf>. Consulté le 26 février 2017.
- Lazarev, G. & Arab, M. (2002). *Développement local et communautés rurales : approches et instruments pour une dynamique de concertation*. Paris : Éditions KARTHALA.
- Leblanc, P., Gauthier, M., Mercier, D-H., Côté, S., Deschenaux, F., Audet, N. (2002). *La migration des jeunes de milieu rural*. Montréal : Institut national de Recherche scientifique (INRS).
- Matondo Nkenda, M. (2014). *Enjeux et problèmes liés aux actions diasporiques. Participation socioéconomique des diasporas africaines du Canada au développement de leur pays d'origine*. (Mémoire de maîtrise en Sociologie) Université du Québec à Montréal.
- Mayer, R. et al., (2000). *Méthodes de recherche en intervention sociale*. Montréal : Gaëtan Morin Éditeur ltée.
- Meister, A. (1979). La participation pour le développement. *Revue Tiers Monde*, 424-425. Repéré à : [https://www.persee.fr/doc/tiers\\_0040-7356\\_1979\\_num\\_20\\_78\\_5854\\_t1\\_0424\\_0000\\_1](https://www.persee.fr/doc/tiers_0040-7356_1979_num_20_78_5854_t1_0424_0000_1). Consulté le 27 février 2017.
- Mercier, C., Bourque, D. et L. St-Germain (2009). *Participation citoyenne et développement des communautés au Québec : enjeux, défis et conditions d'actualisation*. Gatineau : Université du Québec en Outaouais.
- Meyer, J.B. (2004). Les diasporas de la connaissance : atout inédit de la compétitivité du Sud. *Revue internationale et stratégique*, 55(3), 69-76. Doi:10.3917/ris.055.0069.

- Meyer, J.B. (2008). La circulation des compétences, un enjeu pour le développement. *Migration et développement*, 27(2), 53-67. Repéré à <https://journals.openedition.org/aspd/167>. Consulté le 6 juillet 2017.
- Ministère de l'Immigration et Communautés culturelles du Québec. (2010). *Portrait statistique de la population d'origine ethnique haïtienne recensée au Québec en 2006*. Repéré à <http://www.quebecinterculturel.gouv.qc.ca/publications/fr/diversite-ethnoculturelle/com-haitienne-2011.pdf>. Consulté le 3 mars 2017.
- Ministère de la santé et des services sociaux. (2001). *De l'intégration sociale à la participation sociale : politique de soutien aux personnes présentant une déficience intellectuelle, à leurs familles et aux autres proches*. Repéré à : [www.msss.gouv.qc.ca](http://www.msss.gouv.qc.ca). Consulté le 3 mars 2017.
- Moussaoui, K., et Arabi, K. (2014). Le rôle des collectivités territoriales dans le développement local à l'ère des réformes en Algérie. Le cas des communes de Bejaia. *Économie et Solidarités*, 44(1-2), 122–133. Doi:10.7202/1041608ar
- Mujawiyera, V. (2011). *Participation de la diaspora rwandaise du Canada au développement socio-économique de leur pays d'origine : le cas des communautés rwandaises de la ville du Québec, de Montréal et d'Ottawa-Gatineau*. (Mémoire de maîtrise en développement régional). Université du Québec en Outaouais.
- Nincas, W.A. (1995). Empowerment et service social : approches et enjeux. *Service social*, 44(1), 69–93. doi:10.7202/706681ar.
- Nincas, W.A. (2003). L'empowerment et l'intervention sociale. Texte tiré du document Les journées d'animation (2003). *L'empowerment et l'intervention sociale*. Montréal : Centre de documentation sur l'éducation des adultes et la condition féminine (CDEACF). Repéré à [http://bv.cdeacf.ca/EA\\_PDF/1159.pdf](http://bv.cdeacf.ca/EA_PDF/1159.pdf). Consulté le 27 février 2017.
- Organisation de coopération et de développement économiques. (2016). *Perspectives des migrations internationales 2016*. Paris : Éditions OCDE. Repéré à [http://dx.doi.org/10.1787/migr\\_outlook-2016-fr](http://dx.doi.org/10.1787/migr_outlook-2016-fr). Consulté le 6 juillet 2017.
- Paul, B. et Séraphin, H. (2014). L'Haïtianité et la responsabilité sociale de la diaspora dans le développement d'Haïti. *Études caribéennes*, (29). Repéré à <http://etudescaribeennes.revues.org/7161> Consulté le 6 mars 2017.

- Prouteau, L. et Wolff, F. (2010). La participation associative en France : une analyse longitudinale. *Économie & prévision*, 192(1), 45-63. Repéré à <https://www.cairn.info/revue-economie-et-prevision-2010-1-page-45-htm>. Consulté le 23 février 2017.
- Quartey, P. (2007). Fuite des cerveaux et inégalités entre pays. Commentaires. *Revue d'économie du développement*, 2(15), 89-96. DOI 10.3917/edd.212.0089.
- Quivy, R. et Van Campenhoudt, L. (2011). *Manuel de recherche en sciences sociales*. Paris : Dunod.
- Radio Canada. (2010, 15 janvier). La diaspora haïtienne. *Radio Canada*. Repéré à <http://ici.radio-canada.ca/nouvelle/460252/diaspora>. Consulté le 18 février 2017.
- Rannveig, D. et Newland, K. (2012). Comment associer les diasporas au développement ? Dans *Diaspora et le développement : trait d'union entre la société et l'État*. Genève : Organisation mondiale pour la migration.
- Roche, M. et Tremblay, S. (2015). *Démocratie, gouvernance et participation citoyenne*. Université du Québec à Chicoutimi : Groupe de recherche et d'intervention régionales (GRIR).
- Roche, M. et Tremblay, S. (dir.) (2015). *Démocratie, gouvernance et participation citoyenne*. Université du Québec à Chicoutimi : Groupe de recherche et d'intervention régionales (GRIR).
- Rwanda, minister of local Government (2012). *Le renforcement des capacités : moteur de la gouvernance locale*. (L'Expérience du programme d'Appui à la Gouvernance locale en milieu rural au Rwanda, district de Nyamagabe et Nyaruguru). Repéré à <https://www.ceci.ca/data/fr-gouvernance-locale-en-milieu-rural-au-rwanda.pdf>. Consulté le 27 février 2017.
- Saint-Arnaud, Y. (1978). *Les petits groupes : participation et communication*. Montréal : Les Presses de l'Université de Montréal.
- Saint-Louis, J.M.M. (2014). *La situation des citoyens haïtiens parrainés au Québec après le séisme du 12 janvier 2010 en Haïti : une étude exploratoire des expériences migratoires*. Université de Montréal : mémoire de maîtrise en Service social.
- Saint-Pré, P. (2017). Le Chili, deuxième plus grand pourvoyeur de transferts d'argent vers Haïti en juillet 2017. *Journal Le Nouvelliste*. Repéré à <http://lenouvelliste.com/>. Consulté le 8 août 2018.

Sheffer, G. (2003). *Diaspora Politics: at home abroad*. Cambridge: Cambridge University Press.

Simard, M. (2000). Développement local et identité communautaire : l'exemple du quartier Saint-Roch à Québec. *Cahiers de géographie du Québec*, 44(122), 167-188. doi : 10-7202/022901ar.

Site de Haiti Press Network : <http://hpnhaiti.com/site/index.php/internationale/16747-haiti-bresil-environ-70000-migrants-haitiens-au-bresil-leurs-situations-se-complicquent>

Site de l'association québécoise des organismes de coopération internationale (AQOCI): <http://www.aqoci.qc.ca/>

Site de l'UNICEF (2017) : [https://www.unicef.org/haiti/french/overview\\_8833.html](https://www.unicef.org/haiti/french/overview_8833.html).

Site de la Banque Mondiale : <http://www.banquemondiale.org/fr/country/haiti/overview>.

Site de la diaspora haïtienne : <http://www.ladiasporahaitienne.com/>

Site du journal « Le Nouvelliste » (22 juillet 2016): <https://lenouvelliste.com/lenouvelliste/article/161292/Migration-massive-dHaitiens-vers-lAmerique-latine-drame-ou-opportunit>

Site l'association de solidarité aquinoise : <http://www.asamontreal.org/>

Site officiel du Programme des Nations-Unies pour le développement (PNUD-Haïti) : <http://www.ht.undp.org/>.

Site officiel Statistique Canada: <http://www.statcan.gc.ca/>.

Tandonnet, M. (2007). *Géopolitique des migrations : la crise des frontières*. Paris : Éditions Ellipses.

Teisserenc, P. (1994, Juin / Septembre). Politique de développement local : la mobilisation des acteurs. *Sociétés contemporaines* (18-19), 187-213. Repéré à [https://www.persee.fr/doc/socco\\_1150-1944\\_1994\\_num\\_18\\_1\\_1170#](https://www.persee.fr/doc/socco_1150-1944_1994_num_18_1_1170#) Consulté le 6 juillet 2017.

Tejada, G. (2015). Transfert des connaissances de la diaspora scientifique. *Actualités EPFL (École polytechnique fédérale de Lausanne)*. Repéré à <https://actu.epfl.ch/news/transfert-des-connaissances-de-la-diaspora-scienti/>. Consulté le 5 mars 2017.

- Tremblay, D.G., Klein, J-L., Fontan, J-M. (2009). *Initiatives locales et développement socioterritorial*. (2<sup>e</sup> éd.). (s.l.) : TELUQ.
- Trenta, A., (2014). *La participation associative dans les quartiers populaires. Associations, problèmes publics et configurations politiques locales dans la périphérie urbaine de Paris et de Buenos Aires*. (Thèse de doctorat) École doctorale Abbé Grégoire. Repéré à <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-01088387>. Consulté le 13 février 2018.
- Université du Québec à Rimouski (2012). *Politique d'éthique de la recherche avec des êtres humains*. Réparé à : [https://www.uqar.ca/uqar/universite/a-propos-de-luqar/politiques\\_et\\_reglements/politiques/32c2.pdf](https://www.uqar.ca/uqar/universite/a-propos-de-luqar/politiques_et_reglements/politiques/32c2.pdf). Consulté le 7 décembre 2018.
- Vachon, B. (1993). *Le développement local : théorie et pratique*. Boucherville (Québec) : Gaëtan Morin Éditeur.
- Vander Straeten, H. (2009). *La fuite des cerveaux : un enjeu nord sud ? Illustration de cas : les systèmes de santé*. Bruxelles : service international de recherche, d'éducation et d'action sociale.